



Le ministre Marcel Masse, responsable des négociations entre l'Etat et les employés du gouvernement discutant avec trois leaders syndicaux, Me Jean-Paul Lalancette, chef négociateur des grévistes de la RAQ, MM. Marcel Pepin, président de la CSN et Raymond Parent, secrétaire général de cette centrale. Ils assistaient tous les trois à un comité parlementaire qui étudie la politique salariale du gouvernement. (Téléphoto PC)

Le "rattrapage" est, en général, terminé, estime Marcel Masse

QUEBEC (DNC) — Le ministre d'Etat à la fonction publique, M. Marcel Masse, a suggéré hier que des consultations sous forme de tables rondes aient lieu avec les gouvernements d'Ottawa et de l'Ontario, de même qu'avec les grandes villes de la province, en vue de l'élaboration des grilles de traitements pour leurs fonctionnaires.

Il estime d'autre part que la phase de rattrapage est, "en général, terminée" en ce qui concerne les salaires

des quelque 250.000 employés des secteurs publics et parapublics, de sorte que l'on en serait rendu à la seconde phase de la politique salariale, au cours de laquelle il s'agit, d'une convention collective à l'autre, d'opérer un relèvement régulier des niveaux de traitements, compte tenu de l'augmentation du coût de la vie, du rendement des impôts, de l'augmentation des effectifs dus à des programmes nouveaux ou à l'augmentation de la population.

Le ministre a expliqué devant le comité parlementaire des régies gouvernementales les principes et critères qui ont guidé le gouvernement dans l'établissement de sa politique salariale, politique qui, de l'aveu de tous, est le noyau du conflit de la régie des alcools, dont les 3.000 employés sont en grève depuis plus de quatre mois.

M. Masse a dit que la politique salariale adoptée au Québec ne peut l'être en vase

Voir page 6 : Marcel Masse

Les chauffeurs de taxi en colère Limousines en feu; le service de Murray Hill est suspendu

Des chauffeurs de taxi de Montréal, qui manifestaient contre le monopole de la compagnie Murray Hill à l'aéroport de Dorval, ont mis hier soir le feu à trois véhicules et en ont renversé deux autres avant de venir aux prises avec la police.

Quelque 300 policiers, portant le casque d'acier et armés d'imposantes matraques, ont fini par rétablir l'ordre à Dorval, tandis que d'autres policiers étaient dépêchés au garage du service de limousine Murray Hill, à Montréal, aux divers hôtels où ce service prend habituellement des voyageurs et à la résidence du président de la compagnie, M. Charles Hershorn.

La police dit également se rendre en toute hâte au poste CJMS où des vitres furent brisées par des manifestants non contents de la façon dont les nouvelles syndicales sont commentées à ce poste de radio. Une voiture-patrouille de ce poste radiophonique fut d'ailleurs endommagée plus tôt dans la soirée.

A Dorval, les manifestants

ont tout d'abord renversé deux voitures de la compagnie Murray Hill, puis ils ont mis le feu à l'une de ces voitures. Ils ont ensuite immobilisé deux limousines de la Murray Hill, sur l'autoroute Décarie, et ont mis le feu à l'une d'elles.

Au centre social

Le point de ralliement des manifestants a été le centre social de l'université de Montréal, où les chauffeurs de taxi ont fait monter dans leurs voitures des étudiants et des membres de diverses centrales syndicales avant de se diriger sur l'aéroport de Dorval. A cet endroit, ils ont fait de l'obstruction jusqu'à ce que la police parvienne à leur faire reprendre le chemin de la ville. Ils se sont alors dispersés un peu partout dans la métropole et dans les villes de la banlieue, établissant ici et là des blocus jusqu'à l'arrivée des policiers qu'ils ont ainsi continuellement tenus sur les dents.

En prévision de la manifestation, la police de Dorval avait envoyé 30 hommes à l'aéroport, la police provinciale 60 et la gendarmerie fédérale 25. Puis la ville de Montréal envoyait un renfort de 180 policiers prêts à toute éventualité.

Il y eut cinq ou six arrestations à Dorval. La compagnie Murray Hill dit renoncer à maintenir son service dès 21h40.

Voir page 6 : Taxi

Vietnam: optimisme discret à Washington

par Francis Lara, de l'AFP

Après deux semaines d'un "suspense" fiévreux, de vaine attente et d'espoirs déçus, on recueille enfin la nette impression à Washington, six jours avant les élections présidentielles, que les événements vietnamiens se précipitent vers un dénouement.

Si la Maison Blanche se cantonne dans un silence plus total que jamais, si le département d'Etat et le Pentagone se refusent à la moindre déclaration en opposant un "no comment" à toutes les questions qui sont posées à leurs porte-parole, il semble bien cette fois que l'annonce d'un grand événement ou d'un cruel échec soit proche.

Quoi qu'il en soit, un optimisme discret se répand à divers échelons de l'administration et dans la presse. Il ne semble même pas avoir été ébranlé par l'atmosphère d'apparence négative qui a de nouveau caractérisé hier la 28e séance des conversations bilatérales de Paris — la dernière avant les élections. Au contraire, les spéculations ont redoublé d'intensité hier. Tous les comptes rendus de la

Voir page 6 : Vietnam

Les syndicats sont unanimes à dénoncer la politique salariale du Québec

par Gilles Lesage

QUEBEC — Les présidents des trois centrales syndicales s'en sont pris hier, de façons diverses, à ce qu'ils appellent la prétendue politique salariale du gouvernement, et dont le ministre Marcel Masse avait exposé plus tôt les grands principes et les critères, devant le comité des régies gouvernementales.

Ce qui manque aux critères tels que les a énoncés le porte-parole du gouvernement, a dit le président de la CSN, M. Marcel Pepin, c'est la nécessité d'assurer un "salaire décent", un minimum vital aux travailleurs. Et ce critère est un élément essentiel dans le conflit de la Régie des alcools.

Pour M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants, la politique salariale n'est pas une politique gouvernementale, mais celle d'un employeur, tout simplement, et le gouvernement ne peut prétendre qu'une telle politique ne se négocie pas.

Quant à M. Louis Laberge, président de la FTQ, il n'a dit que quelques mots pour souligner son appui à ses deux collègues et pour demander que le gouvernement revienne sur sa décision de refuser de nommer un médiateur extraordinaire dans le conflit de la RAQ.

M. Pepin n'a pas contesté les principes mis de l'avant par M. Masse, mais il a insisté sur le fait que les syndicats sont complètement "hors du jeu", et qu'ils ont la certitude que ce n'est que dans leur cas que le gouvernement a décidé de serrer la vis, alors qu'il faudrait réformer toute la machine administrative.

Le président de la CSN a soutenu qu'en refusant de négocier sa politique salariale, établie unilatéralement, le gouvernement ne respecte pas sinon la lettre, du moins l'esprit du code du travail qui fait obligation à l'employeur de négocier "de bonne foi".

M. Pepin estime que la base essentielle, c'est de déterminer le niveau d'un "salaire décent" et que, faute d'agir ainsi, les problèmes ne pourront se résoudre.

Les écarts seront toujours les mêmes si le gouvernement décide unilatéralement que tout ce qu'il peut accorder, c'est quinze pour cent d'augmentation de salaires pour trois ans.

Une politique salariale ne peut s'établir que dans les cadres d'une politique plus large, a soumis le leader syndical, une politique générale de revenus, de prix et de profits.

Avant donc d'en arriver à ce qu'il prétend être une politique salariale, le gouvernement doit, selon M. Pepin, faire un effort sérieux pour assainir et rationaliser les finances publiques, ainsi que pour utiliser au maximum toutes les sources de revenus et même les accroître par divers moyens.

Le président de la CSN signale notamment la taxation des gains de capital.

Au surplus, une politique salariale doit s'établir à deux niveaux: en déterminant la masse salariale en collaboration avec les syndicats, ensuite en répartissant cette masse en tenant compte des conditions de chaque groupe de travailleurs.

"Le gouvernement ne peut pas invoquer sa politique salariale à l'encontre de revendications de travailleurs dont le revenu est trop faible ou en dessous du minimum vital."

Or, dit M. Pepin, le conflit de la RAQ vient justement de ce que les 3.000 employés en grève ne peuvent accepter cette politique. "Leur ténacité devrait faire comprendre à tous que cette politique qu'on essaie de leur imposer est insoutenable."

Le règlement de cette grève, a ajouté M. Pepin, ne peut être basé sur "l'exploitation des pauvres", ni sur la répression, la force, ou l'épui-

sement. On ne peut non plus, dans des négociations particulières, imposer des négociations générales.

Il ne suffit pas, d'autre part, d'annoncer que cette fameuse politique salariale pourra faire l'objet de négociations lors de la prochaine ronde, en 1971. "Il faut essayer de régler maintenant le problème de la RAQ, et pas d'autre."

M. Laliberté

Le président de la CEQ, M. Laliberté, a insisté pour sa part sur le fait que le gouvernement joue constamment de l'ambiguïté en tant qu'employeur et législateur.

Il a demandé au ministre délégué à la fonction publique de cesser d'utiliser son pouvoir de législateur pour imposer ses orientations en tant qu'employeur.

A l'instar de M. Pepin, le porte-parole des enseignants a indiqué qu'une véritable politique salariale devrait rejoindre tous les agents de l'économie, et non pas les seuls salariés.

Il a repris une suggestion de sa centrale et visant à la négociation avec tous les intéressés, à l'intérieur de plans, de toutes les sources de revenus à caractère social.

M. Laliberté a adressé, Voir page 6 : Les syndicats

Ayant retenu le principe d'une action à l'échelon provincial

Le NPD-Québec ferait une expérience dans NDG

par Michel Roy

Le Conseil provincial du NPD-Québec, après avoir accepté la démission de M. Robert Cliche le 12 octobre dernier, a retenu le principe d'une action provinciale à laquelle le leader sortant s'était toujours opposé.

Faisant suite à la recommandation d'un comité d'étude, le Conseil a donc décidé que le NPD participerait désormais à une action politique directe, aux niveaux scolaire, municipal et provincial. Il s'agit là d'une décision de principe qui sera soumise à l'examen du prochain congrès provincial du NPD, prévu pour mai et au cours duquel les neo-démocrates devront choisir un nouveau chef.

En somme, les dirigeants du parti souhaitent que le NPD-Québec devienne au printemps un parti politique québécois, au même titre que le parti libéral, l'Union nationale et le Parti québécois. Quels seraient ses liens avec le NPD canadien? Il appartiendra au congrès de les définir ou de les rompre.

Cinglant message du général Gowon à M. John Diefenbaker

L'opération de secours: geste éclatant mais inutile

OTTAWA (DNC) — Le bureau de M. John Diefenbaker a rendu public en fin d'après-midi hier le texte d'un cinglant message du chef du gouvernement de Lagos, le major général Gowon, en réponse à un télégramme que lui avait envoyé en fin de semaine dernière, l'ancien chef conservateur.

Dans ce message, M. Diefenbaker plaiderait auprès du major général Gowon la cause de ceux qui, au Canada, voudraient voir s'organiser une aide massive aux victimes de la guerre civile. M. Diefen-



L'acte officiel créant la République slovaque, au sein de la Fédération tchécoslovaque, a été signé hier à Bratislava. De jeunes Slovaques, brandissant le drapeau tricolore de leur pays, manifestent leur joie dans les rues de la ville. Lire nos informations à la page 8. (Téléphoto AP)

■ dans ce numéro

Le déclin du bâtiment est de 40% à Montréal, au regard de 1966, la grande année de préparation de l'Expo 67. (Page 3)

La contestation au soir de la vie entraînera un millier de personnes de plus de 65 ans à marcher sur l'hôtel de ville cet après-midi. (Page 3)

La SSJB de Montréal tient un colloque sur les aspects positifs de l'économie canadienne-française au Québec. (Page 3)

Les députés créditistes aux Communes semblent avoir retrouvé leur verve. (Page 9)

Quelles sont les raisons qui motivent cette nouvelle orientation? Les animateurs du parti, en particulier l'ancien leader du Conseil, considèrent qu'il existe un "grand vide" sur la scène politique: le gouvernement de l'Union nationale est faible, disent-ils; l'opposition libérale n'est pas une solution de rechange, et on ne voit pas comment le Parti québécois pourrait en devenir une dans l'immédiat.

Selon M. Roland Morin, président du parti, beaucoup de Québécois sont désorientés. Compte tenu de leurs besoins et de leurs aspirations, ils ne peuvent présentement souscrire complètement à l'un quelconque des programmes qui leur sont proposés; aucun des partis ne se soucie vraiment des programmes sociaux et économiques; le développement et l'orientation de la politique industrielle ne paraissent pas les préoccuper.

D'autres militants font observer que la CSN a beau-

Voir page 6: NPD-Québec

Un des trois Hercules est cloué au sol par suite d'une défectuosité

LAGOS (Canadian Press) — Un avion de transport canadien "Hercules", envoyé à Lagos il y a plus de deux semaines pour participer à une opération de secours, mais qui est resté immobile sur la piste de l'aéroport depuis son arrivée, a effectué hier un vol d'essai au cours duquel l'équipage a constaté que l'hélice de l'appareil ne fonctionnait pas convenablement. Il a par la suite été établi par les mécaniciens

qu'il faudra changer le propulseur à hélice et les raccords nécessaires pour remettre l'avion en état de voler. Aussitôt, les dispositions ont été prises pour faire venir toutes ces pièces d'Allemagne ou du Canada.

D'autre part, les autorités de la Guinée équatoriale ont ordonné à l'équipage de l'un des deux avions canadiens arrivés à l'île de Fernando Po de quitter le territoire guinéen. Les deux "Hercules" canadiens se trouvaient sur la piste de l'île, à 60 milles au large du Nigeria.

A Ottawa, hier M. Trudeau a fait savoir que l'un de ces appareils avait décollé hier de Fernando Po pour accomplir sa première mission de secours. Le gouvernement de la Guinée équatoriale a expliqué que leur aérodrome ne peut recevoir qu'un appareil canadien.

Le général Gowon accuse en outre M. Diefenbaker d'avoir fait état de son message à la télévision canadienne avant que le télégramme soit parvenu à Lagos.

Le général déclare enfin qu'il n'a fait aucune obstruction aux opérations de secours, et qu'il continue de faire l'impossible pour venir en aide aux victimes civiles de la guerre. Mais il ajoute que le gouvernement aurait pu être informé de la situation des aéroports au Nigeria s'il n'avait été forcé très rapidement de prendre action, de façon plutôt spectaculaire, dans toute cette affaire.

La publication du texte du télégramme est venue expliquer les nombreuses questions posées en chambre quelques heures auparavant par M. Diefenbaker au premier ministre.

M. Diefenbaker demandait au premier ministre de déposer sur la table du greffier, le texte de toute communication directe entre le major-général Gowon et lui.

Voir page 6 : M. Sharp

Voir page 6 : Opération

■ au gré du temps

La lutte des classes

En ce temps-là, c'était à l'automne 1963, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal revenant de New York avec sa femme. Il présentait au comptoir d'Air Canada, à l'aéroport Kennedy, ses titres de transport. Une voix lui annonça en anglais que n'ayant pas avisé la compagnie de son désir de prendre l'avion, les deux places de première sur lesquelles il comptait avaient été mises à la disposition d'autres passagers. On lui offrit, toujours dans la langue de Shakespeare, de le faire voyager en classe dite économique. Il affirmait avoir bien reconnu, selon le terme sa réservation, et en grommelant accepta de déloger.

Arrivé dans sa ville et toujours blême de colère, M. Saulnier amena la conscience universelle, affirmant qu'il était clair qu'on avait voulu, parce qu'il était Canadien français, primo, le faire voyager en seconde classe et second refusé de lui parler dans sa langue maternelle.

Puis brusquement, la campagne de presse qu'il avait amorcée s'éteignit. On avait alors cherché une explication à son amorce

Peut-on la révéler aujourd'hui? Une voix venue du ciel lui aurait dit: "Je vous l'affirme en vérité, demeurez calme, M. Saulnier, un jour vous serez président de cette campagne qui vous a outragé!"

Au moment où la prédiction semble se réaliser, le futur chairman of the board d'Air Canada songe à la première mesure qu'il prendra: supprimer dans les avions les classes et offrir à tous les passagers en signe de joyeux avènement le traitement de V.I.P., c'est-à-dire de Voyageur Intimement Protégé.

Louis-Martin TARD

■ aujourd'hui

Le ministre des affaires étrangères de la république Malgache, M. Jacques Ranemanangara, sera accueilli officiellement à l'hôtel de ville de Montréal ce matin, à 11h 15. Il sera accompagné de sa femme et d'un membre de son cabinet, M. Rajohnson. Seront également présents le consul honoraire de Madagascar, M. Léopold de Bernier et des représentants de Terre des hommes.

Un dîner-causerie aura lieu à midi trente, à la salle du conseil de l'hôpital St. Mary's. On y discutera des projets et du programme de construction de l'hôpital.

M. R.R. Cope, commissaire à la section recherches de la commission canadienne des transports à Ottawa, sera le conférencier au dîner-causerie organisé par le groupe de recherches sur les transports au Canada qui aura lieu à midi trente, au salon Viger du Château Champlain.

M. Louis Laberge présidera aujourd'hui une importante séance d'information donnée par la Fédération des travailleurs du Québec et la loge 1751 de l'Association internationale des machinistes au sujet de l'avenir de la base d'entretien d'Air Canada, à Dorval. Cette séance aura lieu à 13h, au Club Canadien, 438 est, rue Sherbrooke, à Montréal.

Le Bell Canada et la compagnie Northern Electric, Limitée, annonceront aujourd'hui la mise en service d'un téléphone nouveau et unique. Très différent du modèle classique, le nouvel appareil, qui est de conception et de fabrication canadiennes, présente un cadran incorporé au combiné. Premier téléphone du genre fabriqué au Canada, il marque une grande étape, tant en téléphonie qu'en esthétique industrielle canadienne.

Un cocktail marquera en fin d'après-midi la campagne de recrutement de la Chambre de commerce française au Canada. La réception aura lieu de 18 à 20h, à l'hôtel Ritz-Carlton.

Le ministère de la famille et du bien-être social et le service de probation du district judiciaire de Terrebonne organiseront aujourd'hui, à Ste-Agathe des Monts un colloque dont le thème sera: "Le policier-éducateur et l'école". Au cours de l'avant-midi, le directeur Jean-Paul Gilbert, de la police de Montréal et secrétaire général de l'Association des chefs de police du Québec, prononcera le discours d'ouverture. Dans l'après-midi, les participants au colloque se partageront en ateliers de travail. La rencontre aura lieu à l'hôtel La Calette, 125, Tour du lac.

A l'occasion de la semaine d'information minière, le public est invité ce soir, à 19 à 21h, à visiter une exposition qui aura lieu dans le hall d'honneur de l'École polytechnique, 2500 rue Marie-Guyard.

M. André Giroux, directeur de la diffusion de la culture, au ministère des affaires culturelles, prononcera une allocution à l'ouverture du congrès "Journées interprétation 68" au centre social de l'université de Montréal, ce soir, à 20h. Le congrès qui se poursuivra vendredi, samedi et dimanche, aura pour thème: "Le père".

LES CEGEP

Suite de la page 4

ront le témoignage vivant de ces contradictions.

De la contradiction à la contestation

C'est ici qu'est la bombe. Traditionnellement, la force du capitalisme est d'intégrer ses adversaires — sous la forme de partis politiques par exemple (cf le NPD) — aussi bien que ses souffre-douleurs (cf les ouvriers et les syndicats nord-américains). Mais le développement extraordinaire de l'éducation au niveau préuniversitaire est bien susceptible de produire des mal-intégrés; et les mal-intégrés sont un puissant facteur de désintégration du système.

On s'accorde à dire que la contestation la plus radicale de la société actuelle vient du milieu étudiant. Il faut préciser que ce n'est pas de n'importe quel milieu étudiant. Ce n'est pas par hasard que le mouvement de mai en France est parti de Nanterre, c'est-à-dire de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Ce n'est pas par hasard que l'agitation à l'Université de Montréal vient de "Sciences sociales", de "Lettres", de "Philo". Il s'agit là des groupes professionnels les moins intégrés au système, ceux dont l'avenir est le plus incertain.

Les étudiants de H.E.C. ou de Polytechnique, par exemple, sont appelés à devenir foyers de contestation, puisqu'ils forment des gens que leur préparation intellectuelle empêchera d'être recrutés. Lorsqu'on leur aura fermé les portes pour la première fois ils auront vu s'entreouvrir, leur éducation, ne s'effacera pas pour autant. Des possibilités indélébiles se seront inscrites en eux. "Point of no return!" Ils seront les mal-intégrés, ceux dont l'existence même constituera une menace pour le système.

L'éducation est une bombe, à retardement bien sûr, mais qui pourra peut-être exploser un jour au Québec comme elle a explosé à Paris en Mai. Je ne veux pas présumer de ce qui se passera: il se peut que, par quelque pirouette étonnante, le système parvienne encore à retarder indéfiniment l'explosion. Mais il y a certainement là, comme le dit La Presse, tous les éléments d'une "crise très sérieuse".

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28¢ la ligne agate (14 lignes agate au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
434 est, rue Notre-Dame,
Montréal - Tel. 844-3361

Compétence:
Mme Rodrigue

POLICIER
LA VILLE DE MONTRÉAL

Offre aux jeunes gens:

- Une carrière d'avenir
- Un salaire initial de \$5,000.
- Des augmentations permettant d'atteindre \$7,300 en 3 ans
- Des vacances
- Des congés de maladie
- Une assurance-maladie
- Une assurance-vie
- Un fonds de pension
- La possibilité de parfaire leur formation académique

Si vous êtes citoyen canadien, âgé de 18½ à 30 ans, si vous mesurez 5' 8" (pieds nus) si vous possédez une 11e année d'études et une connaissance raisonnable de l'anglais, n'hésitez pas à vous présenter, le plus tôt possible au:

SERVICE DU PERSONNEL,
Bureau 403, Hôtel de Ville,
Montréal.
Téléphone: 872-3236 ou 3237

Les candidats éloignés de Montréal peuvent faire leur demande par écrit à l'adresse plus haut mentionnée afin de recevoir le questionnaire "demande d'emploi", qui devra nous être retourné accompagné des documents requis.

SPÉCIALISTE
DES
ALIMENTS

(Viandes et volailles)

Jusqu'à \$14,122

Ministère de l'Agriculture
Division de l'inspection
des viandes



Fonction
publique
du
Canada

PROFESSEURS

qui désire améliorer votre sort, qui avez de l'entregent, vous pouvez faire de la représentation auprès de clientèle choisie, prospects fournis.

Téléphoner entre 1h. P.M. et 5h. P.M. à

Éditions Martinsart,
387-3179

INGÉNIEURS

\$9,062. - \$10,360.

On demande des ingénieurs professionnels possédant quelques années d'expérience en génie civil ou en génie électrique (Électronique et communications).

La connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Il existe présentement des vacances au Ministère fédéral des Transports à Dorval, P.Q. et au Ministère de la Défense nationale à Richelieu, P.Q.

Entrevues à Montréal, jeudi, le 7 novembre 1968.

Pour obtenir une entrevue, appelez 879-5766, de 8:30 à 16:45, jeudi le 31 octobre et vendredi le 1er novembre 1968.

SUPERVISEUR
EN RELATIONS OUVRIÈRES

Nous sommes à la recherche d'un superviseur en relations ouvrières pour le compte d'une importante entreprise canadienne qui se prépare à ouvrir une nouvelle usine entre Montréal et Ottawa.

Le candidat choisi relèvera du directeur d'usine et ses fonctions engloberont toutes les phases de l'administration du personnel et tout particulièrement celles de l'embauchage et de l'introduction de méthodes d'administration du personnel solides et efficaces.

Qualifications requises: un jeune diplômé universitaire possédant un an d'expérience industrielle, de préférence dans le domaine de l'embauchage, et qui serait à la recherche d'un poste d'avenir dans un milieu de relations industrielles hautement renommé. Une connaissance suffisante de l'anglais est nécessaire.

Prière de s'adresser en toute confiance à:

JOHN HOLT STEHEM AND COMPANY LIMITED
conseillers en personnel de direction
Montréal: 1155 ouest, boul. Dorchester. Tel. 866-1904
Toronto: Suite 4704 Toronto-Dominion Centre. Tel. 368-1781

Seules les personnes qui projettent de se faire une carrière dans les

RELATIONS INDUSTRIELLES

seront intéressées à ce poste

Le candidat doit avoir obtenu récemment (en '66, '67 ou plutôt '68) son baccalauréat ou sa maîtrise es arts avec, de préférence, une spécialité en économie. L'expérience ou des cours de statistique et de relations industrielles seront à l'avantage du candidat.

Le solliciteur devra être parfaitement bilingue et accepter d'occuper un bureau à Montréal.

Écrire à:

Case 982
Le Devoir,

et donner les détails de vos aptitudes

LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE LIGNERY

requiert les services d'un professeur masculin en Information scolaire et professionnelle.

Adresser toute demande à:

Service d'Orientation
a/s Monsieur Gilles Tremblay, coordonnateur
École secondaire Romain-Robidoux
1100, boulevard Ste-Elisabeth
La Prairie, - Qué.
Téléphone: 659-9621 - local: 222 ou 223

DIÉTÉTISTES DEMANDÉES

1 poste en Administration

1 poste en diétothérapie

- Hôpital de 300 lits à une demi-heure de Montréal

- Installation entièrement nouvelle

- Salaires et conditions de travail à discuter

S'adresser à:

Case 984
Le Devoir,
Montréal, Qué.

AVIS

CONCOURS #7

ASSISTANT-SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

AVIS est par le présent donné que la Commission Scolaire Régionale du Golfe requiert les services d'un Assistant-Secrétaire-Trésorier.

Conditions requises:

1. Âge minimum: 30 ans
2. Certificat en comptabilité, niveau universitaire ou équivalent
3. Expérience minimum en comptabilité: 10 années
4. Être bilingue.

SALAIRE DE DÉPART:
\$8,500.00

Les intéressés sont priés de faire application auprès du soussigné, dans les dix jours suivant cet avis.

CLAUDE MICHAUD,
Secrétaire-Trésorier,
Casier Postal 667,
Sept-Iles, Québec.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE LA CITÉ DE JACQUES-CARTIER

La Commission Scolaire requiert les services d'un Régisseur (Directeur des Services de l'Équipement)

LE POSTE:

Voit à l'entretien des bâtiments et du mobilier, fait exécuter les travaux de réparations et d'améliorations dans les bâtiments existants et surveille la construction des nouvelles écoles.

LE CANDIDAT:

Ingénieur (expérimenté surtout en bâtiments). Expérience dans le domaine scolaire utile mais non indispensable. L'équivalence d'expérience acquise par un contremaître général possédant plusieurs années d'expérience dans la construction et dans la rédaction de rapports pourra être considérée.

LE TRAITEMENT:

Le salaire avantageux, les conditions de travail et les bénéfices marginaux favorisent la candidature d'hommes sérieux et d'âge mûr. (entre 30 et 40 ans).

LES CANDIDATURES:

Toutes demandes accompagnées de la photo du candidat et de son curriculum vitae seront traitées confidentiellement et adressées au soussigné avec la mention au coin gauche inférieur de l'enveloppe "Poste de Régisseur". Elles devront être transmises le ou avant le 8 novembre 1968.

Maurice Y. Laplante,
Administrateur général et
Secrétaire-trésorier,
La Commission des Écoles Catholiques
de la Cité de Jacques-Cartier,
1877 rue Brébeuf,
Cité Jacques-Cartier.

REPRÉSENTANT COMMERCIAL

Important distributeur de films pour la télévision requiert les services d'un représentant commercial. Poste "cadre".

Fonctions: Élaboration de projets de vente et soumission aux stations de télévision et agences de publicité pour placement.

Maintien et extension des bonnes relations distributeur-clients.

Exigences: Être francophone et âgé d'environ 28 à 30 ans. Posséder un Baccalauréat en Sciences Commerciales (ou l'équivalent) et quelques années d'expérience dans la vente et la publicité.

Personnalité marquante, doigté et tact.

Parfaite maîtrise du français, bonne connaissance de l'anglais.

Avoir une automobile pour déplacement éventuels.

Traitement: Basé sur l'expérience et les qualifications.

Prière d'adresser son Curriculum Vitae à:

Case 983,
Le Devoir,
Montréal, Qué.

Les postulants sont assurés de la plus grande discrétion.

ÉDITION

Importante maison d'édition à Ottawa requiert les services d'un gérant de rédaction.

La tâche: ordonner la réalisation de publications selon un calendrier de travail, coordonner l'activité des rédacteurs et des services artistiques, préparer des contrats d'édition.

Le candidat: âgé d'au moins 25 ans, bilingue, cinq ans d'expérience dans un domaine similaire.

Inclure curriculum vitae, références et mention du salaire désiré. Écrire à:

Case 979,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

SECRÉTAIRE BILINGUE
TRAVAIL TECHNIQUE

Poste intéressant pour jeune fille bilingue dans le service médical d'une importante maison de produits pharmaceutiques.

Fonctions: Contrôle des étiquettes et des prospectus pour assurer qu'ils soient préparés et imprimés conformément au règlement de la Direction des aliments et drogues.

Qualités à l'emploi: Bilinguisme, minimum de 2 ou 3 ans de formation universitaire en chimie ou en pharmacie ou l'équivalent. Connaissance de la dactylographie.

Pour de plus amples détails téléphoner au:

Service du personnel,
933-7371

MERCK, SHARP & DOHME OF CANADA LIMITED.

LA COMMISSION DES ÉCOLES
CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRES D'EMPLOI

Secrétaire du Comité
des néo-canadiens

FONCTIONS

- Il remplit le rôle de coordonnateur et d'animateur auprès des associations néo-canadiennes et établit des contacts constants auprès des organismes gouvernementaux.
- Il est responsable de l'organisation d'un secrétariat, tient à jour les dossiers du Comité et prépare toute documentation utile à sa bonne marche; en particulier, il voit à la préparation du budget.
- Il tient à la disposition des groupes néo-canadiens une documentation variée sur la vie canadienne, au Québec, sur les bénéfices sociaux, la situation scolaire, etc.
- Il accomplit pour le Comité et sur demande du Président toute tâche connexe à son rôle de secrétaire et de coordonnateur.

QUALIFICATIONS

1. Études universitaires
2. Connaissance du milieu des groupes ethniques
3. Facilité de communication et sens de l'organisation
4. Capacité de s'exprimer couramment, tant par écrit que verbalement, dans les deux langues officielles du pays.

TRAITEMENT

Salaire jusqu'à un maximum de \$10,700

COORDONNATEURS AU BUREAU DE
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Disciplines:

- 1- alimentation
- 2- arts graphiques (imprimerie)
- 3- commerce et secrétariat
- 4- confection des vêtements (masculins et féminins)
- 5- dessin (technique architecturale, etc.)
- 6- électro-technique
- 7- mécanique (ajustage)
- 8- soins personnels, familiaux et hospitaliers
- 9- thermo-dynamique
- 10- travail du bois
- 11- véhicules-moteurs

FONCTIONS

- Étudier et évaluer les programmes d'études, les manuels, le matériel didactique et les méthodes d'enseignement
- Établir les étapes d'implantation des réformes proposées

QUALIFICATIONS

- Formation professionnelle permettant d'enseigner au secondaire
- Aptitudes pour la recherche et le travail en équipe
- Bonne connaissance du secteur public
- Expérience industrielle pertinente

TRAITEMENT

- Salaire comme enseignant, plus un supplément de \$1,725

Les candidats doivent indiquer la ou les disciplines choisies

DIRECTEUR DU BUREAU DE
L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

FONCTIONS

- Assumer la responsabilité d'améliorer la qualité des programmes de l'enseignement professionnel dans les écoles françaises de la Commission

QUALIFICATIONS

- Exercer une fonction administrative dans le domaine de la formation professionnelle
- Posséder une connaissance pratique du monde du travail
- Avoir un minimum de seize années de scolarité
- Avoir 10 ans d'expérience, dont au moins trois (3) ans dans l'enseignement professionnel

TRAITEMENT

- Jusqu'à un maximum de \$14,450

COORDONNATEUR DE LA PÉDAGOGIE
AU COURS SECONDAIRE
SERVICE DE PASTORALE

FONCTIONS

- Coordonner et planifier le travail des animateurs et des responsables en pastorale catéchétique
- Poursuivre les recherches et les expériences pédagogiques nécessaires à l'établissement de politiques propres aux besoins du milieu

QUALIFICATIONS

- Diplôme universitaire ou l'équivalent en théologie pastorale, catéchèse, sciences religieuses ou théologie
- Connaissance approfondie du milieu scolaire au cours secondaire

TRAITEMENT

- Salaire comme enseignant, plus un supplément de \$1,725

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent adresser leur curriculum vitae, en précisant leurs qualifications, leur expérience et l'emploi postulé, avant le 7 novembre 1968, à:

Monsieur André Séguin
Responsable de l'embauchage
La Commission des écoles catholiques
de Montréal
3737 est, rue Sherbrooke
Montréal 406.

Le secrétaire,
Sylvio de Grandmont.

Toronto devance Montréal dans le bâtiment

L'industrie de la construction dans la région de Montréal tire de l'arrière par rapport à celle de Toronto, a déclaré hier le directeur général de l'Association de la construction de Montréal, M. R. Nuth.

Autobus

Efforts pour mettre fin à la grève

Les représentants de Métropolitain Sud, Mille Îles Transport et Métropolitain Provincial ont négocié durant toute la journée d'hier avec les représentants syndicaux, en présence du conciliateur Gilles Laporte, en vue de mettre fin à une grève de chauffeurs d'autobus, qui a été déclenchée samedi dernier et qui prive quelque 120.000 banlieusards de leur moyen de transport.

Le service a été partiellement rétabli lundi quand 183 chauffeurs d'autobus appartenant à cinq compagnies exploitées par les Entreprises Transport Provincial Ltée, appartenant à M. Paul Desmarais, ont été autorisés par les grévistes à franchir, au volant de leurs véhicules, les lignes de piquets dressées tout autour du parc de stationnement où leurs autobus étaient garés. Néanmoins, les chauffeurs de trois autres compagnies ont refusé de retourner au travail.

Les demandes

Les grévistes réclament notamment une réduction de la semaine de travail qui est actuellement de 50 heures. Ils exigent la semaine de 40 heures. Des demandes salariales sont également en jeu. La compagnie a offert un salaire hebdomadaire de \$100 plus 5 1/4 cents du mille, cette offre étant répartie sur une période de 26 mois. Les employés veulent un salaire de base garanti de \$115 par semaine en plus de 5 1/4 cents du mille.

Les grévistes sont au nombre d'environ 800 parmi lesquels on dénombre des chauffeurs, des mécaniciens et des préposés à la vente des billets. Environ 300 des 800 grévistes sont à l'emploi de Métropolitain Sud, Mille Îles Transport et Métropolitain Provincial tandis que 430 autres sont des mécaniciens et des employés de bureau à l'emploi des cinq autres compagnies contrôlées par les Entreprises Transport Provincial Ltée.

Un autre groupe de 68 employés, également en grève, sont à l'emploi de Provincial Transport Realites et représentent des préposés à la vente des billets, à la salle des bagages et les réceptionnistes.

truction de Montréal, M. R. Nuth.

Parlant devant la section montréalaise de la Société des évaluateurs immobiliers, M. Nuth a souligné qu'on s'attendait à un certain ralentissement dans la construction à Montréal après l'Expo, mais que l'activité a en fait baissé de 25 p.c. cette année en regard de 1967 et de 40 p.c. en regard de 1966 la grande année de préparation de l'Expo.

"Nous nous attendions à un déclin, a-t-il dit, mais on n'a encore vu aucun signe de redressement dans le volume de la construction".

"On note une absence de projets dits de grande envergure, qui sont la preuve habituelle de croissance et d'un sain intérêt pour les investissements immobiliers".

M. Nuth a précisé que l'industrie de la construction au Canada terminerait l'année 1968 avec une production globale de 12 milliards de dollars, qui aura donné du travail à 600.000 personnes sur les chantiers. La valeur des travaux effectués au Québec s'élevait à 2,7 milliards de dollars, dont 40 ou 45 p.c. dans la région de Montréal.

"L'activité déployée dans la construction est un bon indice de la vitalité d'une économie, a poursuivi M. Nuth, et sous ce rapport, la région métropolitaine vient loin derrière Toronto".

Pour les 8 premiers mois de 1968, les contrats accordés à Toronto s'élevaient à \$420.000.000, tandis qu'à Montréal, le chiffre correspondant n'est que de \$277.000.000.

M. Nuth a ajouté qu'on notait une différence frappante dans le montant total des contrats accordés pour la construction domiciliaire: à Toronto, \$204.000.000 en 8 mois; à Montréal, moins de la moitié.

La construction d'usines, de bureaux et les grands travaux de génie sont également moindres à Montréal qu'à Toronto. Le seul domaine où la métropole surclasse sa rivale est la construction d'équipements sociaux, comme les institutions.

Un réflexe de conservation

BEAUPORT (PC) — "Si les politiciens sont trop lâches pour agir, on va les piquer, on va s'attaquer à la politique et détruire certains gars, s'il le faut. Si nous étions vraiment violents, le premier geste que nous devrions poser serait d'aller brûler la loi devant le Parlement."

C'est en ces termes que le président de l'UCC, M. Lionel Sorel, s'est adressé aux quelque 290 délégués réunis au congrès annuel de cet organisme, à Beaufort, en banlieue de Québec.

Après avoir critiqué la politique agricole du gouvernement, M. Sorel a ajouté que même si l'agriculteur décidait de faire la grève, il n'en reste pas moins que "les vaches ne sont pas disposées à agir de même et qu'elles continueront à manger et requerront des soins que personne ne peut leur refuser".

Au surplus, a-t-il dit, les cultivateurs sont trop conscients de leurs problèmes pour recourir à la

violence mais ils disposent "d'autres moyens dont on pourra apprécier l'efficacité en temps et lieu, si les circonstances viennent malheureusement à les requérir".

Notant le fait que 3.000 cultivateurs laissent l'agriculture, chaque année, le président de l'UCC a déploré que nos gouvernements, tant au palier fédéral que provincial, n'ont pas encore placé l'agriculture au centre de leurs préoccupations.

"Il nous faut une véritable politique de prix pour nos produits, a conclu M. Sorel, et je ne crois pas qu'il soit utopique d'affirmer que des dizaines de milliers d'autres cultivateurs seront forcés de joindre le marché des sans-travail à plus ou moins brève échéance, si nos gouvernements ne se ressaisissent pas assez tôt pour éviter ce qui s'annonce déjà comme la mort certaine de l'agriculture, sans compter les conséquences désastreuses qui s'ensuivront pour notre économie."

La contestation au soir de la vie

Un millier de personnes âgées marcheront sur l'hôtel de ville

Les gens de la vieille génération ont décidé eux aussi de descendre dans la rue pour sensibiliser à leur tour le public à leur mouvement de contestation qui porte en ce

moment sur l'abaissement du prix des billets d'autobus et de métro pour les personnes de plus de 65 ans, durant les heures creuses.

Si le temps le permet, un millier de personnes dans l'âge d'or partiront du Carré Viger à 14h30 cet après-midi, pour se rendre à l'hôtel de ville où une pétition sera présentée aux autorités municipales, au nom de quelque 250.000 personnes de 65 ans et plus de la région de Montréal.

La pétition a circulé pendant plusieurs jours et s'est enrichie de signatures lors de réunions organisées ici et là dans la ville de Montréal, et notamment au Community Centre de Notre-Dame-de-Grâce par la Senior Citizen's Organization for Lower Bus and Metro Fares. Ces réunions ont groupé des centaines de personnes âgées qui sont vivement intéressées à obtenir que le prix des billets d'autobus et de métro soit porté pour elles à 10 cents, entre 9 h30 et 16h00, période durant laquelle la plupart des autobus et des rames de métro circulent presque vides.

Il s'est produit en outre le jour-même où devaient être entamées de nouvelles négociations, en vue du contrat de 1969. La Fédération des armateurs du Canada (FAC) s'est refusée à tout commentaire sur cet arrêt de travail.

Rappelons que la FAC et l'AID avaient conclu une convention, en mars dernier, aux termes de laquelle les deux parties consentaient de soumettre tous leurs litiges à l'arbitrage exécutif d'un comité de conciliation et de s'abstenir de toute action de grève ou de lock-out jusqu'au 31 mars 1969.

Cette convention avait été ratifiée, en son temps, par les 40 sociétés membres de la FAC et les six sections de l'AID qui groupent un total de 4.500 débardeurs dans les ports du St-Laurent, Montréal, Trois-Rivières et Québec.

Le comité de conciliation qui doit soumettre son rapport le 31 mars prochain au ministre fédéral du Travail, est présidé par le juge Alan B. Gold, de la Cour provinciale du Québec. Les autres membres sont: M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec et M. William Baker, représentant la partie patronale.

Le comité de conciliation qui doit soumettre son rapport le 31 mars prochain au ministre fédéral du Travail, est présidé par le juge Alan B. Gold, de la Cour provinciale du Québec. Les autres membres sont: M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec et M. William Baker, représentant la partie patronale.

Ceci a été mis en doute, lors de la réunion au Community Centre, par le conseiller montréalais Abraham Cohen qui a fait observer que la CTM semble oublier que le privilège accordé multiplierait les sorties des personnes âgées, ainsi qu'on l'a constaté dans les villes de Cleveland, Los Angeles, Detroit, Edmonton, Calgary et Saskatoon notamment.

Opinions partagées

Le conseiller Jacques Brisebois, qui assistait également à la réunion de Notre-Dame-de-Grâce, a dit que les opinions sont partagées également au conseil municipal de Montréal au sujet du privilège demandé, mais qu'une étude plus approfondie du problème a été faite cette semaine.

Il semble que si le conseil municipal s'engage à couvrir les pertes que la CTM pour-

rait encourir en accordant le privilège, la vieille génération aura gain de cause. C'est ce soir d'ailleurs que le conseil municipal de Montréal se réunira en séance régulière et qu'il prendra vraisemblablement le vote sur une résolution soumise par le conseiller

Colloque de la SSJB

Les aspects positifs de notre économie

Les aspects positifs de l'économie canadienne-française au Québec, c'était le sujet choisi hier soir pour un colloque de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Réunis dans un grand restaurant de l'Est de la ville, les participants ont écouté les communications des économistes, pris part à des discussions et entendu les conclusions présentées par le vice-président de la SSJB, M. François-Albert Angers.

Dans l'ensemble les conférenciers ont été optimistes et lucides.

M. Claude Moquin a brossé un tableau de la place des Québécois dans le domaine économique et commentant les termes du rapport de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme prématurément livrés au public par un journaliste bien informé, s'est étonné de ce que les spécialistes semblent s'alarmer d'une situation qui, a-t-il dit, remonte aux années 1960-61.

M. Moquin a affirmé que depuis dans la grande industrie, le Canadien français, tranquillement accède à la direction des entreprises et qu'il est en voie de contrôler son économie, s'étant décidé à prendre la relève pour bâtir un Québec fort dans un Canada uni.

Le Dr Rosario Cousineau, dans un exposé très didactique, a dressé un bilan complet de la place des Canadiens du Québec dans les différents secteurs de l'économie: il a souligné leur rôle prépondérant dans l'agriculture, leur petit nombre dans l'exploitation minière et dans l'industrie manufacturière, leur importance variable dans le secteur commercial, financier et les entreprises de service, et insisté sur la nécessité de développer l'esprit de solidarité qui améliorera un développement économique que permettent le nombre et la compétence.

Pour M. Kamal Eid qui a traité du mouvement coopératif, il existe des déficiences dues à l'absence d'unité dans ce domaine, à la lenteur de la prise de décision, à un traditionalisme exagéré chez les dirigeants de coopératives, au manque d'éducation du pu-

Le parc de l'île Sainte-Hélène serait rendu à la population de Montréal dès l'été prochain

Dans les cercles municipaux, on laisse entendre que le comité exécutif de la ville de Montréal a trouvé une formule pour permettre l'accès du public aux piscines de l'île Sainte-Hélène au cours de l'été prochain. En d'autres termes, le parc de l'île Sainte-Hélène serait détaché de quelque façon de Terre des hommes et rendu à la population de Montréal.

Le maire Drapeau a d'ailleurs l'intention d'annoncer, dès son retour d'Europe, des changements majeurs à Terre des hommes.

En rendant à la population de Montréal le parc de l'île Sainte-Hélène avec ses piscines et terrains de jeux, l'administration municipale couperait court aux nombreuses critiques qui ont été formulées au sujet de Terre des hommes.

La population de Montréal avait accepté de bon gré la fermeture du parc de l'île Sainte-Hélène en novembre 1966, car il s'agissait alors de préparer un événement unique: l'Expo 67.

Un règlement d'ordre assez général avait été adopté par le conseil municipal de Montréal pour autoriser la fermeture de rues, ruelles, places publiques et le reste, en prévision des préparatifs de l'Expo 67.

Durant l'Expo 67, le parc de l'île Sainte-Hélène demeura à la disposition des autorités de l'Expo. Mais sitôt le grand événement terminé, les pressions commencèrent pour la réouverture au public du parc de l'île Sainte-Hélène avec ses piscines et terrains de jeux.

Le maire Drapeau refusa cependant de dresser une clôture entre le parc et l'emplacement de Terre des hommes, sous prétexte de ne pas faire de ségrégation: riches d'un côté et pauvres de l'autre.

Sous les pressions de divers corps intermédiaires, y compris la Société Saint-Jean-Baptiste, la ville songea à céder le parc de 100 acres de l'île Notre-Dame à la population de Montréal, mais on ne tarda pas à constater que c'était une mauvaise solution de rechange.

C'est alors que la ville de Montréal, avec la coopération du gouvernement de Québec, décida de distribuer aux assistés sociaux de la région de Montréal quelque 200.000 visas pour la Terre des hommes.

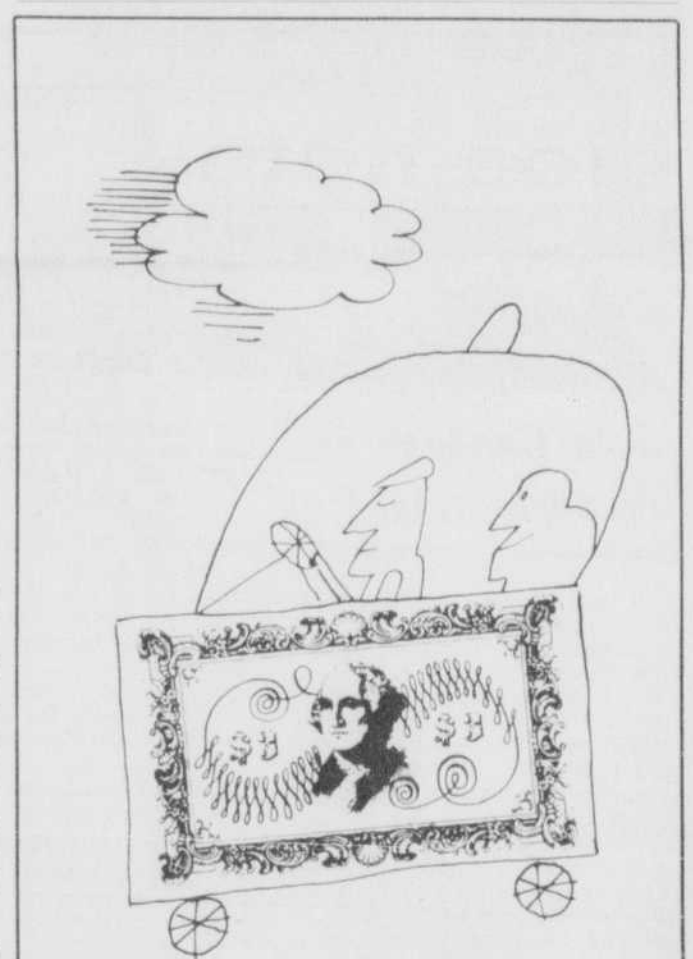
L'Autriche présentera l'évolution du ski à Terre des hommes 1969

VIENNE — L'Autriche participera à Terre des hommes 1969. C'est le second pays à annoncer officiellement sa participation. Comme la France, l'Autriche renouvellera complètement le contenu de son pavillon avec une présentation sur l'évolution du ski.

C'est le président de la Chambre de commerce fédérale, M. Rudolf Sallinger, qui a annoncé la décision de l'Autriche au maire Jean Drapeau. Le maire de Montréal en est à la quatrième étape de sa tournée publicitaire de 19 jours dans dix pays d'Europe. Il est accompagné dans sa mission par le directeur général de Terre des hommes, M. Guy Huot, le directeur des relations publiques, M. Bill Bantey.

Les responsables de la participation autrichienne ont déjà conclu une entente avec le musée des sports d'hiver de Murzzuschlag pour l'obtention de pièces importantes. Le musée des sports d'hiver est considéré comme le seul musée de ski au monde.

Les pièces d'exposition comprendront des skis anciens, l'équipement des premiers skieurs, des photographies des pionniers, des modèles d'armes de la mode d'hiver, des diapositives sur les grands centres du ski en Autriche, et même une benne. Dans le cinéma du pavillon, on présentera des films sur le ski.



\$3.00 plus près de New York.

Quand Eastern Air Lines vous amène à New York, vous arrivez plus près de Manhattan, à La Guardia. Soit une demi-heure plus tôt. Et \$3.00 de moins par taxi. Nous avons six vols directs vers La Guardia (5 le dimanche). Le premier décollage à 8:00 AM, le dernier, à 8:55 PM. Pour les correspondances internationales, nous avons deux vols directs quotidiens vers Kennedy. Pour réservations, voyez votre agent de voyages. Ou encore, appelez Eastern à 849-4721.

EASTERN
S'envoler devient un plaisir

Outremont

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Cottage détaché, idéal pour bureau et résidence d'un professionnel: 12 pièces, 6 chambres à coucher, Paroisse St-Germain, sous-sol parqué, 3 salles de bain modernes, 2 salles de toilette, boiserie chêne, 220 volts; excellent état.

\$49,500-Vendeur garderait balance de vente

Roland Deserres. TÉL.: 273-1509

Jean-Guy Décarie & Associés, courtiers

peugeot
une
valeur à
toute
épreuve



\$2,245.00

Pneus Michelin X, traction avant, 4 vitesses synchronisées, ceintures de sécurité, loquet de sécurité arrière pour les enfants, chauffage canadien.

Roger Automobile Ltée
932-2925

DEVENEZ

TRADUCTEUR-INTERPRÈTE

EMPLOIS STABLES ET BIEN RÉMUNÉRÉS

STAGE de FORMATION: 2 à 6 MOIS

Pour tous renseignements composez 866-7258

• BERLITZ TRADUCTIONS •
SUITE 805 PLACE VICTORIA

Vers des réformes en matière d'évaluation?

Dans un discours qu'il prononçait dimanche devant l'Association des estimateurs municipaux du Québec, le ministre des affaires municipales a dit que le gouvernement projette des réformes prochaines dans le domaine de l'évaluation immobilière. C'est un sujet dont on parle depuis quelques décennies et qui a fait l'objet de plusieurs études.

La Commission Bélanger, dont le rapport date de décembre 1965, constatait alors que l'évaluation foncière au Québec n'avait guère évolué depuis le siècle dernier, dans ses modalités d'application, sauf dans les villes d'une certaine importance. D'après son enquête, les disparités constatées à travers la province étaient attribuables à l'incohérence ou même à l'absence de méthodes d'évaluation.

La plupart des municipalités n'évaluaient pas à 100% de la valeur réelle, et les taux variaient d'une façon invraisemblable, allant de 10% à 75% de la valeur. Même dans les municipalités qui prétendaient estimer les immeubles à la valeur réelle, il arrivait souvent que les méthodes d'évaluation étaient improvisées.

On sait que le rapport Bélanger a recommandé au gouvernement provincial une triple réforme: l'uniformisation des dispositions légales relatives à l'évaluation, la création d'une Régie provinciale de l'évaluation foncière, et l'institution d'une commission d'appel.

La situation chaotique de l'évaluation municipale, constatée par le rapport Bélanger, et qui n'a probablement pas beaucoup changé depuis car il n'y a pas eu d'intervention législative à ce sujet, comporte deux graves inconvénients. Le premier, c'est qu'à l'intérieur de la municipalité, la sous-évaluation des immeubles imposables entraîne une injustice car elle favorise les propriétaires d'immeubles importants aux dépens des propriétaires de maisons modestes. Quel que soit le taux d'imposition, les gros propriétaires se trouvent exemptés en pratique d'un plus fort montant que les petits.

Un autre inconvénient qui pouvait être négligeable au début du siècle devient de plus en plus grave avec le progrès de l'urbanisation: lorsque des municipalités voisines doivent assumer les frais de services communs, la base du partage des coûts, qui devrait être normalement l'évaluation imposable, est trop arbitraire ou trop inégale. Dans le cas de la région montréalaise, on a dû il y a plusieurs années procéder à une expertise pour ramener à un dénominateur commun les évaluations des villes qui devaient contribuer au coût du boulevard métropolitain. C'est encore cette méthode qui est appliquée pour ajuster les contributions au coût du métro et aux déficits de la CTM.

Cette inégalité des évaluations a aussi des répercussions dans le domaine scolaire. La Commission Parent, dans le 5ème volume de son rapport, publié en mars 1966, et qui portait sur le financement de l'éducation, a préconisé l'uniformisation des évaluations; elle constatait aussi que l'inégalité était encore aggravée, dans le cas des grandes sociétés commerciales et industrielles, par les commutations de taxes qui ont été accordées dans le passé; ces commutations devaient être supprimées si l'on veut arriver, par l'uniformité des évaluations, à une répartition équitable des impôts fonciers.

En attendant cette réforme, le ministère de l'éducation a établi il y a quelques années des indices de richesse pour assurer le mieux possible une normalisation de l'effort fiscal des contribuables. La Commission Parent a recommandé de continuer l'usage de ces indices en attendant la réforme générale des évaluations qui peut exiger quelques années.

Peu de temps après la publication du rapport Bélanger, le gouvernement Lesage avait soumis à la Législature un projet de loi qui comportait la nomination d'un commissaire chargé de procéder à la standardisation des évaluations et d'ajuster à la valeur réelle le montant global de cha-

que rôle d'évaluation; le bill proposait aussi la création d'un tribunal d'appel. Ce projet n'a pas eu de suite, car au lieu de poursuivre la session après le congé pascal, le gouvernement Lesage a décidé de faire des élections qui allaient porter M. Johnson au pouvoir.

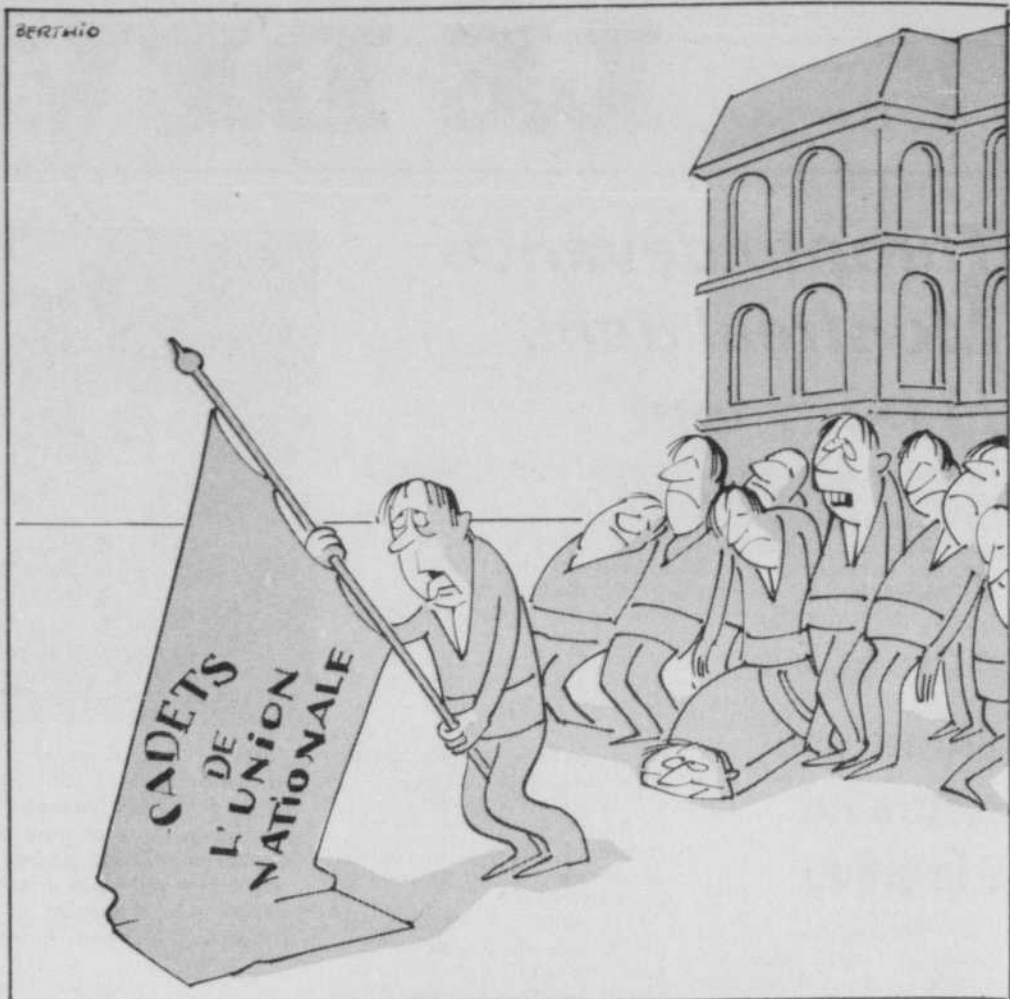
Le projet de loi de M. Lesage équivalait à étendre à toute la province la formule qui a été adoptée dans la région métropolitaine de Montréal pour ramener les rôles d'évaluation à un dénominateur commun. C'est été une étape vers la réforme plus profonde préconisée par la Commission Bélanger. Comme premier pas dans cette voie c'était une initiative intéressante.

Depuis plus de deux ans qu'il est au pouvoir, le gouvernement de l'Union nationale n'a pas jugé à propos de présenter une législation à ce sujet. M. Lussier n'a pas donné de détail sur les projets du gouvernement et l'on ne sait pas si la réforme annoncée ira plus loin que celle qu'avait proposée M. Lesage.

Le ministre a dit que cette intervention était reliée à la mise en place de nouvelles structures régionales; la standardisation des rôles pourrait répondre à cet objectif, au moins en attendant mieux. Mais il a ajouté que les rôles d'évaluation sont des mines de renseignements qui peuvent servir à l'aménagement du territoire et à la planification administrative, et il a dit que l'Association des estimateurs municipaux serait consultée.

C'est peut-être un indice que le gouvernement songe à une véritable uniformisation qui serait imposée par une législation et placée sous l'autorité d'un organisme comme celui que proposait la Commission Bélanger. Il s'agit d'une tâche difficile, et complexe, qui ne pourra pas être accomplie du jour au lendemain, mais il est d'autant plus nécessaire de s'y attaquer sans autre retard. La solution de ce problème faciliterait des réformes urgentes en matière de coordination régionale en plus de rendre plus équitable le partage du fardeau fiscal.

Paul SAURIOL



LIBRE OPINION

Les CEGEP ou le réformisme pris à son propre piège

par Claude Panaccio

Samedi, 5 octobre 1968, en première page de La Presse: "Les CEGEP menacent le Québec d'une crise très sérieuse." Et le journaliste d'expliquer: "Le Québec se dirige vers une crise très sérieuse si les Collèges d'enseignement général et professionnel continuent de former en aussi grand nombre des jeunes qui entreront à l'Université." Ces avertissements — graves s'il en est — ne se rattachent pas à quelque rumeur anonyme ou à quelque nouvel épouvantail inventé par les irréductibles adversaires de la réforme scolaire; ils viennent au contraire de ceux-là mêmes qui ont tout d'abord pensé les CEGEP. M. David C. Munroe, vice-président du Conseil supérieur de l'éducation et Mgr Alphonse-Marie Parent, président de la désormais célèbre commission royale d'enquête sur l'éducation au Québec.

Ces messieurs auraient-ils, comme on dit, "viré leur capot de bord" et seraient-ils subitement — mais un peu tard — devenus partisans du statu quo? Ou viennent-ils seulement de prendre conscience d'une des conséquences inévitables de la réforme scolaire — ou du moins selon le compte rendu que La Presse fournit de leurs allocutions au quatrième colloque annuel de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval — cette conséquence n'a rien d'inévitable, elle est tout simplement due au comportement — inattendu — d'un trop grand nombre d'étudiants qui s'orientent vers le secteur "général", c'est-à-dire vers l'université, plutôt que vers les secteurs "professionnels", c'est-à-dire le monde du travail.

Problème individuel ou contradiction sociale?

Le journaliste Claude Gravel cite Mgr Parent lui-même: "Je suis très inquiet de voir que tant d'étudiants du secondaire vont au CEGEP pour se préparer à l'université", et il résume ainsi sa position: "Mgr Parent s'est dit d'avis que si tous les étudiants agissent ainsi, nous courrons vers un échec certain, car ce ne sont évidemment pas tous les jeunes qui peuvent suivre des études universitaires."

Dans la mesure où cette analyse tend à imputer à des comportements individuels — ceux des étudiants qui ne se conduisent pas comme on le prévoyait — la responsabilité d'une crise d'envergure sociale, il est certain qu'elle ne va pas au fond des choses. C'est par la compréhension du système social que ces comportements s'expliquent et cessent, à vrai dire, d'être proprement individuels.

La réforme majeure — au moins idéalement — rapportée par les CEGEP

est la réforme des collèges classiques (cours général) et des écoles professionnelles et techniques. Pensait-on sérieusement qu'une fois cette réunion accomplie et une fois la gratuité scolaire acquise dans les deux secteurs, les proportions resteraient inchangées? Si tel est le cas, c'était bien mal évaluer la réalité sociale!

Le rapport Parent a brouillé les cartes...

Le rapport Parent d'ailleurs, dans sa description de l'ancien système scolaire, semblait déjà sous-estimer sa dimension proprement économique-sociale. La séparation du "classique" et du "professionnel" correspondait pour lui à une scission regrettable — mais

certainement réparable — entre la formation générale et la spécialisation: "L'ancien cours classique offrait à une minorité d'étudiants une longue formation trop exclusivement générale, les autres élèves, engagés dans le cours secondaire public ou le cours technique, étaient trop tôt spécialisés. Depuis quelques années, on a voulu offrir des cours spécialisés dans l'enseignement classique et une meilleure formation générale dans les autres cours. Mais ces deux mouvements complémentaires ne s'achèveront que par leur réunion" (Rapport Parent, T.II, p. 157-158).

Or le véritable fossé n'était pas d'ordre intellectuel, mais d'ordre économique-social. Le "classique" était traditionnellement réservé à l'élite et le "professionnel" à la masse. Ce qui, dans le contexte social, était tout à fait normal: le classique menait à l'université et l'université formait les dirigeants (ou, si l'on veut parler de façon plus précise, la classe dirigeante); le "professionnel" conduisait directement sur le marché du travail et formait la classe des "dirigés". Le système scolaire était ainsi la réplique "en petit" du système social.

Le rapport Parent, basé sur une philosophie individualiste, désireux d'"élever la moyenne de fréquentation scolaire", d'"assurer à tout un meilleur enseignement", de décloisonner la formation générale et la spécialisation, de hausser le niveau des études professionnelles et préuniversitaires, bref guidé par des principes parfaitement acceptables au système, n'en devient pas moins le grand "brouilleur de cartes": toute la distribution se trouve faussée. Malgré le souci des auteurs du rapport de passer rapidement sur les implications sociales de leurs réformes, de parler plutôt en termes de droits de la personne ou de l'individu (ce qui est une des façons — peut-être la plus subtile — de méconnaître la spécificité du social par rapport à l'individuel), il faut voir que l'inadéquation entre le système scolaire et le système social aboutit à une maldonne ("mixed deal" comme on dit par ici), à une des plus graves contradictions possibles au sein d'une société.

Il est évident, en effet, qu'après avoir accordé aux classes sociales inférieures (selon la hiérarchie établie) les mêmes possibilités d'accès à l'Université, c'est-à-dire à l'escalade vers les classes supérieures, on ne saurait leur reprocher de s'en prévaloir. On ne saurait d'ailleurs même pas s'en étonner: notre société a toujours économiquement favorisé le diplôme universitaire; tout son dynamisme provient d'ailleurs de ce désir qu'elle inculte aux individus de monter dans l'échelle économique. Il est donc dans la logique du système que, pour reprendre les termes de Mgr Parent, tant d'étudiants du secondaire aillent au CEGEP pour se préparer à l'Université. Ce qui est étonnant, c'est qu'il n'y ait pas plus et que l'inconscient collectif des classes défavorisées nourrisse encore de profonds complexes inhibiteurs.

Les causes profondes du malaise

Mais alors, qu'est-ce qui n'est pas dans la logique du système? Qu'est-ce qui ne va pas? Une autre réponse superficielle, mais déjà plus réaliste, serait de dire que ce sont les universités. Il est exact, en effet, qu'elles sont en retard sur la réforme scolaire et qu'elles ne répondent, ni en organisation matérielle, ni en politi-

ques pédagogiques, aux exigences du raz de marée qui déferle sur elles. Il est à prévoir que — pour le moment du moins — c'est le raz de marée qui se brisera le nez sur le mur inébranlable de la forteresse universitaire et que pas mal d'étudiants — somme toute innocents — s'en retrouveront les fesses à l'eau.

Cette réponse n'est cependant pas encore assez radicale, car même si par miracle l'université — cent entouron qui sépare désormais les CEGEP de l'"élite" québécoise — s'élargissait brusquement au risque de se rompre, ce serait les débouchés qui manqueraient. La classe dirigeante ne peut pas se permettre d'être plus nombreuse que la classe dirigée, elle ne peut pas se permettre — la faute n'en est à personne, c'est dans la logique du système — d'ouvrir toutes grandes ses portes pour accueillir le plus de monde possible. Comment parlerait-on encore de classe privilégiée? Et s'il n'y avait plus de classe privilégiée, le système ne serait plus le système!

La contradiction fondamentale est donc la suivante: le régime ne vit qu'en entretenant chez ses membres le désir de monter dans l'échelle sociale (cf. Vance Packard, *L'Assaut de la pyramide sociale*). Mais il avait jusqu'ici la sagesse de limiter des le départ les ambitions des défavorisés. Il les encourageait à désirer, mais pas plus qu'il ne faut: les parents soucieux ne pouvaient pas avoir l'idée d'envoyer leurs enfants au classique. La ségrégation allait de soi, parce qu'elle était toujours déjà là. Or le moment de cette ségrégation fatale tend à être retardé de plus en plus. Des ambitions beaucoup plus audacieuses sont aujourd'hui autorisées.

Les frustrations b'en sûr n'en seront que plus profondes, mais elles ne pourront plus être acceptées comme allant de soi. Symbole de la division des classes sociales, l'ancien système scolaire assurait, de par sa structure même, un endoctrinement social extrêmement efficace. On a oublié, à cet égard de lui trouver un remplaçant; et cela remet en question, sans trop qu'on s'en aperçoive, tout le système social et tout le système économique.

Se peut-il que notre capitalisme tout-puissant ait commis pareille gaffe? ou ne faut-il y voir encore qu'une nouvelle réforme, bonne seulement à apaiser les mécontents? C'est une réforme certainement, et non pas une révolution comme on veut parfois nous le faire croire, mais le réformisme ici est pris à son propre piège: il rend manifestes les contradictions du système. Non qu'il y ait là quelque erreur de tactique de la part du pouvoir établi, mais parce que la contradiction couvait déjà depuis longtemps et n'attendait que l'occasion d'apparaître.

Le capitalisme en effet, a besoin, pour continuer à vivre, de permettre une fréquentation scolaire accrue, de favoriser une certaine émancipation intellectuelle, même chez les classes inférieures (toujours selon la hiérarchie établie). Mais cette hausse de la scolarisation, cette démocratisation systématique de l'éducation — qui, dans son mouvement même, est destinée à faire le jeu du capitalisme — doit favoriser en même temps une prise de conscience plus vive des inégalités et des contradictions sociales. Les milliers d'étudiants de CEGEP qui sont refusés à l'université se-

Suite à la page 2

(M. Claude Panaccio est professeur de philosophie au CEGEP Ahuntsic et à l'université de Montréal.)

bloc-notes

L'avenir de M. Saulnier est-il à Air Canada ou à Montréal?

Il peut sembler inopportun de s'interroger sur une décision qui n'intéresse, en dernière analyse, que l'homme qui doit la prendre. Mais il est des hommes qui, en raison de leur passé et de leur personnalité, ne s'appartiennent pas tout à fait, liés qu'ils sont au destin même de la communauté dont ils font partie. M. Lucien Saulnier est l'un de ces hommes.

La rumeur veut que M. Saulnier accède peut-être ces jours prochains à la présidence d'Air Canada. Rien ne nous plairait davantage — nous l'avons déjà écrit à l'occasion d'une campagne de presse menée en faveur d'un autre candidat par certains journaux — que de voir un Canadien français à la tête de cette société ou le français en général, et les Canadiens français en particulier, ont longtemps fait figure de parents pauvres. Dans le cas de M. Saulnier, toutefois, cette perspective soulève des problèmes qu'on aurait tort de passer sous silence.

Un premier problème a trait à la succession éventuelle de M. Saulnier à l'hôtel de ville. M. Saulnier, en sa qualité de président du Comité exécutif, occupe dans la vie municipale une place unique. M. Drapeau engendre (ou vulgarise) les idées brillantes, les projets éclatants. M. Saulnier veille au jour le jour à la marche régulière des affaires. Avec une discipline admirable et une vigueur exceptionnelle, il apporte à la conduite des affaires municipales l'élément de stabilité et de solidité sans lequel bien des succès eussent été soit éphémères, soit impossibles. Il en est de M. Saulnier comme de bien des hommes qui occupent avec vigueur la place qui leur est dévolue. Le président du Comité exécutif domine tellement la marche des affaires municipales qu'il n'a guère permis à d'autres hommes de se faire valoir et que, s'il devait partir du jour au lendemain, il ne serait point facile de lui trouver un successeur valable. On a parlé de la possibilité d'un cumul par M. Drapeau du poste de maire et du poste de président de l'exécutif. Cette idée ne nous sourit pas. Les dons de M. Drapeau ne sont pas dans la ligne de ceux qu'exige la fonction de président du Comité exécutif. S'il n'existait pas d'autre solution que celle-là au problème que pourrait créer le départ de M. Saulnier, ce pourrait être une raison suffisante pour obliger l'actuel président du Comité exécutif de Montréal à demeurer à son poste.

Un autre problème a trait à la nature exacte de la fonction qui se-

rait confiée à M. Saulnier à la société Air Canada. M. Saulnier deviendrait, avons-nous compris, président du conseil d'administration d'Air Canada, pendant que la "présidence exécutive" serait confiée au poulain de M. MacGregor, M. Seagrims. Ce genre d'arrangement est séduisant sur papier. Il se révèle souvent, dans la pratique, ambigu et frustrant. Nous serions étonné que M. Saulnier acceptât pareil arrangement. Si M. Saulnier doit aller à Air Canada, qu'il y aille non pas dans un rôle mal défini, mais pour y occuper une fonction qui comporte la plénitude normale de l'autorité. Tout autre arrangement serait risqué pour cet homme qui a été habitué, depuis des années, à travailler dans des situations claires.

Le prochain défilé de la Saint-Jean

A la suite des célèbres événements qui ont marqué cette année le défilé de la Saint-Jean, on ne saurait qu'appuyer les autorités policières et municipales, qui exigent que le défilé ait lieu dorénavant le jour plutôt que pendant la soirée. Il suffit d'avoir vécu de près l'expérience du 24 juin dernier pour savoir qu'une manifestation aussi considérable, se déroulant le soir, peut trop facilement, en cas de troubles, échapper au contrôle des forces de l'ordre. Nous avons exprimé, à maintes reprises, des critiques sévères sur le rôle que jouèrent, le 24 juin dernier, certains agents de la force policière de Montréal. Cela ne doit pas nous empêcher d'admettre qu'en raison des conditions extrêmement difficiles que créait l'obscurité de cette nuit de juin, l'action des policiers fut rendue beaucoup plus difficile, voire inhumaine.

Le défilé est sans doute plus beau (pour ce qu'il lui reste de beauté véritable...) la nuit. Il créerait cependant moins d'occasions de désordre s'il se déroulait pendant l'après-midi, comme autrefois. A la suite des événements du 24 juin, un choix paraît s'imposer en faveur de l'après-midi. Si tel est vraiment l'avis des autorités compétentes, celles-ci feraient preuve de faiblesse en optant pour un défilé nocturne. On comprend le dépit que cette décision inspirera peut-être aux dirigeants de la Saint-Jean-Baptiste et aux partisans du défilé nocturne: on ne doit pas moins exiger que le souci de l'ordre public l'emporte sur les préférences sentimentales de ces messieurs.

Monopole du taxi à Dorval

A l'aéroport de Dorval, il existe depuis des années un monopole inadmissible du transport par taxi. Si

vous descendez à Dorval et que vous voulez emprunter un taxi pour regagner votre domicile, vous devez obligatoirement louer une voiture de la maison Murray Hill. Il est interdit à toute autre maison d'accepter des passagers à l'aéroport.

Pareil monopole n'existe nulle part ailleurs, à notre connaissance, dans la métropole. Autrefois, des firmes particulières avaient le contrôle de postes de taxis situés à l'entrée de tel hôtel, de telle gare ou à tel coin de rue. Tous ces monopoles furent supprimés il y a déjà belle lurette, au profit d'une concurrence plus ouverte. Seul subsiste le régime féodal dont bénéficie à Dorval la maison Murray Hill.

Les chauffeurs de taxi veulent supprimer ce monopole. Ils ont obtenu, dans leur campagne, l'appui d'un homme très raisonnable, M. Robert Bourassa, député de Mercier à la Législature de Québec. Nous souhaitons vivement que les démarches qui seront faites ces jours prochains afin de promouvoir la cause des chauffeurs de taxi, soient couronnées de succès. Les autorités invoqueront peut-être, pour garder le statu quo, des engagements déjà définis par contrat. Au cas où certains contrats seraient d'une durée abusive, il faudrait les briser par des moyens extraordinaires comme ceux que sait inventer le législateur. Si ces contrats étaient d'une durée ordinaire, il faudrait des maintenant prévenir les intéressés que les services de transport à Dorval ne sauraient plus longtemps être régis par des normes empruntées à l'âge de la féodalité. L'aéroport de Dorval est, après tout, une propriété publique.

Le rapport du Comité de restructuration scolaire à Montréal

J'ai pu passer, l'autre jour, pour sévère (certains m'ont même accusé de dépit) dans les remarques que je formulais à propos du faux "scoop" de La Presse en rapport avec la troisième ou quatrième, je ne sais plus tropi tranche du rapport B.B. Afin de rassurer ceux qui commencent déjà à m'accuser de servilité à l'endroit du pouvoir, je voudrais attirer amicalement l'attention de mes amis de La Presse sur un autre document: le rapport du Comité de restructuration scolaire de Montréal.

Ce rapport a été remis lundi dernier à M. Jean-Guy Cardinal. Maintenant que le ministre est en possession officielle du document, je serai le premier à le blâmer sévèrement s'il ne le rend pas public d'ici quelques jours tout au plus. Je dirai même sans hésiter que M. Cardinal, aurait dû insister pour que le rapport fût rendu public le jour même où il fut remis au ministre. Cette manière qu'ont les hommes publics, à Québec, de s'appropri-

des rapports de comités d'étude ou de commissions d'enquête comme s'ils leur appartenaient en exclusivité pendant des semaines et des mois, n'a aucune justification ni du point de vue de l'intérêt public ni en vertu de la tradition bien établie de notre régime.

Si La Presse, dans quelques jours, s'avisait de publier le texte intégral du dit rapport, je l'en féliciterais. Je considérerais qu'alors, elle rendrait véritablement service au public car elle ne ferait que lui rendre un document qui lui appartient désormais. Et si Le Devoir entrerait en possession du document, il n'hésiterait pas une minute... à le publier.

Il existe à Québec, depuis l'avènement de l'Union nationale, une tendance regrettable à garder sous le boisseau des documents qui ont été dûment remis à l'autorité sous leur forme définitive, par des organismes d'étude ou d'enquête officiels. Tout ce qui peut être accompli afin d'accélérer dans ces cas le processus de divulgation échappe, pour des raisons évidentes, à la critique que je formulais l'autre jour.

Une critique fondée de M. Lesage

M. Jean Lesage a dénoncé, l'autre jour, à la Législature, un communiqué de l'Office d'information et de publicité du Québec, relatif à un discours récent de M. Paul Allard, ministre des richesses naturelles. Le communiqué prétendait résumer un discours officiel du ministre. Il était, en fait, un exemple type d'information partisane.

Un ministre n'est pas un ange, il a le droit de tenir, quand il le veut et où il le veut, des propos partisans. Mais ce n'est pas la tâche d'un office gouvernemental d'information de se faire l'écho complaisant de tels propos. L'office gouvernemental d'information doit se conformer à des exigences très élevées d'impartialité et d'objectivité. Il ne doit jamais devenir le propagandiste de ministres ou de députés dans les circonstances où ceux-ci veulent servir leur parti autant sinon plus que le seul gouvernement.

Le texte que M. Lesage a dénoncé était un exemple parfait de ce qu'un office gouvernemental d'information ne devrait jamais faire. Par malheur, M. Lesage était, au moment où il fit son intervention en Chambre, "hors d'ordre", comme on dit dans les Parlements. Il avait néanmoins raison et celui qui le rappela à l'ordre — c'était, en l'occurrence, le premier ministre — conviendrait sans doute volontiers qu'il existe un ordre bien plus important que celui auquel il fut fait appel à propos de l'intervention de M. Lesage.

C.R.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trouver: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$28.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. Adieux au Canada, par la poste: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$8.00. À l'étranger: 12 mois \$40.00, 6 mois \$25.00. Édition du samedi: 12 mois \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des idées

des événements

des hommes

Le Canada dans la vie internationale

2 - Les lignes de force de la politique récente

par John W. Holmes

● Texte d'une communication présentée à la décennie sur "Le Canada au seuil de l'abondance", tenue à Cérisy-La-Salle, en Normandie, en juillet dernier. John Holmes est directeur du Canadian Institute of International Affairs et fut naguère sous-secrétaire d'Etat aux affaires extérieures du Canada.

Le Canada et la crise de l'OTAN

Le fait que l'OTAN est devenue à certains égards une source de divergences entre la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, est cause de tristesse pour le Canada — et, soit dit en passant, cela supprime une des principales raisons de notre participation. C'est pourquoi le Canada a fait un effort isolé et désespéré pour que les quartiers généraux de l'OTAN restent à Paris — une tentative considérée à Washington et à Londres comme un ennuyeux reflet de la politique domestique canadienne. Les grandes puissances s'attendent à ce que nous acceptions les pressions internes comme justification de certaines des choses irrationnelles qu'elles font, mais elles s'attendent à ce que des puissances moindres se comportent en États bien disciplinés totalitaires. Pour ce qui est de la gratitude de Paris, il semble que cela ait été un mauvais calcul. La brouille entre Washington, Londres et Paris est néanmoins très inquiétante pour les responsables de la politique étrangère du Canada. Il est tout à fait faux de supposer qu'on puisse diviser les attitudes des Canadiens en

celles des anglophones, qui veulent suivre Londres ou Washington, et celles des francophones qui veulent suivre Paris. Ce qui est vrai, toutefois, c'est que nous serions toujours mal à l'aise si nous nous confondions avec un camp qui serait hostile à l'une ou l'autre de ces trois puissances. Il y a eu, au Canada, très peu de divergences d'opinion sur la politique étrangère où les francophones et les anglophones se sont affrontés. Les opinions sur tout, du Vietnam à l'OTAN ou encore à propos de nos relations avec la Chine, transcendent les lignes linguistiques. Il ne sera pas facile, toutefois, de maintenir l'accord en politique étrangère parmi les deux cultures canadiennes si la rupture entre les États francophones et anglo-saxons s'élargit sur la scène mondiale.

Notre moyen de maintenir une certaine flexibilité a été d'éviter un alignement diplomatique trop étroit avec l'un des blocs, et de participer à plusieurs associations différentes. Pour le Canada, les deux principales associations dans le passé ont été l'OTAN et le Commonwealth.

Le Commonwealth

Nous aborderons le sujet du Commonwealth d'une façon spéciale puisqu'il n'est pas très bien compris, même de la part de ses membres composants. Lorsque la structure du Commonwealth fut transformée au lendemain de 1947 par la décision de l'Inde, du Pakistan ainsi que d'autres pays non Européens de continuer d'adhérer à cette association, le vieil "Empire", bien loin de se scinder et de disparaître,

au contraire, s'engagea dans une phase qui fut de loin sa plus florissante. L'image de ce nouveau Commonwealth plut au Canada, parce que, pour une grande part, ce fut nous, Canadiens, qui avons contribué à construire et à élaborer ses nouvelles structures. Nous nous étions toujours opposés à l'idée d'un empire trop centralisé qui élaborait une politique commune à l'égard du reste du monde, d'ailleurs, nous jugions cette formule et ce mode d'association beaucoup trop fragiles pour des pays ayant chacun leurs intérêts particuliers et locaux. Le nouveau Commonwealth rejeta donc l'idée d'une seule politique étrangère unifiée et devint un instrument voué à la promotion de la bonne compréhension entre pays. Il intègre aujourd'hui les grandes nations de l'Asie et de l'Afrique ainsi que des pays de souche européenne et est devenu ainsi un lien unique, un véritable pont entre les races et les continents. Le premier Secrétaire Général du Commonwealth qui est un Canadien, disait récemment: "Être cynique au sujet du Commonwealth, c'est être cynique du sujet de l'avenir de l'humanité." Il n'est pas facile d'être confiant en l'avenir du Commonwealth, parce que ce dernier fait face à de sérieuses divergences en son sein — et les Anglais en sont aigris. Je crois que nous Canadiens devrions faire l'impossible afin de préserver cette association parce que c'est elle qui a renforcé notre statut et notre position diplomatiques, en plus de nous donner et de nous apporter un grand prestige international. Les membres africains de cette association se tournent vers le Canada pour lui demander sa médiation et ils ont en nous une confiance que nous ne mériterions peut-être pas entièrement. La plus grande tâche utile que le Commonwealth ait remplie a été de fournir et de mettre en place un cadre pour la transformation et l'évolution pacifiques d'un empire énorme en des États et des nations autonomes. Mais je ne crois pas que cette association demeurera éternellement. Cependant, pour autant qu'elle offre encore la possibilité d'affronter avec succès les problèmes difficiles et sérieux de l'Afrique du Sud, nous ne devrions jamais la laisser se désintégrer.

La francophonie

Il me paraît très désirable que parallèlement à notre participation au Commonwealth, nous entrions en association plus étroite avec le monde francophone. Etant donné qu'aucune de ces deux associations ne constitue une organisation exclusive, il ne devrait pas y avoir de conflit. Nous pouvons nous réjouir aussi à l'idée que le Canada pourrait être un lien. (Je ne suis pas très fervent de proclamer notre rôle en tant que lien; nous avons trop parlé de cette façon dans le passé. Or, quel qu'un remplit beaucoup mieux cette tâche de lien lorsqu'il n'en parle pas.) Puis-je dire que je ne crois pas qu'il existe au Canada anglais une opposition sérieuse à ce projet d'association plus étroite avec la francophonie. La protestation au sujet du Gabon tenait à ce que le gouvernement canadien avait été empêché de remplir sa tâche et sa mission à l'égard de la francophonie. Un problème, toutefois, pourrait en envahir un autre. J'espère que ceux des Canadiens français qui dénigrent le lien que constitue le Commonwealth comme étant un vestige colonial et qui réclament un rôle pour le Canada au sein de la francophonie, reconnaîtront que cette position est illogique et qu'elle ne paraît pas devoir être acceptable pour les Canadiens anglais.

L'Organisation des États américains

Une association à laquelle nous avons toujours refusé d'adhérer, quoique notre participation nous aurait peut-être donné encore plus de flexibilité, est l'Organisation des États américains. L'hémisphère occidental n'a jamais eu autant de signification pour nous que l'hémisphère Nord. D'ailleurs, ce qu'on appelle l'hémisphère occidental n'est pas une réalité géographique. Il tient plutôt d'une idée historique à laquelle les héritiers de Washington et de Bolivar croient encore. Or, nous n'avons pas de tradition républicaine et révolutionnaire et nous découvrons en l'Amérique latine un continent tout aussi étranger et difficile à comprendre que les autres. Comme tous les autres pays libres nous sommes sérieusement préoccupés par les problèmes de l'Amérique latine, mais nous nous penchons aussi sur ceux de l'Afrique et de l'Asie et nous trouvons difficile de découvrir des liens spéciaux et privilégiés entre nous et l'Amérique latine uniquement sur une base aussi absurde que le fait qu'elle est notre voisine. Certains Canadiens entretiennent pour nous un rôle utile dans l'OTAN qui serait de nous aider à faciliter les relations entre Nord et Sud-Américains. Mais jusqu'ici notre intuition prudente (ou notre lâcheté) nous a porté à croire que nous avions déjà assez de soucis sur les épaules et assez de divergences d'opinion avec les États-Unis. Il y a beaucoup de défenseurs et de supporters de cette idée, tant chez les Canadiens français que chez les Canadiens anglais. Mon impression est que l'enthousiasme a quand même diminué depuis l'affaire de la République Dominicaine, mais la situation pourrait bien changer. Il existe sûrement chez nous un consensus voulant que nos relations avec l'Amérique latine doivent s'accroître, mais l'unanimité est loin d'être réalisée quant à savoir si ce rapprochement doit s'effectuer par l'intermédiaire de l'OTAN ou en dehors de l'OTAN.

La question de savoir si le Canada devrait devenir une République ou demeurer une monarchie n'a rien à voir avec le problème de notre participation à cette association. Quant à nos liens avec la Grande-Bretagne, ils ont diminué à un point tel qu'il nous faudrait faire un véritable effort pour les stimuler — dans le but de faire équilibre à nos relations avec les États-Unis et la France, et le Japon! Si nous pouvions nous délivrer de cette sorte de neurose que nous a laissée le type de liaison "mère-fille" que nous avions avec la Grande-Bretagne, pour enfin nous considérer l'une l'autre comme des moyennes puissances de l'Atlantique Nord, je crois que nous pourrions partir sur un meilleur pied.

Liberté syndicale et emprisonnement

Peut-on vraiment parler de liberté dans notre "Belle Province"? Ou ne serions-nous pas liés malgré nous aux "servitudes de la liberté" par des lois archaïques et rétrogrades? Au temps de Balzac et Victor Hugo, on emprisonnait les gens qui ne pouvaient payer leurs dettes. A notre époque, en l'an de disgrâce 1968, le pouvoir fait incarner treize professeurs pour une période de 20 jours. Ils étaient tous membres du Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ), et voulaient défendre les droits de leurs confrères, ils sont restés debout. A quoi bon accorder le droit de grève aux éducateurs pour ensuite les bâillonner en se servant d'une injonction? Hier, ce fut un bill 26 qui servait à mater les éducateurs et à leur enlever d'une main ce qu'on leur avait accordé de l'autre. Aujourd'hui, c'est cette fameuse condamnation des professeurs à la prison du Québec. Et l'on a beau protester contre cet abus du pouvoir, rien n'y fait. Sans doute, les négociations en

Montréal-Nord, 28 octobre 1968

Des allocations insuffisantes

Quand le gouvernement de l'Union nationale va-t-il se décider d'augmenter l'allocation des personnes à la charge du bien-être social? Le coût de la vie augmente continuellement et nous crevons de faim. Ils disent qu'ils vont s'en occuper, étudier et voir ce qu'ils peuvent faire, comme le sous-ministre, qui a paru à la télévision, l'été dernier. Lui, il était bien assis, très confortable, pas pressé. Il y a plus de deux ans que je suis sur le bien-être et mon loyer a été augmenté depuis un an. La nourriture coûte toujours de plus en plus cher. Après avoir payé mon loyer, il me reste \$10 par semaine pour payer mes médicaments (qui coûtent cher), ma nourriture, savon, pâte à dents, papier de toilette et autres articles essentiels dont une personne a besoin.

Professeurs et autocritique

Je tiens à féliciter publiquement Monsieur Maurice Champagne pour son article sur les causes de la contestation étudiante, et je tiens à remercier votre journal d'avoir bien voulu consacrer une page complète à sa publication, dans votre livraison du 23 octobre 1968. Enfin une opinion libre dépouillée de démagogie et de pharisaïsme.

Il est urgent en effet que les professeurs fassent leur autocritique

et il est tout à fait juste de penser que les vraies révolutions se font de l'intérieur. Le message de M. Maurice Champagne est plus que courageux, il témoigne de compétence et, j'en suis sûr, d'une paternelle réflexion à laquelle je souscris spontanément. Encore une fois félicitations, merci et bravo. GILLES RITCHOT, professeur Université de Montréal 25 octobre 1968

Une prédilection pour l'ONU

Mais malgré toutes nos relations bilatérales, notre cœur

appartient aux Nations unies. Notre participation historique dans des associations à l'échelle mondiale et notre crainte du régionalisme sont des facteurs favorables à notre attachement à la plus multilatérale de toutes les organisations. Le fait d'avoir déjà été une colonie nous procure un certain avantage dans le jeu diplomatique qui se déroule à l'ONU. Compte tenu du fait que nous sommes trop faibles pour pouvoir menacer, que nous avons plus de territoire que nous pouvons en utiliser et qu'à l'intérieur de nos frontières nous n'avons guère l'occasion de pratiquer la discrimination raciale, nous avons quand même fait assez bien. Certains Canadiens tirent une suffisance dégoûtante du fait que nous ne sommes pas une puissance impériale; pourtant nous pouvons bénéficier d'un grand avantage diplomatique en sachant maintenir le sens des proportions, ce qui veut dire aussi le sens de l'humour. En diplomatie, la faiblesse peut parfois être une source de puissance, particulièrement aux Nations unies où règne à

■ lettres

Liberté syndicale et emprisonnement

Peut-on vraiment parler de liberté dans notre "Belle Province"? Ou ne serions-nous pas liés malgré nous aux "servitudes de la liberté" par des lois archaïques et rétrogrades?

Au temps de Balzac et Victor Hugo, on emprisonnait les gens qui ne pouvaient payer leurs dettes. A notre époque, en l'an de disgrâce 1968, le pouvoir fait incarner treize professeurs pour une période de 20 jours. Ils étaient tous membres du Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ), et voulaient défendre les droits de leurs confrères, ils sont restés debout.

A quoi bon accorder le droit de grève aux éducateurs pour ensuite les bâillonner en se servant d'une injonction? Hier, ce fut un bill 26 qui servait à mater les éducateurs et à leur enlever d'une main ce qu'on leur avait accordé de l'autre. Aujourd'hui, c'est cette fameuse condamnation des professeurs à la prison du Québec. Et l'on a beau protester contre cet abus du pouvoir, rien n'y fait.

Sans doute, les négociations en

Montréal-Nord, 28 octobre 1968

Des allocations insuffisantes

Quand le gouvernement de l'Union nationale va-t-il se décider d'augmenter l'allocation des personnes à la charge du bien-être social? Le coût de la vie augmente continuellement et nous crevons de faim. Ils disent qu'ils vont s'en occuper, étudier et voir ce qu'ils peuvent faire, comme le sous-ministre, qui a paru à la télévision, l'été dernier. Lui, il était bien assis, très confortable, pas pressé.

Il y a plus de deux ans que je suis sur le bien-être et mon loyer a été augmenté depuis un an. La nourriture coûte toujours de plus en plus cher. Après avoir payé mon loyer, il me reste \$10 par semaine pour payer mes médicaments (qui coûtent cher), ma nourriture, savon, pâte à dents, papier de toilette et autres articles essentiels dont une personne a besoin.

Professeurs et autocritique

Je tiens à féliciter publiquement Monsieur Maurice Champagne pour son article sur les causes de la contestation étudiante, et je tiens à remercier votre journal d'avoir bien voulu consacrer une page complète à sa publication, dans votre livraison du 23 octobre 1968. Enfin une opinion libre dépouillée de démagogie et de pharisaïsme.

Il est urgent en effet que les professeurs fassent leur autocritique

et il est tout à fait juste de penser que les vraies révolutions se font de l'intérieur. Le message de M. Maurice Champagne est plus que courageux, il témoigne de compétence et, j'en suis sûr, d'une paternelle réflexion à laquelle je souscris spontanément. Encore une fois félicitations, merci et bravo. GILLES RITCHOT, professeur Université de Montréal 25 octobre 1968

Une prédilection pour l'ONU

Mais malgré toutes nos relations bilatérales, notre cœur

appartient aux Nations unies. Notre participation historique dans des associations à l'échelle mondiale et notre crainte du régionalisme sont des facteurs favorables à notre attachement à la plus multilatérale de toutes les organisations. Le fait d'avoir déjà été une colonie nous procure un certain avantage dans le jeu diplomatique qui se déroule à l'ONU. Compte tenu du fait que nous sommes trop faibles pour pouvoir menacer, que nous avons plus de territoire que nous pouvons en utiliser et qu'à l'intérieur de nos frontières nous n'avons guère l'occasion de pratiquer la discrimination raciale, nous avons quand même fait assez bien. Certains Canadiens tirent une suffisance dégoûtante du fait que nous ne sommes pas une puissance impériale; pourtant nous pouvons bénéficier d'un grand avantage diplomatique en sachant maintenir le sens des proportions, ce qui veut dire aussi le sens de l'humour. En diplomatie, la faiblesse peut parfois être une source de puissance, particulièrement aux Nations unies où règne à

Missions de paix à l'ONU

C'est sur les grandes puissances que repose le fardeau écrasant de la sécurité mondiale. Le Canada fait sa part dans ce domaine, mais notre rôle ne peut être que complémentaire. Nous avons de plus, toutefois, un rôle militaire que les grandes puissances ne peuvent pas remplir. Je ne dis pas qu'il est aussi important, mais il est aussi essentiel. Pendant que les grandes puissances maintiennent la stabilité par

suite de l'impasse nucléaire, des feux de brousse éclatent — en Indonésie, dans l'enclave de Gaza, au Congo et Dieu sait où ailleurs. Il est essentiel de contrôler ces feux avant qu'ils ne déclenchent des conflits. Par-dessus tout il est capital qu'aucune des grandes puissances ne soit directement impliquée dans ces conflits locaux. Il faut que des forces d'urgence et des commissions de trêve soient envoyées sur les lieux pour s'assurer que la volonté des Nations unies ou un autre accord international sont respectés. Les Scandinaves, de même que les Scandinaves et les Indiens ont apporté les principales contributions à ces forces. Depuis 1954, des soldats et des diplomates canadiens ont assumé des fonctions à l'intérieur de la commission internationale en Indochine. (Considérant le préjugé généralement accepté que la politique étrangère du Canada est dictée par Washington, j'aimerais rappeler que nous avons accepté sans hésitation en 1954 d'assumer ces responsabilités en Indochine à la demande de la France et pour appuyer une solution d'armistice négociée par la France — en dépit du fait que les États-Unis étaient hostiles aux accords de Genève. Le rôle du Canada au Vietnam a été très différent de celui des États-Unis et il n'a jamais été question que nous y envoyions des troupes pour com-

battre avec nos voisins.) Une grande partie des troupes de la Force d'Urgence des Nations unies en 1956 était composée de Canadiens, et son commandant était un général canadien. Depuis lors elles ont été au service des Nations unies au Liban, au Congo, au Yémen, en Iran Occidental et maintenant en Chypre. Les Canadiens s'enorgueillissent beaucoup de ces activités qui ont inévitablement donné un certain style à notre diplomatie, en mettant l'accent sur le rôle de pacificateur. Notre capacité de fournir des troupes pouvant parler l'une et l'autre des deux langues internationales importantes à certainement été l'un de nos principaux atouts.

Toutefois l'an dernier nous avons été expulsés du Moyen-Orient. Le fait que la France, l'Union soviétique et d'autres pays ont des objections au financement des Forces de Paix, fait douter de la possibilité qu'il y ait d'autres opérations de cette sorte. Certains des doutes qu'on a au Canada à propos de notre politique étrangère traditionnelle viennent de la peur de ne plus être satisfaits de cette forme de service mondial. Nos forces armées s'inquiètent aussi de perdre ce qui a été le seul type d'activité qu'elles ont auxquelles peu de Canadiens s'opposent.

(A suivre)

tous les pianos et orgues BALDWIN de notre collection seront mis en vente. FORMIDABLES RÉDUCTIONS! Voyez ce journal lundi, 4 novembre Ed. Archambault

Vos Cheveux, leur Chute, et puis...!



M. R. A. Pierre, trichologue, expliquant les principales fonctions des glandes sébacées

Toutefois, lorsque nous abordons le délicat problème du cuir chevelu et ses nombreuses suites, pour n'en nommer que quelques-unes : Démangeaisons, pellicules sèches ou grasses, taches dans le cuir chevelu, chute anormalement abondante de cheveux, et finalement la calvitie, à partir de ce moment-là tout le monde devient spécialiste et donne des avis et suggestions les plus invraisemblables. Nombre d'entre vous les ont suivis comme de petits moutons, bien docilement, avec des résultats désastreux dont, les premiers, vous avez été les victimes, sans compter les pertes de temps et d'argent.

Il est à présent en votre seul pouvoir de remédier à cette condition qui vous amoindrit et vous humilie à vos propres yeux. Le trichologue R. A. Pierre, votre expert si vous le désirez, fera, avec votre coopération, un examen de votre cuir chevelu, prescri-

ra si nécessaire les soins et traitements appropriés à votre cas particulier. Il est peut-être encore temps de remédier à cette condition déprimante qui complexifie. Les traitements varient de cas en cas, selon les besoins propres de chacun en particulier. Si votre condition n'est sujette à aucun progrès, pas même la conservation de vos cheveux, il n'y aura de remède. Mais si vous avez encore des cheveux, mais qui ne se remplacent plus assez, n'hésitez plus, c'est aujourd'hui que vous préparez demain, le présent est votre meilleur garant pour l'avenir.

Nos laboratoires et chimistes sont hautement compétents et qualifiés pour la préparation et la fabrication de formules individuelles adéquates selon le cas particulier de chacun.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE

EDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m. Le samedi: 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

3 JOURS VENTE ANNUELLE D'ENTREPOT

ÉPARGNEZ 33-50%

EN PLUS DES BAS PRIX DÉJÀ MARQUÉS

SUR ÉCHANTILLONS ET MEUBLES DISCONTINUÉS

TABLES, CHAISES, SOFAS, FAUTEUILS, LAMPES, CABINETS, TABOURETS, ETC.

TECK & PALISSANDRE

en

JEUDI 31 OCT. 10 A.M. — 9 P.M.
VENDREDI 1er NOV. 10 A.M. — 9 P.M.
SAMEDI 2 NOV. 10 A.M. — 5 P.M.

VENTE D'ENTREPOT à 9090, boul. ST-LAURENT
STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE. ENTRÉE PAR LA RUE LEGENDRE

VISITEZ NOTRE MAGASIN POUR BEAUCOUP D'AUTRES SURPRISES!

suites
de la première
page

OPÉRATION

Vendredi M. Stanfield avait demandé à un échange direct avait eu lieu, et le premier ministre avait paru indiquer que ce n'était pas le cas.

M. Diefenbaker tentait donc d'établir hier:

— si le gouvernement avait suivi son exemple

— si le gouvernement avait reçu de Lagos une réponse aussi cinglante que celle qu'il a livrée à la presse hier.

Au cours de l'échange, le premier ministre a d'abord fait mine de ne pas savoir si le Canada s'était adressé directement au major-général Gowon, puis il a indiqué qu'il avait en effet communiqué avec le chef du gouvernement de Lagos; il a ajouté que ce dernier est à l'heure actuelle un homme bien occupé, et que le premier ministre du Canada n'a pas l'audace de croire, qu'un message de lui pourrait emouvoir le monde ou altérer le cours de la guerre civile.

Profitant de l'occasion pour dire qu'un avion Hercules, lourdement chargé, avait quitté Fernando Po à destination du Biafra à 18.15 heure locale hier, M. Trudeau a précisé qu'il informait plus tard la Chambre, de la date, et de la teneur du message au gouvernement de Lagos.

M. Trudeau a établi en réponse à des questions, que son gouvernement n'a pas reçu du Conseil mondial des Eglises, une demande concernant la mise à la disposition des Eglises d'un avion Hercules pour transporter des secours au Biafra. Il a rappelé que les vols de secours organisés par les Eglises n'ont pas reçu l'autorisation de Lagos, que les autorités nigérianes n'en voient pas l'utilité, mais que cette autorisation a été accordée à la Croix-Rouge internationale.

Le néo-démocrate M. Brewin prétend qu'au cours d'une conversation à New York, le représentant du Nigeria avait laissé entendre que ce pays permettrait les vols organisés par les Eglises, pourvu qu'ils se déroulent sous la surveillance de la Croix-Rouge.

"Je crois comprendre, a dit M. Trudeau, que la Croix-Rouge n'a demandé qu'un avion."

Pressé par le conservateur MacDonald de dire si le gouvernement de la Guinée équatoriale n'autoriserait pas un second avion de type Hercules à entreprendre des opérations de secours à partir de son territoire de Fernando Po, M. Trudeau a répondu que ce gouvernement est d'avis qu'il y a déjà un Hercules canadien en trop.

MARCEL MASSE

clos, sans tenir compte de décisions prises par d'autres gouvernements, en particulier ceux du Canada, de l'Ontario et des grandes villes. Il est évident, dit-il, que deux gouvernements peuvent d'une façon importante, influencer la politique salariale du Québec; c'est celui d'Ottawa qui, à l'intérieur du Québec, a un grand nombre de fonctionnaires qui occupent des emplois plus ou moins identiques avec ceux de Québécois, et celui de l'Ontario, qui sert souvent de point de comparaison.

Le ministre a déclaré qu'une certaine consultation est nécessaire entre ces trois gouvernements, et il a assuré que le Québec en avait exprimé le désir à maintes reprises, considérant notamment que les traitements constituent près de la moitié du budget des trois gouvernements.

"Dans la mesure où le niveau absolu des salaires au Québec est dans l'ensemble voisin du niveau absolu des salaires en Ontario, il découle ou bien que le niveau des impôts au Québec sera plus élevé, ou bien que les programmes de dépenses seront moins nombreux, cela est inévitable", a-t-il dit.

Le ministre a déclaré, d'autre part, que la politique salariale du gouvernement ne vise pas à établir une politique des revenus pour l'ensemble de l'économie québécoise, ni même une politique salariale pour tous les Québécois. Elle vise uniquement à apporter autant de cohérence que possible dans l'établissement des traitements de ceux dont le niveau de rémunération est directement ou indirectement relié au budget gouvernemental, donc aux impôts perçus dans la population.

Le porte-parole gouvernemental a admis que les négociations des conventions de travail, à l'heure présente, se font à l'intérieur d'un schéma conventionnel, qui peut certes être modifié, mais que cela nécessiterait "une nouvelle structure énoncée par le gouvernement ou

des changements au code du travail ou aux lois existantes."

M. Masse a expliqué longuement les cinq grands principes dont le gouvernement s'est inspiré dans ses offres de salaires aux employés des secteurs publics et para-publics. Ils sont les suivants:

● Alignement pour des emplois analogues avec des employeurs du même genre que le gouvernement, compte tenu des heures et d'autres conditions de travail, et de l'économie générale du Québec;

● Normalisation de la structure des salaires, c'est-à-dire un taux de rémunération sensiblement égal pour des emplois qui ont les mêmes caractéristiques;

● A travail égal, salaire égal;

● Élimination des différentiels régionaux, pour garder un personnel compétent sur l'ensemble du territoire;

● Aménagement des carrières professionnelles pour maintenir la stabilité de cette main-d'œuvre coûteuse.

MM. Bertrand et Lesage

Au début de la séance, le premier ministre, M. Bertrand, a affirmé que la politique salariale, et ses répercussions sur la grève de la RAQ, concilient les intérêts des travailleurs et de leurs familles, avec les impératifs du bien commun, compte tenu d'une saine gestion des finances publiques.

Pour sa part, le chef de l'opposition, M. Lesage, a noté qu'une politique salariale était "essentielle", mais encore faut-il la connaître. De là découle, dit-il, l'insistance des libéraux pour que le gouvernement expose sa politique et pour que les syndicats puissent en discuter publiquement.

Rappelons que la convocation d'un comité parlementaire pour étudier publiquement un conflit de travail est, sinon une primeur, du moins assez inusitée au Québec. Le comité ne peut prendre de décisions; il agit en fait un peu comme un organisme d'enquête, un "fact finding committee", qui fait rapport de ses conclusions à l'Assemblée législative.

L'invitation lancée à la der-

nière minute aux syndicats d'envoyer des délégués, assortie de la permission de témoigner devant les députés, a entraîné l'annulation de la manifestation monstre que les grévistes de la RAQ devaient tenir hier au parlement en vue d'amener le gouvernement à entendre le point de vue de leurs représentants.

Ces derniers se pressaient en grand nombre dans la salle de réunion.

Le comité parlementaire a siégé environ quatre heures hier. Il reprend ses travaux à dix heures ce matin.

LES SYNDICATS

d'autre part, à M. Masse une série de plus de trente questions. En voici quelques-unes:

● Ne serait-ce pas de la justice sociale que d'imposer aux syndicats une politique de revenu minimum garanti?

● Plutôt que de politique salariale, ne faudrait-il pas honnêtement parler d'un artifice élégant destiné à juguler la progression de la masse salariale pour des fins électoraux?

● Vous parlez avec emphase de l'élimination des écarts de salaires entre régions, mais alors pourquoi le gouvernement d'un même trait, crée-t-il précisément des différences lorsqu'il s'agit de salaire minimum?

● Le cuisinier secret de la politique salariale va-t-il se répéter bientôt à l'occasion des amendements au code du travail, ou cette fois-ci les syndicats pourront-ils participer à l'élaboration des décisions finales?

● Où est-il, Monsieur le Ministre, l'appareil statistique et de recherche (le "fact finding board") que le premier ministre avait promis en janvier 1968 pour aider les parties en cours de négociations?

● Est-ce en refusant de soumettre la politique salariale à la médiation et à l'arbitrage que vous allez atteindre la participation des travailleurs à l'établissement des objectifs économiques et sociaux?

LE NPD-QUÉBEC

coup parlé d'action politique depuis quelques mois, notamment lors de son congrès de Québec, mais n'a encore proposé aux syndicats aucune formule concrète. La CSN, disent-ils, conteste les partis en présence, conteste le Pouvoir, conteste les politiques des gouvernements à tous les échelons, favorise la protestation, encourage la participation, mais n'achève pas son raisonnement qui ne débouche sur aucune solution pratique.

Dans ces conditions, un parti néo-démocrate québécois répondrait à une attente, pourvu qu'il se donne un programme et des instruments d'action adaptés au contexte québécois. Les mêmes militants ajoutent qu'il est impérieux, avant de créer un parti provincial, de définir les besoins et les grandes orientations de la société québécoise. Il s'agit moins de savoir si l'on est indépendantiste ou fédéraliste que d'établir avec exactitude quelles sont les possibilités économiques, industrielles et sociales du Québec. Quelle société le contexte nord-américain nous permet-il de bâtir? A quelles conditions? Avec quels moyens? Telles sont, disent-ils, les questions qu'il faut poser et auxquelles il faut apporter des réponses précises avant de définir le programme d'un nouveau parti.

Ils reconnaissent la générosité du programme du Parti québécois. Mais ils objectent que celui-ci est trop conçu en fonction de la souveraineté.

Des consultations

Au cours des mois qui viennent, et jusqu'au congrès de mai, le conseil provincial entend procéder à de larges consultations auprès des militants, auprès des spécialistes et dans la population. Colloques, rencontres et conférences sont prévus au calendrier du parti. A la lumière des recherches, des sondages et des consultations à tous les niveaux, une orientation précise sera soumise au congrès de mai.

D'ici là, le Conseil provincial du NPD-Québec invite ses sections régionales à militer localement: au niveau scolaire, en suscitant des candidatures ou en appuyant des candidats; au niveau municipal, en sensibilisant les contribuables aux problèmes, en favorisant ou en présentant des candidats; au niveau provincial, en se prononçant publiquement et, le cas échéant, en suscitant des candidatures.

Mais le Conseil provincial ne s'engage pas à appuyer officiellement ces initiatives régionales et locales. Il considère plutôt que ce sont là des expériences dont les résultats permettront au congrès de mai de fixer ses choix.

C'est ainsi que, dans Notre-Dame-de-Grâce, l'association des militants néo-démocrates du comté sera saisie, samedi, d'une résolution en faveur d'une candidature NPD le 4 décembre.

Vingt-quatre ans plus tard

Aux élections provinciales du 8 août 1944, le parti CCF avait réalisé un exploit en faisant élire par 250 voix de majorité un organisateur syndical, M. David Côté, dans la nouvelle circonscription de Rouyn-Noranda. Ce fut la seule réussite électorale de la CCF et du NPD qui lui a succédé.

Vingt-quatre ans plus tard, dans la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, les néo-démocrates espèrent renouveler l'exploit de 1944, surtout s'ils parviennent à convaincre le professeur Cuthbert G. Gifford de poser sa candidature le 4 décembre.

Véritable forteresse libérale, Notre-Dame-de-Grâce a toujours élu des libéraux à Québec par des majorités écrasantes. Mais, cette fois, à cause des personnalités en présence, on pense que la victoire des libéraux ne sera pas nécessairement acquise. L'Union nationale présente M. John Lynch-Staunton, transfuge libéral; et le parti libéral, M. William Tetley, avocat et militant libéral depuis de nombreuses années.

Les néo-démocrates du comté pensent que le professeur Gifford, quatre fois candidat aux élections fédérales, jouit d'un prestige tel dans le comté que les électeurs, hésitant entre MM. Lynch-Staunton et Tetley, se rallieraient aux néo-démocrates, surtout à la personnalité de M. Gifford. Curieusement, des organisateurs de l'Union nationale font une hypothèse semblable: tiraillés entre le professeur Gifford et M. Tetley, les électeurs choisiraient M. Lynch-Staunton, disent-ils. Les libéraux se contentent de rappeler que la majorité de M. Kierans en 1966 s'élevait à 16,622 voix et se demandent quel phénomène imprévisible pourrait bien bouleverser la situation.

Interrogé hier soir, M. Gifford a déclaré qu'il n'a encore pris aucune décision. Mais il est hésitant. Serait-il opportun de se porter candidat? Il ne le sait pas encore. Il aurait souhaité que les militants néo-démocrates du comté procèdent à un sondage, mais ni le temps ni les moyens ne le permettent. Il devra prendre une décision samedi, si toutefois le NPD-NDG décide de s'engager dans l'élection partielle.

Bertrand s'apprête à hausser les taxes, déclare le Dr Tremblay en allant siéger parmi l'opposition

QUÉBEC (PC) — C'est en prévenant la population que le gouvernement Bertrand s'apprête à augmenter les taxes et à forcer les commissions scolaires à faire de même que le député de Montmorency, le Dr Gaston Tremblay, a quitté hier officiellement l'Union nationale pour siéger avec l'opposition.

Le député, qui en était à sa première présence à l'Assemblée législative depuis qu'il annonçait publiquement dimanche sa décision de quitter l'Union nationale, a accusé le gouvernement de s'être assuré la victoire en juin 1966 sous de fausses représentations notamment dans le domaine de l'éducation.

Intervenant sur une question de privilège au début des

travaux de la Chambre, M. Tremblay, qui a joint les rangs du parti nationaliste-chrétien, a soutenu que la philosophie politique de cette nouvelle formation, dirigée par M. Léo Tremblay, de Charlesbourg, "cadre absolument avec le programme pré-électoral que l'Union nationale nous avait demandé de défendre devant nos électeurs avant le scrutin de 1966".

En rompant avec l'Union nationale, a dit le député, je reste fidèle aux principes pour lesquels je me suis toujours battu et logique avec moi-même et avec mes électeurs de Montmorency.

"La cause principale du geste que je pose est l'éducation", a lancé le Dr Tremblay.

rent dans leurs voitures et se mirent à tourner en rond en invectivant les policiers. Puis ils quittèrent l'aéroport et s'en prirent aux limousines de Murray Hill sur l'autoroute. Deux limousines arrivèrent au garage endommagées; l'une avait toutes ses vitres brisées.

Les chauffeurs de taxi interceptèrent une autre limousine sur la route 2-17 et brisèrent toutes ses vitres. Les voyageurs en descendirent en désordre et se mirent à marcher le long de la route avec leurs bagages. La police parvint

"J'ajoute, a-t-il dit, que l'on tente par tous les moyens d'avilir le Parlement en faisant des députés de vulgaires machines à voter des lois dont les principes viennent à l'encontre des promesses et des engagements formels que nous avions pris dans le domaine de l'éducation devant l'électorat."

"Le gouvernement d'aujourd'hui s'était engagé formellement sur l'honneur à protéger les écoles confessionnelles, à protéger et à défendre les collèges classiques qui forment notre élite, à protéger et à défendre nos écoles normales ainsi que nos institutions de technologie. Pourtant, il a continué à mettre en pratique la politique de certains technocrates qui vient à l'encontre des principes de son programme

me et des promesses faites à l'électorat".

Poursuivant au milieu des rappels à l'ordre et des boutades de ses ex-collègues ainsi que des députés de l'opposition, M. Tremblay a alors déclaré que l'Union nationale n'aurait jamais pris le pouvoir sans ses engagements et promesses électoraux.

Après que le député eut terminé de formuler ses griefs envers le gouvernement, étant interrompu à quelques reprises par des ministères qui évoquaient des points d'ordre, M. Tremblay se rendit, non sans échanges de vifs propos entre membres du gouvernement et de l'opposition, occuper une banquette à l'arrière de la Chambre, sur le côté de l'opposition, près de la con-

sole servant à l'enregistrement des débats.

Le président de la Chambre, M. Gérard Label, voulut d'abord lui assigner un siège au sein des libéraux, soit celui qu'occupait il y a quelques mois encore M. Eric Kierans, ministre fédéral des Postes, mais le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, secondé par M. Pierre Laporte (député — Chambly) s'y opposèrent formellement.

En substance, M. Lesage soutint que son parti remporterait la victoire aux élections partielles dans Bagot et Notre-Dame-de-Grâce, le 4 décembre prochain, et qu'en conséquence ils pourraient occuper les banquettes libres au sein des députés libéraux.

que l'aspect qui a surtout retenu l'attention des deux ministres est celui de la sécurité des appareils "Hercules" affectés au transport vers le Biafra.

Le ministre des affaires extérieures, arrivé à New York mardi soir, s'est de plus entretenu avec le secrétaire général, M. Thant, et les membres de la mission canadienne. MM. Sharp et Thant ont surtout discuté de la question nigériane et des problèmes du Moyen-Orient, croit-on savoir.

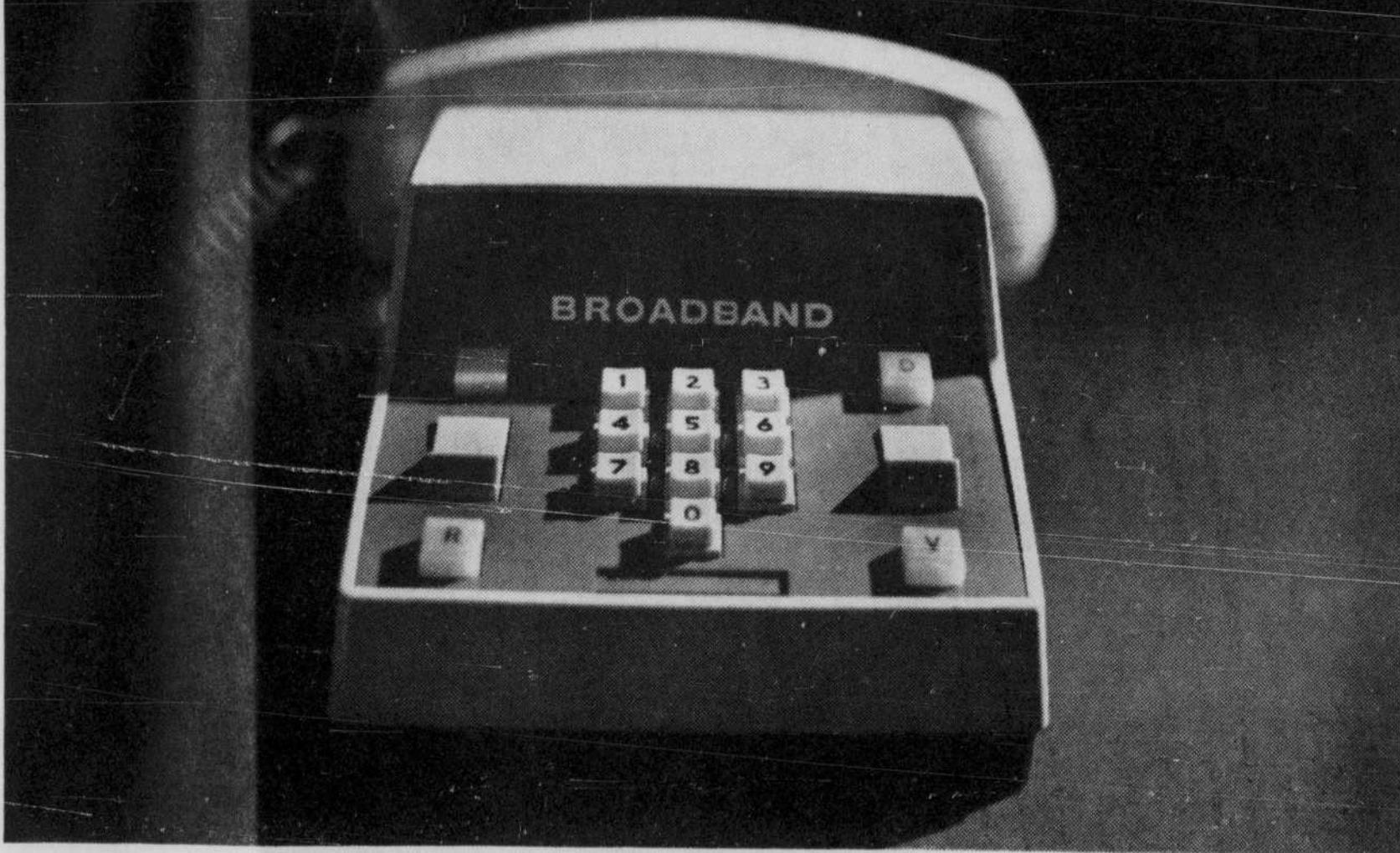
M. Sharp a regagné Ottawa hier soir.

où un accord serait enfin intervenu entre le président Thieu et l'ambassadeur américain à Saigon, M. Ellsworth Bunker, sur les modalités d'une représentation équitable du Front national de libération et du Sud-Vietnam à une conférence de paix, élargie, ont également contribué à convaincre les observateurs qu'une "percée" est enfin proche.

M. SHARP

vivres et de médicaments canadiens aux Biafrais. Le porte-parole canadien a expliqué

Le summum:



C'est le Broadband, service de télétransmission rapide et complet. Il permet la transmission de données chiffrées ou analogues, d'un océan à l'autre, instantanément. Il coordonne en plus la conversation. Il est économique, simple et universel.

Il est économique par son tarif-communication; il diminue le coût des communications d'affaires si fréquemment nécessaires de nos jours. Il permet l'émission et la réception simultanée des données; les frais et les temps morts sont ainsi réduits de moitié.

Son clavier à boutons-poussoirs est simplifié. D'une grande souplesse, il permet la transmission

en tous les modes à des vitesses inégalées. Le ruban de papier: 2,000 mots-minute; cartes perforées, ruban magnétique, cartes à lecture graphique: 3,000 mots-minute sur la bande de 4 kc. (Des bandes de transmission plus larges permettront bientôt des vitesses de 51,000 mots-minute.)

Le prépositionnement de communications collectives, l'autofonctionnement et la ligne directe sont d'autres qualités uniques de cet extraordinaire service de télécommunications.

Broadband, service de télétransmission de demain, summum d'aujourd'hui.

TELECOMMUNICATIONS

CANADIEN PACIFIQUE-CANADIEN NATIONAL

regards

sur le monde

La France en transition

4 - A la recherche d'une opposition

par P. Viansson-Ponté

PARIS (Le Monde) — A la Baule, devant les parlementaires gaullistes réunis quelques jours avant la rentrée des Assemblées, M. Edgar Faure, tel Soubise cherchant son armée avec une lanterne, s'exclamait: "On me dit qu'il y a une opposition au sein de la majorité. Où veut-on donc qu'il y en ait une?" Ce n'était qu'un mot, mais il rend bien compte de l'impression que donne actuellement la situation intérieure. Où est l'opposition en effet sinon au sein même de cet énorme groupe U.D.R. qui rassemble trois députés sur cinq, sinon parmi ces quelque dix millions d'électeurs qui ont voté en juin dernier pour les candidats de la majorité?

Cependant, ce serait une erreur de croire que des ferment de discorde travaillent déjà le groupe parlementaire, une illusion que d'attendre son éclatement ou simplement

des scissions dans ses rangs. Le gaullisme de gauche ne constitue pas véritablement une tendance, et pas davantage le gaullisme d'ordre, qui se résume en définitive à quelques éclats de voix, sarcastiques avec M. Fanton, sonores avec M. Sanguinetti. L'axe de ce groupe passe probablement plus à droite que dans la précédente Assemblée, mais nul n'ignore que si les divergences, normales dans une formation aussi hétérogène, débouchaient sur un conflit l'autorité de M. Pompidou sur ses collègues suffirait à rétablir l'unité sans même qu'il soit nécessaire que le général intervienne.

Le silence et la défaite

Ce qui est vrai en revanche, c'est que l'opposition de gauche n'a jamais paru aussi absente. Elle le fut en mai-juin et, dit-on, paie aujourd'hui son

silence du printemps, puis sa défaite électorale. Qu'en serait-il pourtant si elle avait tenté de prendre, dans la rue et sur les barricades, la tête de ce qui n'était qu'une émeute et serait devenu alors une insurrection?

Sa défaite d'autre part n'est que relative puisqu'elle a réuni quand même plus de neuf millions de suffrages, 41,2% des voix contre 45,1 l'année précédente. Mais plus encore que son absence de mai, c'est l'ambivalence de son attitude qui lui a retiré toute chance de se présenter comme une force unie et cohérente, prête à gouverner, et, plus encore que son recul d'un million de voix, c'est la perte de plus de la moitié de ses élus — elle n'a plus que quatre-vingt-onze députés au lieu de cent quatre-vingt-quatorze — qui a provoqué la crise dans laquelle elle se débat actuellement.

Le repli du P.C.

Le parti communiste a été pris au dépourvu — il ne fut pas le seul — par un enchaînement qui n'aurait pas dans ses schémas, par un mouvement, puis par une grève qui, selon ses informations et son analyse, ne pouvaient avoir une telle ampleur. Il a réagi de la façon classique en face d'une situation qui ne l'était pas. La tactique qu'il a appliquée n'en a pas moins été débattue au sommet avec acharnement et parfois combattue ou mal comprise à la base. Plus électoraliste qu'on ne croit, plus nationaliste que ne le pensent souvent ses adversaires, plus légaliste qu'il n'y paraît, il s'est trouvé contraint de s'opposer à un mouvement révolutionnaire, puis de déplorer une grève, pour s'entendre finalement accuser de complot et, cloué au

pilori, perdre une fraction de sa clientèle.

Tout cela avait déjà provoqué des tensions internes quand l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie est venue ajouter une douloureuse crise de conscience collective et quelques drames individuels à ces déchirements. Le P.C.F. s'est en conséquence replié sur lui-même et attendra sans doute que la tempête soit apaisée à l'intérieur comme à l'extérieur pour chercher son chemin et tenter une sortie.

Dispersion à la F.G.D.S.

Il n'est pas certain du tout que la Fédération de la gauche résiste aux forces de dispersion qui la travaillent et réussisse à survivre, même sous la forme d'une S.F.L.O. élargie et rebaptisée.

risque-t-il pas — du moins dans le proche avenir — d'être limité soit à une gestion conservatrice plus ou moins éclairée, qu'elle soit pratiquée par un travailleur contraint de mettre la doctrine sous le

boisseau ou par une "grande coalition", ou encore par le centre et la droite classique; soit à un pouvoir résolument orienté vers l'ordre et déterminé à le faire respecter à tout prix.

■ lettres

Lettre ouverte à M. Robert Cléche

Les lecteurs de ce journal connaissent tous l'intérêt que vous portez au mieux-être de vos concitoyens canadiens; particulièrement ceux de langue française.

Nous l'avons constaté mille fois par vos actions, paroles et écrits. Nous témoignons de respect, de reconnaissance pour l'homme et sa politique, mais, en 1968, où se situe votre avenir, à qui profiteront vos connaissances, vos moyens, votre "leadership", votre dynamisme?

Le N.P.D. a été, est, et demeurera la conscience du peuple vers laquelle se tourneront heureusement ou malheureusement les vieux partis pour puiser les hommes, les idées, qui, ajoutés à leurs connaissances électoraux leur suffiront toujours pour s'accrocher au pouvoir.

Que le N.P.D. et vous-mêmes lassiez ce travail ingrat d'être cette conscience, c'est déjà beaucoup et soyez assuré que nous l'apprecions.

Mais, en octobre, ce rôle est-il suffisant? M. Trudeau (ex-N.P.D.) a porté les libéraux au pouvoir pour au moins 10 ans. Le statut particulier préconisé par le N.P.D. a-t-il

des chances de se réaliser? Seuls les Etats associés ou la Souveraineté offrent les garanties nécessaires au Québec d'aujourd'hui. Avez-vous encore un rôle pan-canadien à jouer? A qui pouvez-vous être le plus utile?

Sachez que le Québec a besoin d'hommes tels que vous. Dans le réel, qui s'amorce et qui conduira à la pleine possession de son destin, le Québec ne saurait se passer des brillantes qualités d'un de ses fils les plus authentiques. Face à cette prise de conscience, à cette dimension nouvelle d'un Québec, pays et patrie, toute une nation attend cette race d'hommes à qui elle confiera la mission d'assurer son destin à jamais.

Et ce n'est pas rêver d'affirmer que vous êtes un de ceux-là. M. Cléche.

Le Québec, seul maître de son destin constitue un défi. Ce défi est à votre mesure. Acceptez-le avec générosité.

Les Québécois ont besoin de vous.

GILLES CARON
Montréal, 15 octobre 1968

PERSPECTIVES AMÉRICAINES

Revirement à New York en faveur de Humphrey

par Joseph Kraft

NEW YORK — L'évolution de l'opinion publique à New York offre un exemple frappant du retournement qui s'est produit en faveur de Hubert Humphrey ces dernières semaines. Mais il faut souligner immédiatement que certains facteurs propres à la métropole américaine interviennent de considérer comme probable une évolution de même ampleur dans le reste du pays.

A New York, la soudaine remontée de la cote de Humphrey

semble résulter en premier lieu du ralliement massif des partisans de McCarthy au candidat officiel du parti démocrate à la présidence et ce ralliement même paraît découler des nombreuses difficultés auxquelles se heurte depuis quelque temps l'administration municipale du maire républicain, John Lindsay particulièrement dans le domaine des relations du travail. Les indices de la nouvelle tournure de Humphrey se multiplient dans la

métropole. Ainsi, des foules considérables se sont réunies pour l'entendre la semaine dernière, pendant que ses principaux collaborateurs manifestent un optimisme sincère qui leur faisait défaut jusqu'à récemment. De même, le dernier sondage du New York Daily News (l'un des procédés de sondage de l'opinion publique les plus sérieux du pays), sondage effectué la semaine dernière, révélait que dans la région de N.Y. Humphrey avait réduit à tout juste 2% l'avance de Nixon qui était encore de 4% la semaine précédente et de beaucoup plus voici un mois. Que cette évolution se confirme dans les derniers jours de la campagne et Humphrey serait assuré de l'emporter au moins à New York.

Ce même sondage du Daily News indiquait en même temps que le regain de popularité du vice-président tenait d'abord au ralliement des anciens châteaux forts de McCarthy: sa cote a en effet remonté de façon spectaculaire dans les quartiers élégants habités par cette classe de gens cultivés, disposant d'un revenu supérieur à la moyenne, qui se targuent d'être politiquement indépendants et qui en 68 avaient jeté leur dévolu sur McCarthy.

L'échec de Lindsay

Ainsi, le plus typique de ces quartiers, le 66e arrondissement électoral, avait préféré Nixon à J. Kennedy en 60, de justesse il est vrai et, lors des primaires de 68, avait massivement voté en faveur de McCarthy. Aujourd'hui, selon le sondage, Humphrey est assuré de 57% des suffrages dans cet arrondissement contre 38% à Nixon. Résultats analogues dans le 64e arrondissement où, d'ailleurs, au début du mois la majorité macarthyste du New Democratic Club a décidé par 10 à 1 d'appuyer Humphrey, après avoir annoncé, le mois précédent, sa neutralité face aux divers candidats à la présidence.

On peut expliquer ce soudain revirement de la majorité des partisans de McCarthy par plusieurs raisons mais il semble certain que le chaos où se trouve la ville de New York par suite de l'affrontement entre la municipalité et la majorité de son personnel est un facteur important. Le jeune maire Lindsay paraissait avoir jusqu'à récemment toutes les qualités propres à séduire les partisans d'un McCarthy: dynamique, convaincant, attrayant et élégant, libéral, jeune de pensée et d'allure, etc. Jusqu'à la récente et préoccupante vague de grèves des employés de la municipalité (enseignants, éboueurs, policiers et pompiers, etc.) sont intervenus dans la campagne aurait certainement représenté un sérieux atout pour M. Nixon. Mais en deux à trois semaines, la popularité du maire

a terriblement diminué et il a été trop pris par les difficultés de la municipalité pour s'occuper sérieusement de la campagne présidentielle et, au reste, on peut douter que dans ces circonstances son concours eût été vraiment utile à M. Nixon.

Nouvelle conjoncture

De plus, dans toutes les difficultés sociales récentes, M. Lindsay a été plongé à son corps défendant dans les vieux antagonismes religieux et raciaux soudain réveillés: lui, WASP typique, a été confronté aux policiers et pompiers traditionnellement catholiques dans leur grande majorité, tandis qu'il se trouvait au cœur d'un conflit aigu entre enseignants juifs et parents négro-américains.

Pourtant, jusqu'à lors on constatait dans la région new-yorkaise une tendance assez forte chez un grand nombre de Juifs, de Noirs et de catholiques à vouloir marquer leur nouvelle indépendance de pensée et leur promotion économique sociale en rompant avec la longue tradition d'appui automatique au parti démocrate, à ses candidats officiels: ce courant se portait

volontiers vers les francs-tireurs et les libéraux des partis officiels, tels un McCarthy et un Lindsay. Mais les grèves et leurs séquences ont ravivé le sentiment de l'appartenance ethnique ou religieuse et ont provoqué une réaction en faveur du traditionnel appui au parti démocrate.

Pour beaucoup de citoyens, les énormes difficultés que vient de connaître la municipalité new-yorkaise ont démontré que la conception libérale et généreuse et l'approche nouvelle des grands problèmes de tous ordres illustrés par un McCarthy et un Lindsay, que cette conception et cette approche sont une utopie, un beau rêve mais un rêve. Des lors, rien d'étonnant que, par milliers, les votants d'un moment séduits par la "nouvelle voie" retournent vers le parti démocrate officiel, plus prosaïque mais plus réaliste.

Encore un coup, cette analyse de la situation explique assez pourquoi il y a à des facteurs typiquement new-yorkais, dont Humphrey ne bénéficierait certes pas ailleurs. Car moins que jamais cette année, on ne saurait confondre New York et les Etats-Unis.

■ Pensées pour notre temps

Jeunesse et participation

L'inquiétude contemporaine à l'égard de l'éducation se manifeste dans l'intensité des efforts pédagogiques que l'on déploie en ordre dispersé — faute d'une idée unificatrice — dans l'immense littérature que l'on publie chaque année sur la question, dans les perfectionnements que l'on apporte sans cesse à l'art didactique. Le dévouement personnel de certains éducateurs est peut-être plus grand qu'à aucune autre époque de l'histoire; et cependant, manquant de l'appui d'une totalité, il reste pratiquement impuissant. D'autre part, la caractéristique de notre situation est l'absence de tout caractère substantiel dans l'éducation: celle-ci n'est plus qu'une succession perpétuelle d'expériences pédagogiques, elle se désagrége en un ensemble de possibilités considérées comme également valables; l'éducateur s'efforce à tort de pouvoir communiquer de façon directe ce qui est indicible. On multiplie les essais, on modifie continuellement les contenus, les buts, les méthodes. Tout se passe comme si la liberté que l'homme s'est acquise se renouait elle-même dans la liberté vide du néant. Lorsque les hommes perdent confiance en leur époque historique, ils se tournent vers l'éducation et croient pouvoir en attendre une résurrection à partir du néant.

Le rôle de la jeunesse est significatif. L'éducation substantielle, nourrie d'un esprit de totalité, considère réellement la jeunesse comme mineure. Elle lui demande seulement d'honorer ses maîtres, de leur obéir, de leur accorder sa confiance, mais elle ne lui reconnaît pas de valeur propre; à ses yeux, en effet, la jeunesse n'est qu'un état de préparation, un appel possible en vue de l'avenir. Mais lorsque l'éducation se désagrége, la jeunesse commence à compter pour elle-même. On attend même d'elle ce qui est déjà perdu. On la pousse à s'éprouver comme origine. Les enfants eux-mêmes doivent participer à l'organisation de l'école. On impose d'une certaine façon à la jeunesse de recréer par elle-même ce que ses maîtres ont perdu. De même que l'on fait retomber les dettes publiques sur les générations futures, on demande à celles-ci de retrouver par elles-mêmes les biens spirituels que l'on a dilapidés. On accorde ainsi à la jeunesse une fausse importance et on la condamne à l'échec, car l'homme ne peut se développer qu'au sein d'une continuité temporelle et grâce à une formation rigoureuse, articulée en une suite d'étapes.

(Jaspers, Karl — "LA SITUATION SPIRITUELLE DE NOTRE ÉPOQUE", Desclée de Brouwer, Paris 1952, Collection "Philosophes contemporains", 4e édition, traduit par Jean Labrière et Walter Biemel)



Crapule! Vas-tu comprendre que c'est au Stampede qu'on sert les meilleurs steaks en ville? Le Stampede, le repaire des mangeurs de bifteck!

Ouvert de midi à 15h00 et de 18h00 à 23h00 du lundi au samedi. A côté du Carrefour dans la Place Ville-Marie. Administré par le Reine Elizabeth.

67

spécialités de fruits de mer

Présentées selon une tradition maintenue de père en fils depuis 1892

Quatre salles climatisées dont

LA CAVE LORRAINE

SUGGESTIONS

La Bouillabaisse
Les Huîtres Malpèques
Les Langoustines Grillées
Les Crêpes au Crabe
Le Doré Amandine
Le Homard Thermidor
La Sole Anglaise

DEJEUNER D'AFFAIRES
de 11.00 a.m. à 5.00 p.m.
(Table d'Hôte \$1.50 à \$3.00)

chez Desjardins

Membre du passeport gastronomique
"Traditions et Qualité de Paris, France".
Musique et danse tous les soirs.
Accommodations pour réunions d'affaires et réceptions.
Cartes de crédit acceptées: Diners Club, American Express et Carte Blanche.
Stationnement gratuit surveillé.

RESERVATIONS: 844-9741
1175 RUS MACKAY, MONTREAL

en guise de cadeau

Une oeuvre exclusive d'un artisan du Québec

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variés.

Ensemble à thé
Une oeuvre de Michel Choin

Une organisation sans but lucratif

la centrale d'artisanat du Québec

À MONTREAL: 1450 rue St-Denis • 403 est, rue Ste-Catherine
• Hôtel Reine Elizabeth • 302 est, rue Craig

Ouvert de 9.30 a.m. à 5.30 p.m., samedi inclus — Jeudi et vendredi, jusqu'à 9.00 p.m.

Le premier Trust canadien-français

SFF

VOUS OFFRE

7 1/4 %

avec privilège d'emprunt

d'intérêt sur vos dépôts de 5 ans

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS À 7 1/4 %

Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque à

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

10 rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 844-3961

NOM

ADRESSE

MONTANT \$..... SIGNATURE

LD-31-10-68

Dépôt minimum: \$1,000.

Taux sujets à changement - Un certificat-Dépôt vous sera transmis

informations

Israël dénonce la présence des navires russes en Méditerranée

JERUSALEM (AFP) — "Dans l'éventualité d'une intervention militaire soviétique dans le conflit israélo-arabe, Israël ne restera pas seul", a affirmé hier devant le parlement, M. Igal Allon, vice-premier ministre. "La possibilité d'une intervention de forces de l'URSS n'est pas seulement un problème israélien, mais est aussi d'un intérêt vital pour d'autres puissances", a-t-il ajouté.

Le vice-premier ministre a rappelé à cette occasion l'attitude des États-Unis durant la guerre de juin 1967 et la garantie morale donnée par eux de maintenir l'équilibre des forces au Moyen-Orient — comme l'avait dit le président Johnson au premier ministre Levi Eshkol. D'ailleurs, pour M. Allon, l'URSS y réfléchirait à deux fois avant de se lancer dans une telle aventure souhaitée probablement par certains pays arabes.

En ce qui concerne la situation dans le canal de Suez, M. Allon a dit: "Pour les meilleurs experts, le canal de Suez ne peut être rouvert par la force, même si l'Union soviétique le désire". Le vice-premier ministre a estimé que le dégagement du canal est "impossible sans la paix". La puissance d'Israël, a-t-il souligné, lui permet d'empêcher toute tentative unilatérale pour prendre le commandement par la force de la rive orientale (tenue par les Israéliens) du canal de Suez.

Interrogé sur l'infiltration soviétique au Moyen-Orient, M. Allon a déclaré: "L'Union soviétique porte la principale responsabilité non seulement pour l'absence de paix dans cette région mais aussi pour les deux guerres qui y ont éclaté (1956 et 1967), guerres auxquelles les armées arabes équipées d'armements soviétiques modernes ont forcé Israël."

Le vice-premier ministre a affirmé à ce propos que non seulement les livraisons soviétiques de chars, depuis la guerre de six jours, avaient comblé les pertes subies par l'Égypte, mais que dans les 18 prochains mois la force blindée égyptienne serait 150 % plus puissante qu'en 1967 avant la guerre. La force aérienne de la RAU, a encore dit M. Allon, est déjà de 150% plus

considérable qu'avant la guerre de six jours et sera encore renforcée de 50% dans les 18 prochains mois. De plus, l'Égypte a reçu un large approvisionnement en roquettes, unités navales et matériel soviétique. Il y a actuellement 3,000 experts militaires soviétiques attachés à l'armée égyptienne, à tous les niveaux, 1,000 autres en Syrie et 1,000 autres encore dans d'autres pays arabes. Le vice-premier ministre a également souligné que la flotte soviétique en Méditerranée avait été récemment renforcée et que les visites périodiques de ces navires à Latokia (Syrie) et Port Said et Alexandrie (Égypte) avaient de facto transformé ces ports en bases navales soviétiques. De plus, a encore indiqué M. Allon, les unités soviétiques visitent des ports en Algérie et en Irak.

Nouveaux incidents

TEL AVIV (AFP) — Plusieurs incidents israélo-ara-

bes ont été enregistrés à nouveau hier, a indiqué un porte-parole militaire israélien.

A 10 milles au nord de Port Tewfik et à environ 400 verges du canal de Suez, un véhicule militaire israélien a sauté sur une mine. Deux soldats ont été blessés.

Au sud du pont Allenby, des positions jordaniennes ont ouvert le feu à deux reprises au-dessus du Jourdain sur des soldats israéliens qui ont riposté. Il n'y a pas de victime du côté israélien.

Près du Mont Hermon, une patrouille israélienne a accroché dans la nuit un groupe de terroristes, dont trois ont été tués, et a découvert un dépôt de munitions clandestin qu'elle a fait sauter.

A l'est de Bukuta, sur les hauteurs de Golan, sur la ligne de cessez-le-feu, les forces syriennes ont ouvert le feu sur les troupes israéliennes qui ont riposté. Un soldat israélien a été légèrement blessé au cours de ce duel d'artillerie qui a duré 40 minutes.

En Allemagne fédérale

Un journaliste tchèque compromis dans une affaire d'espionnage

BONN (AFP) — Bien que remis en liberté après un peu plus de neuf heures d'interrogatoire, M. Otakar Svercina, correspondant de l'agence tchécoslovaque C. T. K. à Bonn, reste à la disposition de la police. Le correspondant, qui est soupçonné d'espionnage, a annoncé lui-même la nouvelle aux journalistes venus lui rendre visite dans son bureau à sa sortie des bâtiments de la sûreté. M. Svercina a précisé qu'il se mettra en rapport aujourd'hui avec un avocat et qu'il sera à nouveau entendu par la police dans l'après-midi. Il a ajouté qu'aucun mandat d'arrêt n'était délivré contre lui et que son passeport ainsi que son permis de conduire qui lui avaient été retirés mardi soir lui ont été rendus hier.

M. Svercina affirme à ses collègues qu'il "n'avait rien entrepris contre la sécurité de

la République fédérale". Il a estimé en outre que l'enquête dont il est l'objet portait atteinte à son statut de correspondant accrédité.

Le correspondant de CTK a précisé que cette enquête était basée plus particulièrement sur deux éléments: une déposition sous serment faite par un ancien commandant des services de renseignement tchécoslovaque passé à l'ouest et ses relations avec M. Joseph Adamek, collaborateur du service de presse fédéral autrichien, récemment arrêté à Bonn.

L'ancien commandant aurait déclaré que M. Svercina s'était toujours montré servile envers les autorités soviétiques et il aurait qualifié de suspect la réserve observée par le correspondant de CTK à propos de la libéralisation en Tchécoslovaque.

Wilson annonce une réforme de la loi électorale et de la Chambre des lords

LONDRES (AFP) — En présentant hier au Parlement, par le moyen traditionnel du discours du trône, son programme pour la nouvelle session parlementaire, le gouvernement de M. Harold Wilson a visé les prochaines élections générales qui auront lieu dans deux ans environ.

Principalement axé sur les affaires intérieures, ce programme, allégué et sans surprise, contient deux principaux sujets: la réforme électorale et la réforme de la Chambre des lords.

Dans le premier cas, l'âge du droit de vote passera de 21 à 18 ans, c'est-à-dire que trois millions de nouveaux électeurs viendront s'ajouter à un corps électoral qui est actuellement d'environ 36 millions d'électeurs. Le gouvernement espère recueillir un net avantage du rajeunissement des électeurs, en partant du principe que le "Labour" a plus d'attraits pour les jeunes que le parti conservateur.

Quant à la Chambre des lords, le gouvernement entend la "démocratiser" en lui enlevant son caractère principalement héréditaire, sans pour autant en faire une chambre élective. La seconde chambre sera ainsi composée de pairs nommés et de pairs héréditaires confirmés dans des fonctions qui ne seront pas transmissibles. Cette réforme pourra également enlever au parti conservateur le monopole de la majorité aux lords, par le moyen de nominations appropriées. En outre les pouvoirs des lords seront réduits sensiblement. La possibilité qu'ils ont de retarder l'adoption des lois pourrait être réduite à trois mois au lieu d'un an.

Dans le domaine extérieur, le discours se borne à rappeler des positions déjà exprimées par le gouvernement britannique. Il rappelle l'intention de M. Wilson d'œuvrer pour des solutions négociées au Moyen-Orient et au Vietnam, de poursuivre une politique de rapprochement entre l'est et l'ouest bien que les rapports entre la Grande-Bretagne et le bloc soviétique aient été "freinés par l'invasion de la Tchécoslovaque".

A l'égard de l'Europe, le discours du trône souligne le maintien de la candidature britannique au Marché commun et la nécessité du renforcement de l'Alliance atlantique, considérée comme le principal facteur de la sécurité européenne.

Pour ce qui est de la Rhodesie le gouvernement rappelle sa détermination de rechercher une solution à la crise constitutionnelle sur la base du principe d'une société multiraciale.

Enfin, une commission sera instituée pour examiner les relations entre le pouvoir central et les "pays, nations et régions de Grande-Bretagne, c'est-à-dire avant tout l'Écosse et le Pays de Galles.

En France

Condamnation de l'espion-préfet

PARIS (AFP) — Maurice Picard, 62 ans, préfet hors classe, grand officier de la légion d'honneur, a été condamné hier à sept ans de détention criminelle par la Cour de sûreté de l'État pour "intelligences avec des agents de puissances étrangères", au terme d'un procès qui aura duré cinq jours.

internationales

Création officielle de la République slovaque

par Jean Leclerc du Sablon, de l'AFP

BRATISLAVA — L'acte de naissance de la République socialiste slovaque sœur égale en droit à la République socialiste tchèque a été signé hier matin à Bratislava par MM. Ludvik Svoboda, président de la République, Josef Smrkovsky, président de l'Assemblée nationale et Oldrich Cernik, président du conseil. La cérémonie s'est déroulée au château qui domine la capitale, ancienne demeure des rois de Hongrie, fortifiée par quatre tours, restaurée à cette occasion. A un kilomètre vers l'est émerge de la brume le monument de granit de la colline Slavin où tous les dirigeants du camp socialiste s'étaient retrouvés durant la conférence de Bratislava sur les tombes des soldats russes tués en 1945 pendant la libération de Bratislava.

Des milliers d'écouliers se sont échappés une nouvelle fois hier des écoles pour venir faire une ovation — vivats, fleurs et drapeaux — aux dirigeants.

L'arrivée du consul soviétique au château dont l'accès est interdit par des militaires et des miliciens en faction sur les murailles a suscité des sifflets dans la foule.

La cérémonie de la signature a été suivie d'une séance solennelle au parc de la culture, face au bâtiment dans lequel les dirigeants des pays communistes avaient mis au point la fameuse déclaration de Bratislava qui écartait, croyait-on, les perspectives d'une intervention militaire.

Dans la salle, les membres des Assemblées debout, ont chaleureusement applaudi et scandé les noms de Svoboda et Dubcek.

MM. Gustav Husak, Alexander Dubcek et Oldrich Cernik ont souligné le sens qu'il fallait attribuer à la loi de fédération promulguée officiellement.

"La fédération de la Tchécoslovaquie, qui fait partie intégrante du programme d'action du parti communiste adopté en mai et de la déclaration gouvernementale, prouve que les idées adoptées après janvier continuent à faire partie de la politique du parti et de l'État. Non seulement nous ne les abandonnons pas mais, au contraire, nous allons les développer", a déclaré M. Gustav Husak, premier secrétaire du parti communiste slovaque. En aucun cas, a-t-il ajouté, la fédération de notre État ne doit mener à un affaiblissement de sa cohésion intérieure dans les domaines économique, technique ou culturel, ou à un affaiblissement de sa position internationale. A ce sujet, M. Husak a indiqué: Nous nous rendons compte que nous ne pouvons pas, avec nos seules forces, assurer notre sécurité dans le jeu mondial des grandes puissances et nous en voyons la garantie dans le renforcement des rapports fraternels avec l'URSS et avec les autres pays du camp socialiste. Nous considérons comme indispensable de surmonter les malentendus de ces derniers mois et de rétablir les bons rapports traditionnels entre nous. C'est l'unique perspective réaliste pour notre État. Toute autre solution serait une aventure irresponsable qui, tôt ou tard, serait payée cher par notre peuple.

"Nous allons continuer à développer les idées marxistes-léninistes dans nos pro-

pres conditions tchécoslovaques, nous allons rechercher nos propres solutions pour le développement de notre économie et de notre culture et pour la réalisation des idées humanitaires de la démocratie socialiste", a conclu M. Husak.

M. Alexander Dubcek a de son côté, parlé du rôle directeur du parti communiste tchécoslovaque. "Toute violation de la cohésion du parti communiste serait une grave erreur politique", a-t-il dit. Le parti communiste tchécoslovaque, a souligné le premier secrétaire est "l'organisme le mieux placé pour assurer l'unité des deux nations, pour sauvegarder les intérêts du peuple tchécoslovaque dans la lutte mondiale des forces de la paix et du progrès contre les forces de l'agression et de la guerre".

La Tchécoslovaquie, a affirmé de son côté M. Cernik, président du conseil, était, est et restera socialiste. Elle

le continuera à collaborer avec tous les pays socialistes et toutes les forces progressistes du monde entier. Promettons en cette séance historique, a-t-il conclu, de rester pour toujours fidèles à nos idées communes, à notre patrie commune et au socialisme."

51 ans plus tard

Il aura fallu 51 ans, un an de plus que l'âge de la République tchécoslovaque, pour que le principe de la fédération entre dans la constitution de ce pays. C'est en effet en 1917, à Pittsburgh (cette ville des États-Unis est la plus grande ville slovaque du monde, avec 300,000 Slovaques contre 290,000 à Bratislava), que le premier président de la République tchécoslovaque, M. Thomas G. Masaryk a signé avec l'émigration slovaque de cette ville un accord obtenant son concours pour la fondation de la Tchécoslovaquie en échange de l'autonomie slovaque.

La première république n'a jamais tenu cette promesse. Toutefois, en 1930 le parti communiste tchécoslovaque a inscrit ce principe à son programme. La Slovaquie a bien été indépendante en 1939, mais grâce à l'aide apportée par Hitler au parti autonomiste catholique.

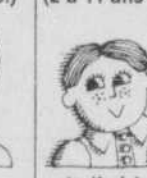
En 1944, l'insurrection antifasciste déclare la région de Banska Bystrica territoire libre de Tchécoslovaquie. Un an plus tard, les accords de Kosice (Slovaquie orientale) font état pour la première fois de deux nations: l'une tchèque, l'autre slovaque. Ces accords sont un compromis entre les idées centralistes de Benes, alors à Londres, et le principe fédératif. Ils donnent naissance à l'asymétrie caractéristique de la Tchécoslovaquie jusqu'à aujourd'hui.

Mais à partir de la prise de pouvoir par des communistes en 1948, le mot de fédéralisation devient tabou.

"Merci Papa!"



"Oui, merci de nous faire bénéficier des bas prix offerts par les tarifs familiaux d'Air Canada. Dommage pour toi qui paies encore plein tarif lorsque tu voyages avec nous..."

	papa	maman	adolescents (12 à 21 ans inc.)	enfants (2 à 11 ans inc.)
aller seulement classe économique de Montréal à	 plein tarif	 tarif réduit de 25%	 tarif réduit de 50%	 tarif réduit de 66 2/3%
New York	\$ 28 ⁰⁰	\$ 21 ⁰⁰	\$ 14 ⁰⁰	\$ 9 ³⁵
Vancouver	\$ 132 ⁰⁰	\$ 99 ⁰⁰	\$ 66 ⁰⁰	\$ 44 ⁰⁵
Miami	\$ 96 ⁰⁰	\$ 72 ⁰⁰	\$ 48 ⁰⁰	\$ 32 ⁰⁰

bébé voyage gratuitement...
... dans les bras de maman!



Les bas tarifs du plan familial d'Air Canada sont une véritable invitation au voyage familial n'importe quel jour de la semaine sur tous les trajets d'Air Canada en Amérique du Nord. Partagez avec votre femme et vos enfants votre plaisir de voyager. Passez chez votre agent de voyage. Vous y trouverez tous les renseignements qu'il vous faut. Ou appelez Air Canada à 931-4411.

Il vous suffit de partir.

AIR CANADA 

Regardez la nouvelle forme audacieuse de la BULOVA OCEANOGRAPHER

La nouvelle montre superétanche vendue avec une garantie spéciale d'étanchéité*

Océanographe "E"
17 rubis. Automatique.
Cadran lumineux.
Tout acier inoxydable.
11418W. \$84.95

Océanographe "G"
17 rubis. Automatique.
Anneau extérieur rotatif
indiquant le temps écoulé.
Aiguilles et marques lumineuses.
Étanche jusqu'à
666 pi. Acier inoxydable.
11420W. \$115.00

Océanographe "C"
17 rubis. Cadran
blanc et marques
rouges. Bracelet noir
genre rallye.
Acier inoxydable.
11416. \$64.95
En jaune avec
cadran fuchsia.
12240.
\$74.95

Océanographe "H"
17 rubis. Automatique.
Cadran gris. Aiguilles
et marques lumineuses. Tout
acier inoxydable. 11414. \$89.95
En jaune. 12238. \$95.00

CHEZ LES MEILLEURS BIJOUTIERS, PARTOUT

appréciez mieux Toronto...



...en demeurant au Lord Simcoe Hôtel, où le service est court et amical... où les prix sont plus que raisonnables... où vous êtes à la portée de chaque chose dans le centre-ville... où vous pouvez vous reposer dans des chambres modernement rénovées... où vous pouvez déguster de succulents repas... et vous détendre dans les petits salons privés.

Chambres simples de \$9.00 à \$13.50
Chambres doubles de \$14.00 à \$18.50
Luxueuses suites disponibles



Lord Simcoe Hotel
Rues Université & King (près du métro)
Tél. 362-1848



Luis W. Alvarez

Lars Onsager

Les prix Nobel de chimie et physique à deux Américains

STOCKHOLM (d'après AFP) — L'Académie royale des sciences de Suède vient d'attribuer deux autres prix Nobel à des hommes de science américains.

Le prix Nobel de physique est accordé au professeur Luis W. Alvarez, de l'université de Berkeley (Californie), pour les contributions décisives qu'il a apportées à la physique des particules élémentaires, spécialement à la découverte d'un grand nombre d'états de résonance, grâce à sa technique de la "chambre à bulles". Le professeur Alvarez est le 28e Américain dans l'histoire à recevoir le prix Nobel de physique.

Le prix Nobel de chimie est décerné au professeur Lars Onsager, de l'université Yale (Connecticut), pour la découverte de relations de réciprocité qui portent maintenant son nom, et qui sont fondamentales pour la thermodynamique des processus irréversibles. Le professeur Onsager devient le 16e Américain à recevoir un prix Nobel de chimie.

L'attribution de ces deux prix porte à cinq le nombre de lauréats américains de cette année, les États-Unis ayant eu aussi trois prix en médecine.

Les prix, dont le montant s'élève cette année à 350.000 couronnes (environ 73.000 dollars canadiens), seront remis aux lauréats par le roi Gustave VI Adolf de Suède au cours d'une cérémonie le 10 décembre à Stockholm.

Le professeur Onsager reçoit le prix Nobel de chimie pour avoir jeté les bases de la thermodynamique irréversible en découvrant la loi naturelle fondamentale connue sous le nom de "relations de réciprocité d'Onsager", déclare l'Académie suédoise des sciences dans un communiqué publié après l'attribution du prix.

Ce nouveau principe, déduit d'une propriété générale caractérisant les équations fondamentales de la physique, possède une validité d'ordre général comparable à celle des trois principes classiques de la thermodynamique. Ce principe a joué un rôle prépondérant dans l'évolution actuelle de la thermodynamique théorique. Les conceptions d'Onsager ont aussi puissamment stimulé les recherches expérimentales sur les processus irréversibles dans les domaines de la chimie, de la physique et d'autres sciences connexes, en particulier celui de la biologie.

Quant au professeur Luis W. Alvarez, de l'université de Berkeley, à qui vient d'être attribué le prix Nobel de physique 1968, il a contribué grandement par ses travaux, à une meilleure connaissance de l'infiniment petit, c'est-à-dire de la structure de la matière elle-même.

Dans ses considérations sur le choix de ce lauréat, l'Académie royale des sciences suédoise souligne que "c'est en 1960 qu'Alvarez, à la suite des travaux de son groupe de recherche à Berkeley, fit éclater le tableau relativement simple que les physiciens s'étaient fait alors de la structure de la matière en y dénombrant une trentaine de particules différentes. Alvarez et son groupe, en projetant, à l'aide d'un accélérateur géant, le Bevatron, des particules dites Meson K sur des noyaux d'atomes d'hydrogène, fit naître une particule plus lourde inconnue jusqu'alors qui fut baptisée "Y" et dont la durée de vie est extrêmement éphémère".

Cette particule, ainsi que d'autres du même genre découvertes par la suite ont reçu le qualificatif de "particules de résonance". La découverte de ces particules, à vie très brève, mais d'une grande énergie, ont permis d'enrichir grandement les connaissances des physiciens dans le domaine subatomique.

Pas aussi farfelus qu'on le pense...

Les députés créditistes en Chambre semblent avoir retrouvé leur verve

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — On ne surprendra personne — et surtout pas les collaborateurs de M. Réal Caouette — en disant que les journalistes sont toujours tombés dans des sortes de travers au sujet du Ralliement des créditistes.

● Durant les campagnes électorales, ils ont été le plus souvent tentés de l'ignorer.

● Au parlement par la suite, ils ont toujours considéré les députés comme des comédiens.

A la vérité, le Ralliement des créditistes ne mérite ni l'un ni l'autre sort.

Ne serait-ce qu'à cause de la disparition graduelle de la Chambre des bons orateurs populaires, les créditistes ont encore beaucoup de relief dans les travaux parlementaires.

Le fait que leur chef M. Caouette soit en meilleure forme que jamais, leur est évidemment un atout précieux. A la fin de la précédente session on disait M. Caouette plutôt mélancolique et irritable. L'élection précédente lui avait fait perdre quelques sièges et parmi les députés qu'il avait fait élire, son principal collaborateur M. Gilles Grégoire était devenu indépendant et indépendantiste. Mais le leader a repris du poil de la bête depuis la dernière campagne électorale. Il traite maintenant de toutes choses avec humour, sérénité, et parfois même, un joyeux détachement.

Cela paraît se transmettre à ses députés qui ont retrouvé leur verve, et qui mettent souvent beaucoup de sens commun à défendre leur clientèle politique aussi bien que leur programme. (Il s'établit parfois un équilibre précaire entre ces deux nécessités, mais on peut être assuré que lorsqu'il y a conflit entre ces objectifs c'est la défense des intérêts de la clientèle créditiste qui a priorité).

Sans faire l'apologie du Ralliement, il vaut la peine de noter que le parti paraît en aussi bonne santé que jamais grâce à l'état de M. Caouette, et au travail de quelques députés, nouveaux et anciens, dont les interventions en Chambre ne sont pas toujours les pièces d'archives que l'on pense. Il s'y glisse parfois des considérations qui sont bienvenues dans des débats où le sens commun n'étouffe pas les députés libéraux ou conservateurs.

Ainsi l'autre jour, M. Kiernan venait de faire une longue envolée pour justifier la hausse des tarifs postaux, en disant entre autres que malgré la hausse du coût de la vie depuis cette date, les tarifs n'avaient pas été modifiés depuis 1954.

C'est le créditiste Gérard Laprise qui rappela au gouvernement qu'un très grand nombre de programmes sociaux n'avaient pas non plus été ajustés au coût de la vie, comme celui des allocations familiales. Même si elle péchait par imprécision c'était une intervention intéressante.

Choux et productivité

Dans le débat sur le discours du trône, le député Gilbert Rondeau s'en prit au gouvernement pour la priorité qu'il accordait à la production par rapport à la distribution dans l'économie canadienne. Il eut, pour illustrer son propos, cette comparaison: Un jardinier cultivait des choux; "au début il n'avait qu'un petit jardin, il pouvait donc se contenter de transporter ses choux dans un panier sur sa bicyclette, pour aller les vendre. Ayant acheté un autre terrain il augmenta sa production, mais il continuait encore à transporter ses choux dans un panier sur sa bicyclette. A un moment donné, il voyageait constamment du marché à chez lui pour pouvoir faire la livraison de ses choux."

"Le jour vint où il manquait de temps pour vendre ses choux à cause d'un système de transport inadéquat. Il confia son problème à des experts qui lui dirent qu'il devrait aug-

menter sa productivité. Suivant le conseil des experts en qui il avait confiance, il acheta une autre ferme et doubla sa production de choux; mais il gardait toujours sa bicyclette pour transporter ses choux au marché. Conséquent, un jour, sa récolte pourrit sur le champ, et il fut obligé de faire faillite."

"Par la suite, un cultivateur créditiste acheta sa ferme, et au lieu d'augmenter sa productivité, il changea sa bicyclette pour un gros camion, et à partir de ce moment-là, il put distribuer ou transporter ses choux au marché, sans difficulté."

"S'il n'y a pas là-dedans une grande contribution à l'avancement de la science économique, c'est une bonne illustration de l'art oratoire des créditistes."

D'autres interventions

S'il n'y a pas là-dedans une grande contribution à l'avancement de la science économique,

c'est une bonne illustration de l'art oratoire des créditistes.

Il y en a une quantité d'autres dans les récentes interventions des créditistes; celle de M. Réal Caouette sur l'aide de la France au Québec lui valut la une d'un récent numéro du "Canard enchaîné."

Une autre, dans le débat sur le projet de loi sur les langues, valut à la Chambre de bons moments: M. Caouette y racontait l'arrestation survenue le matin même, de trois députés créditistes par un agent unilingue anglais — de la capitale.

Une autre intervention fut particulièrement notée; celle de M. Caouette au sujet de l'attitude des propriétaires de journaux quant au projet de loi sur les postes, et quant à l'attitude nouvelle de ces propriétaires,

à l'égard du Ralliement des créditistes — qu'on feignait d'ignorer durant la campagne électorale, disait en substance M. Caouette.

On a déjà noté d'ailleurs la position originale des créditistes dans cette affaire. Alors que la plupart des députés de l'opposition s'en prenaient également à la hausse des tarifs et à l'abandon du service postal le samedi, les créditistes s'en prenaient surtout à la hausse des tarifs qu'ils considéraient comme une taxe camouflée que devaient supporter les petites gens. L'abandon du service postal le samedi constituait le dernier de leur souci et en particulier dans la mesure où il touchait les journaux quotidiens, au sujet desquels ils n'ont que des plaintes à formuler.

Plans et ra-ta-plans

Il n'est pas jusqu'à l'art des consonances que ne maîtrisent avec assez de succès les députés créditistes et en particulier M. Caouette lui-même dont les collaborateurs prennent exemple.

"Alors, disait-il l'autre jour, un policier bilingue qui parlait français est arrivé. Apparemment, c'était un grand gaillard assez costaud, et en plus d'être policier, il était poissin. Cela faisait deux qualités."

Il lui arrive aussi, au grand plaisir de la Chambre, de parler des "faiseurs de plans et ra-ta-plans du gouvernement".

Tout cela pour dire que les créditistes défendent avec assez de talent, sinon de science, les intérêts de leurs commettants. A cet égard d'ailleurs

ils donnent de bonnes leçons à beaucoup de députés. Ils ont découvert très vite en arrivant à la Chambre des communes les trucs du métier et le style et la fréquence de leurs rapports avec leurs commettants feraient l'envie de bien des députés.

S'il n'y avait pour faire la réputation des créditistes qu'un certain style de tribuns on s'étonnerait de leurs succès. Mais en général ils défendent avec assez de talent une clientèle qui constitue une dimension très importante de la société québécoise.

Peu de temps avant les dernières élections un chroniqueur de Québec rappelait que M. Caouette et ses créditistes avaient sans doute été des chevaliers ouvriers de la révolution tranquille au Québec. Peut-être cette considération n'a-t-elle pas perdu tout son sens.

Un avertissement de l'Atomic Energy of Canada

Risque de 'chômage' chez les hommes de science

OTTAWA (PC) — Le Canada va se retrouver nanti d'une trop grande quantité d'hommes de science et d'ingénieurs, à moins qu'il ne revise ses programmes d'enseignement où qu'il n'agrandisse les organi-

sations qui les emploient, a déclaré hier le président de la compagnie Atomic Energy of Canada Ltd., M. J. L. Gray.

Dans un mémoire de 207 pages présenté au comité du Sénat sur la politique scien-

tifique, M. Gray suggère que l'on prévienne une crise possible en accordant un appui vigoureux aux recherches et au développement, et à des "cellules d'excellence" qui pourraient grandir pour ensui-

te se décomposer en fragments qui grandiraient à leur tour.

M. Gray a déclaré que le Canada avait en 1965 environ 100.000 hommes de science et ingénieurs.

A moins que des plans précis soient exposés bientôt pour réviser les programmes d'enseignement ou pour mettre sur pied des organisations plus vastes, "je suis convaincu que nous aurons des difficultés".



La bière internationale qui se vend
le plus dans le monde entier.
Essayez-la. Vous aussi, vous l'aimerez.

Une coutume bien Québécoise dans plus de 60 pays.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest,
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest.

CONCOURS POUR PROJET DE DRAPEAU

Pour choisir un drapeau pour les Territoires du Nord-Ouest. Des prix seront accordés pour les trois meilleures soumissions, aux montants de:

\$1000.00, \$300.00 et \$200.00. Les candidats sont priés de soumettre leurs dessins avant le 27 décembre 1968 à:

M. Jack Hillson,
Secrétaire du Comité du Drapeau
du Conseil des Territoires

ou sous: Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife, T.N.O.

TAS
UNE REPONSE A CHAQUE APPEL
COMMERCIAL OU RESIDENTIEL
SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES
T.A.S.
866-6921
SHERBROOKE GRANBY QUEBEC
569-6366 372-5851 522-2024

arts

et

spectacles

Musique: une soirée R. Strauss culmine dans Ein Heldeleben

par Jacques Thériault

Il est toujours agréable d'assister à une soirée musicale exclusivement consacrée à un compositeur; l'Orchestre Symphonique de Montréal avait choisi, cette semaine, de présenter trois œuvres de Richard Strauss à ses abonnés. Le concert s'acheva et culmina sur l'exécution du poème symphonique "Ein Heldeleben" auquel nous nous attachons d'abord.

Remémorer, dans les moindres détails, ce qui nous a trappé ou plu davantage dans l'interprétation de Franz-Paul Decker est pratiquement impossible en raison de sa grande perfection. Dans l'ensemble, il convient néanmoins de souligner que tous les musiciens se sont comportés d'une façon héroïque au fil des six tableaux de la fresque symphonique. Des l'attaque du premier thème aux résonances beethoveniennes, nous avons senti que les instrumentistes allaient se révéler dans leurs plus beaux atours: le joyeux (et complexe) peuplement des bois dans "Les adversaires du héros" était empreint de beaucoup de sensibilité et de virtuosité, les cor-

des étaient homogènes et cinglantes, les cuivres percants et les sonorités assez rondes pour émouvoir.

Une mention spéciale revient de droit au violon-solo de l'OSM: Calvin Sieb. Son jeu était si accompli, si expressif que chacun peut s'enorgueillir de la présence d'un tel musicien dans l'orchestre.

La direction de Franz-Paul Decker n'était pas moins efficace. De son podium, il prodiguait à chacune des sections de l'orchestre (souvent même à un seul instrumentiste) les indications nécessaires à l'équilibre de "Ein Heldeleben". Ses tempos étaient bien assis, les attaques fulgurantes et les passages qui demandaient moins d'impact sonore respiraient le raffinement. Ce soir-là, le chef de l'OSM était à son meilleur; il ne sera pas facile pour le mélomane d'oublier une exécution si magistralement sculptée.

Le concert a débuté sur l'exécution de "Suite de danses d'après Couperin" que nous avons écouté derrière les portes de la salle Wilfrid-Pelletier (tel est le sort réservé

aux retardataires!) et qu'il se serait vain de commenter. Ce divertissement musical fut suivi des "Quatre derniers lieder" que le soprano américain Arlene Saunders interpréta sans trop de conviction. Du moins, elle ne répondit nullement aux exigences de cette dernière composition de Richard Strauss. Cette artiste, qui avait assuré le rôle d'Agathe du "Ber Freischütz" de Weber — présente par l'Opéra de Hambourg dans le cadre du Festival mondial — s'attache aux chansons avec énormément de timidité (si l'on peut appeler ainsi la trop grande légèreté de son timbre). Coupons court, ici, aux commentaires.

En définitive, ce fut une grande soirée pour l'Orchestre Symphonique de Montréal qui présentait, par la même occasion, treize nouveaux instrumentistes. Il nous faut plaisir de la saluer; la remarquable performance de l'orchestre n'est sûrement pas étrangère à leur présence.

La revue "Planète" fait peau neuve

Louis Pawels à Montréal, pourquoi? Parce que la revue "Planète", qui en est à sa huitième année d'existence, s'appelle désormais "Le nouveau Planète". Est-ce dire que tout est chambardé? Pas le format, en tout cas, ni le contenu, mais l'attitude peut-être. Rappelons qu'à la suite du succès remporté par un gros livre, "Le matin des magiciens", les auteurs, Louis Pawels et Jacques Berger, avaient décidé, pour maintenir un contact constant avec leur public, de fonder "Planète", inutile de dire que l'entreprise était rentable. Le tirage, en France, s'élève à 95,000 exemplaires. Et il s'agit, ne l'oublions pas, d'une revue qui se présente sous une forme culturelle. Sa diffusion est mondiale. Son but était d'étudier les aspects fantastiques de la réalité, de remettre en question la culture, et de concilier les divers modes de connaissance, de la science à la mystique. "Mais,

dit Pawels, les formes d'interrogation changeant, nous avons décidé, sans renier ce que nous avons fait dans le passé, d'élargir le débat et de nous ouvrir à la contestation globale." Il note que nous entrons dans une période de transformation profonde, marquée par un changement d'attitude mentale. Et c'est pourquoi Planète a cru nécessaire de révolutionner ses structures, de reprendre son entreprise avec la plus totale liberté. Les lecteurs de la revue forment, au dire de Pawels, une famille d'esprits insatisfaits, et qui s'interroge sur les nouvelles attitudes provoquées par "la secousse de Mai", par exemple.

A un journaliste qui lui demandait s'il s'agissait, avec le

Nouveau Planète, d'un virage à gauche, il a répondu, très habilement, que si c'est le changement qui définit la gauche, eh bien Planète a fait un virage à gauche. Mais ce changement n'entraîne pas un engagement politique, car le rôle de la revue est d'observer avec un esprit de tolérance les problèmes du monde actuel. Ce que la revue recherche, c'est que les individus participent à une société animée plutôt qu'à une société organisée. On a donc créé des ateliers Planète, dont une centaine déjà ont été mis sur pied en France.

Quant à l'importance de la revue Planète ici, difficile de la mesurer. Tout ce que M. Pierre Tisseyre, qui la distribue au Québec, peut dire, c'est qu'elle est surtout lue par les étudiants.

L'HISTOIRE D'UN AMOUR ÉTRANGE

18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES

Le 4^{ème} SEXE

Dernier programme complet: Dimanche au vendredi 8.45. Le samedi à 10.10 p.m.

842-8264

PIGALLE 912, STE-CATHERINE O. 866-2774

Mid-Minuit 4462 ST-DENIS & MT-ROYAL

Les producteurs de "La grande vadrouille" sont fiers de vous présenter de nouveau: **LOUIS DE FUNES** dans **Le Petit Baigneur** EN COULEURS

POUR TOUS

2^{ème} SEMAINE

CINÉMA LE PARISIEN

Tel. 861-2087 480, DUNDAS ST. CATHERINE

Horaires: Rep. à 10.00 12.10 2.25 4.35 6.55 9.15

CINÉ-ART FILMS PRÉSENTE

UN TORRENT DE RIRE... avec le ROI de la Comédie... **LOUIS DE FUNES** les grandes vacances

POUR TOUS

Horaires: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Tel. 861-2996 900 ouest, STE-CATHERINE

5550 ouest Sherbrooke - 489-5559

CINÉMA DE PARIS

UN FILM PROFONDEMENT HUMAIN avec Michel Simon **LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT** ALAIN COHEN

POUR TOUS

Semaine: 7.30-9.30

Dimanche: 1.30-3.30

5.30-7.30-9.30

5550 ouest Sherbrooke - 489-5559

CINÉMA V

DEMAIN 14 ANS

"UN FILM QUI INSPIRE L'ÉTONNEMENT ET L'ADMIRATION." EN COULEURS - L'Express

I even met **HAPPY GYPSIES**

UN FILM UNIQUE D'UNE PUISSANCE CAPTIVANTE!

POUR TOUS

Sous-titres anglais

Semaine: 8.00 - 10.00

Dimanche: 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

5550 ouest Sherbrooke - 489-5559

SALLE HERMES

DERNIER JOUR: "LE VIOL"

ADULTES 18 ANS

ZORBA LE GREC de CACOPANNIS

LES JEUNES APHRODITES de KOUNDOUROS

et maintenant... LA PEUR de MANOUSSAKIS

"VOUS PONGEZ AU PLUS PROFOND DES ABÎMES HUMAINS!" - N.Y. POST

V.O. - SOUS-TITRES ANGLAIS

EN SEMAINE: 7.30 - 9.30

DIMANCHE: 1.30 - 3.30

5.30 - 7.30 - 9.30

un film de COSTAS MANOUSSAKIS 1204, STE-CATHERINE E. - 525-8600

FESTIVAL

LE DERNIER ÉPISODE **ANGÉLIQUE ET LE SULTAN** EN COULEURS

AUSI COMMISSAIRE SAN ANTONIO

SALE TEMPS POUR LES MOUCHES

POUR TOUS

DERNIÈRE SEMAINE AUX 4 CINÉMAS

3019, E. SHERBROOKE - 525-3174

JEAN-TALON 1204, E. STE-CATHERINE - 525-5180

MAISONNEUVE

Le bruit de la ville

CINÉMA: "No Reason to Stay" (Pour un bout de papier), un court métrage produit par l'Office National du Film, a reçu la "plaque d'or" accordée au meilleur film en compétition du 7^e Festival international de films sur l'enfance, ce festival s'est tenu dernièrement à la Plata en Argentine. Un autre film de l'ONF a été primé à la 18^e Semaine internationale de films sur le tourisme et le folklore à Bruxelles; il s'agit de "Parcs atlantiques" de Denys Arcand qui montre trois parcs nationaux que le gouvernement fédéral maintient à la Baie de Fundy, sur l'île du Prince-Edouard et au Cap Breton.

MUSIQUE: Le Studio d'opéra Marie-Thérèse Paquin présentera un exercice public, dimanche prochain, au programme des scènes tirées de Carmen de Bizet, d'Aïda de Verdi, de Don Giovanni de Mozart et de Cavalleria Rusticana de Mascagni.

Le soprano américain Helen Boatwright chantera au Ladies Morning Musical Club, aujourd'hui à 14h30 à la Comédie-canadienne; au programme, des airs de Haendel, Purcell, Hindemith, Fauré et Charles Ives.

VARIÉTÉS: Claude Gauthier sera à la Butte à Mathieu, samedi; il sera accompagné de trois musiciens qui participeront au lancement de trois nouvelles chansons: "Ke-Sanah", "Ceri" et "Volant".

PEINTURE: Raymonde Godin, artiste québécoise, expose actuellement ses toiles à la Galerie Jacob de Paris. L'exposition, organisée par le Ministère des Affaires culturelles du Québec, comprend des toiles et des gouaches.

La Galerie Libre procédera au vernissage d'une exposition signée Roland Petit, samedi; les toiles seront décrochées le 15 novembre pour faire place à une exposition des œuvres récentes de Claire Miron.

Quelques mois après sa mort, le peintre Robert W. Pilot recevra l'hommage d'une importante exposition rétrospective de son œuvre.

Environ 140 tableaux (peintures, croquis et aquarelles) ont été sélectionnés pour cette rétrospective qui se tiendra au Musée des Beaux-Arts du 1^{er} novembre au 3 décembre. Le vernissage, pour les membres du Musée, aura lieu le jeudi 31 octobre à 21h.

Horaire des théâtres

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (AU LOCAL DES APPRENTIS-SORCIERS): "Les jeux de la scène" (jusqu'au 10 novembre, à 20h30).

COMÉDIE-CANADIENNE: Gilbert Béraud - 20h30.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE (salle du Gesù): "Volpone" en semaine: 19h30; le samedi: 20h30; dimanche: 14h30.

LE PATRIOTE: "Les Cyniques".

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: "Les dactylos" et "Le tigre" de Schlegel - 20h30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: "Ce soir on improvise" - du mardi au samedi à 20h30; le dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: Le Ballet du XX^e siècle - 20h30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Theodore Bikel - 20h30.

THÉÂTRE PORT ROYAL: Le Théâtre du Nouveau-Monde présente "Blanc" de Marcel Dubé - du mardi au vendredi à 20h15; samedi à 19h45 et 20h45; dimanche à 19h15. Relâche le lundi.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ALOUETTE: "Suzanne et ses pechés mignons" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.40

AMBIENT: "Funérailles à Berlin" - 11.00 - 2.30 - 5.30 - 9.40

PORT L'USA: "1240" - 12.40 - 4.25 - 8.10

ART CINÉMA: "Pierrot le fou" - 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 et 9.15

BIJOU: "Brigade anti-gangs" - "Rien ne va plus"

BRONX-ENTRÉE: "Les Oiseaux vont mourir au Pérou" - 1.05 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 (s.m. 11.15)

CANADIX: "Angélique et le Sultan" - 20h30 - 6.05 - 9.55

CINÉMA 3: "Le vieil homme et l'enfant" - 7.30 - 9.30

CINÉMA 3: "Maldonne pour un espion" - 12.30 - 4.10 - 8.00

CHATEAU: "Funérailles à Berlin" - 2.30 - 5.00 - 9.25

CINÉMA DE PARIS: "Les Grandes Vacances" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CEMAZIE: "Grand Prix" - 5.10 - 8.25 - s.m. et dim. 1.30 - 4.30 - 8.10

DAUPHIN: "Salle McLaren" - "Vivre pour vivre" - 7.30 - 9.30 - s.m. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.30 (11.15 s.m. seul)

DAUPHIN: "Salle Honoré" - "Interlude" - 7.30 - 9.30 - s.m. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELECTRA: "La Griffe" et "Les 5 hors-la-loi"

ELYSEE: "Salle Alain Resnais" - "L'Homme qui ment" - 7.30 - 9.30 - s.m. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELYSEE: "Salle Eizenstein" - "Les Biches" - 7.30 - 9.30 - s.m. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FLÉUR DE LYS: "Les grandes vacances" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FRANCAIS: "A tout casser" - 2.50 - 6.15 - 9.35

FRANCAIS: "Tuesdays en collants noirs" - 1.10 - 4.35 - 8.00

GRANADA: (voir le FRANCAIS)

JEAN-TALON: "Angélique et le Sultan" et "Salle temps pour les mouches" - 12.15 - 2.10 - 4.00 - 6.00 - 7.50 - 9.45 s.m.

MAISONNEUVE: "Angélique et le Sultan" et "Salle temps pour les mouches" - 12.15 - 2.10 - 4.00 - 6.00 - 7.50 - 9.45 s.m.

MIRAGE: (voir ELECTRA)

MID-MINUIT: "Le quatrième Sexe" - "Prisonniers du plaisir"

PAPINEAU: "Barbarella" - 1.25 - 3.30 - 5.35 - 7.40 - 9.50

PARISIEN: "Le Petit baigneur" - 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.35 - 5.50 - 9.15

PICALLE: "Le quatrième Sexe" - 10.35 - 1.30 - 4.25 - 7.20 - 10.15

PRISONNIERS DU PLAISIR: 12.00 - 2.55 - 5.50 - 8.45

PLAZA: "Angélique et le Sultan" - 2.30 - 6.05 - 9.55

"Salle temps pour les mouches" - 12.30 - 4.15 - 7.55

RITZ: "La Grande Vadrouille" et "Le jeu de la mort"

ROYAL: "Autant en emporte le vent" - s.m. 3.00 matins s.m. dim. et mer. 2.00

SALLE HERMES: "Le viol" - s.m. 8.00 et 10.00 - dimanche à 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

ST-DENIS: "Brigade Anti-Gang" - "Rien ne va plus"

VENDEME: "Les Aventuriers" - 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VILLÉRY: (voir ELECTRA)

EN LANGUE ANGLAISE

ATWATER: "The Thomas Crown Affair" - 3.10 - 4.00 - 5.15 - 7.20 - 9.30

AVENUE: "Rachel, Rachel" - 1.05 - 3.05 - 5.05 - 7.15 - 9.25

CAPITOL: "A Minute to Pray, A Second to Die" - 10.35 - 12.45 - 3.00 - 5.10 - 7.20 - 9.25

CINÉMA IMPÉRIAL: "2001 A Space Odyssey" - matins, s.m. et dim. 2.00

CINÉMA IMPÉRIAL: "Barbarella" - 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.20

CINÉMA IMPÉRIAL: "The Heart is a Lonely Hunter" - 12.20 - 2.35 - 4.45 - 6.55 - 9.20

VERDIN: "The Loved One" - 6.00 - 9.30

"Lord Love a Duck" - 8.00

YORK: "The Subject was roses" - 1.00 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.25

ET AUTRES LANGUES

DUPONT: 4 anglais

SNOWDON: "I A Lover" - 1.35 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.40

SUÉDOIS: 4 anglais

VAN HORNE: "491" - 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.30

Grec: 4 anglais

FESTIVAL: "The Fear" - 7.30 - 9.30 - Dim. 12.10 - 2.25 - 4.35 - 5.50 - 9.15

THÉÂTRE POPULAIRE: 4 anglais

PLACE VILLE-MARIE: "Closely Watched Trains" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30

Un don de la Belgique

Le Syndicat national des éditeurs belges a fait un don de 4,000 volumes au ministère des Affaires culturelles.

Le secrétaire de cet organisme, M. Julien de Raeymaekers, a remis symboliquement un volume au ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, en présence de quelques personnalités belges et québécoises.

Ces ouvrages, d'une valeur de \$15,000, constituaient le fonds d'édition du Syndicat national des éditeurs belges. Ils seront distribués aux diverses bibliothèques publiques du Québec.

EDDIE "Fingers" BIRD

Tous les soirs

Route Transcanadienne, Sortie 21

Côte-de-Liesse

KLONDIKE STEAK HOUSE

BANQUETS & MARIAGES 744-5841

dès demain

l'anatomie de la corruption

JOSEPH LOSEY

THE SERVANT

Sarah Miles

Dirk Bogarde

5.45

9.30

et "Accident" (coul.) 7.45

5300 BOUL. ST-AUGUSTIN 277-4800

CINÉMA DE RÉPÉTITION

verdi

dernier soir CE SOIR

"THE LOVED ONE" 6.00-9.30

et "LORD LOVE A DUCK" 8.00

"Éblouissant! Une fois que vous l'aurez vu, vous aurez une toute autre conception de 'Romeo & Juliette' - LIFE

FRANCO ZEFFIRELLI

ROMEO & JULIET

TECHNICOLOR

Horaires: 1.00, 3.30, 6.00, 8.45. Dernier programme complet 8.45

Réservations par téléphone (à CCA seulement) 932-2171, 2234

PLACE DES ARTS

SEVILLE

2155 STE-CATHERINE O. 922-1139

THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

L'AVARE de MOLIÈRE

Ce soir - vendredi et samedi les 31 oct. 1 et 2 novembre.

à 20h30 - au

THÉÂTRE NATIONAL

1220 est, Ste-Catherine (métro-Beaudry)

Billets: \$1.50 et \$1.00

Réservations: 521-4731

LES DACTYLOS ET LE TIGRE

4 DERNIERS SOIRS

tous les soirs 8.30h,

dimanche 7.30h,

relâche le lundi.

Théâtre de Quat'Sous

100 est, ave. des Pins.

Réservation: 845-7277.

Les plus fortes émotions que la danse puisse procurer.

COMMENÇANT CE SOIR

ballet du XX^e siècle

de Maurice Béjart

RÉPERTOIRE: CE SOIR et DEMAIN SOIR: Nocturnes, Couronnes, Nuit Obscure, Sacre du Printemps, NOV. 2 et NOV. 3 (matinée): Messe du Temps Présent, NOV. 3 - 7h, Fleurs, Couronnes, Pas de deux, Rêve et Juliette, Sacre du Printemps.

GRAND ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Billets en vente à la Place des Arts et à CCA 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de CCA.

RÉSERVATIONS: par téléphone (à CCA seulement) 932-2171; 2234

WILFRID-PELLETIER

PLACE DES ARTS

CCA présente LUNDI SOIR, 4 NOV.

Probablement le pianiste le plus controversé du monde entier à l'heure actuelle.

Celui que même Rubinstein est accouru entendre à son dernier concert à New York.

Arturo

BENEDETTI MICHELANGELO

Pianiste

"Une technique phénoménale, éblouissante" N.Y. TIMES

PROGRAMME: Sonate en do majeur, Clementi, Carnaval à Vienne, Schumann, Valse nobles et sentimentales, Ravel, Cossard de la nuit, Ravel.

Prix: \$2.50, \$3.50, \$5.00, \$6.00, \$7.00.

Billets d'étudiants (\$1.00) nombre limité. Se présenter en personne à CCA seulement.

Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de CCA.

Réservations par téléphone (à CCA seulement) 932-2171, 2234

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER

SHAKESPEARE AURAIT AIMÉ ORSON WELLES - Paris-Match

DERNIER JOUR LES BICHES

FALSTAFF

d'ORSON WELLES

avec ORSON WELLES

JEANNE MOREAU

MARGARET RUTHERFORD

JOHN GIELGUD

MARINA VLADY

SOUS-TITRES FRANÇAIS

POUR TOUS

SHAKESPEARE AURAIT AIMÉ ORSON WELLES - Paris-Match

DERNIER JOUR LES BICHES

FALSTAFF

d'ORSON WELLES

avec ORSON WELLES

JEANNE MOREAU

MARGARET RUTHERFORD

JOHN GIELGUD

MARINA VLADY

SOUS-TITRES FRANÇAIS

POUR TOUS

C'est magnifique! **CKVL FM 96.9**

Le poste No.1 FM au Canada

"Ne crains rien EVIE..."

18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES

ROBERT WILSON & LOUIS BUNUEL

POUR SON OUVRIER HANDBOURG

L'innocence d'un enfant dans le corps d'une femme...

LA JEUNE FILLE

En français

En complément de programme: "PSYCHEDELICS"

DÉS DEMAIN!

Dernier jour: "Les Aventuriers"

VENDEME

PLACE VICTORIA - 878-1459

18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES

Une femme connaît-elle son mari?

Une maîtresse connaît-elle son amant?

OSKAR WERNER - BARBARA FERRIS

Interlude

Ce soir 7.30 - 9.

721-6060

LE DAUPHIN

CE SOIR 7.30 - 9.30

ETUDIANTS

LA NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE

présente

VOLPONE

de Jules Romains et Stefan Seig d'après Ben Jonson

Mise en scène: GEORGES GROULX

avec HENRI NORBERT

CE SOIR 7.30h. P.M.

Billets disponibles \$1.25 ch.

Renseignements 866-1964

Au théâtre du Gesù - 1200 rue Bleury

CCA présente LUNDI SOIR, 4 NOV.

Probablement le pianiste le plus controversé du monde entier à l'heure actuelle.

Celui que même Rubinstein est accouru entendre à son dernier concert à New York.

Arturo

BENEDETTI MICHELANGELO

Pianiste

"Une technique phénoménale, éblouissante" N.Y. TIMES

PROGRAMME: Sonate en do majeur, Clementi, Carnaval à Vienne, Schumann, Valse nobles et sentimentales, Ravel, Cossard de la nuit, Ravel.

Prix: \$2.50, \$3.50, \$5.00, \$6.00, \$7.00.

Billets d'étudiants (\$1.00) nombre limité. Se présenter en personne à CCA seulement.

Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de CCA.

Réservations par téléphone (à CCA seulement) 932-2171, 2234

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER

SHAKESPEARE AURAIT AIMÉ ORSON WELLES - Paris-Match

DERNIER JOUR LES BICHES

FALSTAFF

d'ORSON WELLES

avec ORSON WELLES

JEANNE MOREAU

MARGARET RUTHERFORD

JOHN GIELGUD

MARINA VLADY

SOUS-TITRES FRANÇAIS

POUR TOUS

arts
et spectacles

Les vaccins, Duchamp et
le philosophe Thoreau

L'émission mensuelle Médecine d'aujourd'hui, qui sera télévisée à la chaîne française de Radio-Canada, ce soir à 23 h-30, portera cette fois sur les vaccins. Cette émission, bien que spécialement destinée aux praticiens, intéressera sans doute un grand nombre de profanes. En effet, qui de nous n'a pas un jour ou l'autre été vacciné, pour entrer à l'école, pour rentrer au pays, pour prévenir une grippe ou le tétanos ou s'immuniser contre certaines maladies infectieuses ou contagieuses?

Participeront à cette émission sur les vaccins, le docteur De Guise Vaillancourt, vice-doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal et directeur de l'enseignement médical à la télévision; les docteurs Armand Frappier et Jean Fontaine, respectivement professeur titulaire et professeur assistant à l'Institut de microbiologie et d'immunologie de l'Université de Montréal, et le professeur français Pierre Lépine, chef de la division des virus à l'Institut Pasteur, France.

Le docteur De Guise Vaillancourt agira en tant que présentateur et animateur. Le docteur Fontaine traitera des vaccins contre le tétanos, contre la rubéole et contre la grippe. Le docteur Frappier parlera des vaccins anti-diphthériques, anti-coqueluche et du vaccin B.C.G. contre la tuberculose pulmonaire. Enfin, l'invité spécial, le docteur Lépine, traitera des vaccins contre la polio et contre la rougeole.

A cette émission, les médecins participants traiteront de la justification des vaccins et de leurs contre-indications ainsi que des résultats statis-

tiques. Le docteur Fontaine fera également une démonstration de la technique pour administrer les vaccins.

Vendredi prochain, le 1er novembre, deux émissions radiophoniques à ne pas manquer, à Radio-Canada. La première, "Hommage à Marcel Duchamp", sera diffusée de 13 h. 45 à 14 h. 15. Le texte est de Pierre Villon, la réalisation de Gilbert Picard. Le célèbre peintre français, mort à 81 ans, le mois dernier, était considéré comme l'ancêtre du Op art. La deuxième, c'est l'émission "Documents" consacrée cette fois au philosophe américain Thoreau. Encore un texte de Pierre Villon et une réalisation de Gilbert Picard. On sait que la France a traduit plusieurs de ses ouvrages au cours des derniers mois et que son oeuvre semble émerger du purgatoire. Les camps les plus opposés se réclament de lui ou le condamnent en proscrivant ses écrits. Humanistes et anarchistes le revendiquent. La jeunesse d'Amérique ou d'ailleurs le considère comme son porte-parole naturel, lui qui défend si bien l'individu contre tout ce qui tente de l'étouffer.

Son livre, la Désobéissance civile, inspire Gandhi, Martin-Luther King et tous ceux qui aspirent à la reconnaissance de leurs droits.

Grand polémiste, mais aussi poète exceptionnel qui a chanté la nature sur un mode grandiose, son chef-d'oeuvre, Walden ou la Vie dans les bois, a marqué Gide, Romain Rolland et Proust. Ce dernier dit d'ailleurs à son propos: "Ce devrait être la Bible du Grand Individualisme".

Clin d'oeil

AFFAIRES PUBLIQUES: à "Tirez au clair", au 2, 21h45, le thème est contestation et participation, avec des contestataires, des étudiants qui ne contestent pas, des citoyens, des hommes d'affaires, des répondeurs dans les divers secteurs de l'activité humaine.

CINEMA: aux Grands films, au 2, à 20h30 — Demain, ce seront des hommes. Drame psychologique de Jack Garfein, avec Ben Gazzara, Pat Hingle, Mark Richmann et Arthur Storch. Les cadets de l'école militaire du sud, aux Etats-Unis, sont soumis à de terribles brimades par leurs aînés. Un petit groupe d'entre eux subit l'emprise d'un jeune instructeur particulièrement violent. Un jour, les cadets décident de s'ériger en justiciers. (Américain 1957).

THEATRE: de Québec, à la radio d'Etat, Studio d'essai présente "Journal d'une femme de peine", d'André Ricard, avec Martine Rollet et Annette Leclerc. A 21h30.

POESIE: de Québec, à la radio d'Etat, à 20h33, la jeune poétesse et selon Pierre Morency, lauréat 1968 du Prix du Maurier.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT (2)	12.45 Dernière édition
9.25 Aujourd'hui à CBFT	12.50 Fermeture
9.30 Le courrier du désert	
10.00 Télévision scolaire	
10.30 En mouvement	
10.45 Monseigneur Surprise présente	
11.00 La source verte	
11.15 Cinéma:	
"La croisée des destins", drame (E.-U., 1966)	
1.00 Cinéma:	
"Dernier fiacre", comédie de moeurs (Italie)	
2.30 Ni oui ni non	
2.00 Femme d'aujourd'hui	
4.00 Bobino	
4.30 Pirate Mahoué	
5.00 Bédouin de Tarnacadam	
5.30 Les cadets de la forêt	
6.00 Tour à tour	
6.15 Téléjournal	
6.25 Nouvelles du sport	
6.30 24 heures	
6.45 Aujourd'hui	
7.30 La source verte	
8.00 Les grands films:	
"Demain, ce seront des hommes", drame (E.-U., 1957)	
9.45 Tirez au clair	
10.45 Les affaires de l'Etat (le NPD)	
11.00 Téléjournal	
11.20 Nouvelles du sport	
11.30 Médecine d'aujourd'hui	
12.00 Les Inscrutibles	
CFTM (10)	
7.10 Mire et musique	
7.30 Les Ptit's Bonshommes	
7.45 Métro-matin	
8.45 36-24-36	
9.00 Toast et Café	
10.00 Voie de femmes	
10.30 Leçons de beauté	
10.45 L'Ecole du bonheur	
11.00 Voie de femmes	
11.30 Eternel Amour	
"Etrange destin" (1er)	
12.00 Les récits du Capitaine	
12.10 Les manchettes	
12.15 Cinéma-roman:	
"L'homme au chapeau rond" (11E)	
12.30 Cinéma-Jeu:	
"Congo Express", comédie sentimentale (Allemagne)	
2.30 "Sept hommes à tuer", western (E.-U.)	
3.30 Madame s'amuse	
4.00 La cabane à Midas	
4.30 Rin Tin Tin	
5.00 Le 5 à 6	
6.00 Télé-Métro	
6.40 Sports-Images	
7.00 Dernière heure	
7.15 Cinéma Kraft:	
"Les tontons flingueurs", parodie de série noire (France)	
9.00 Vrai de vrai	
9.30 Coup de foudre	
10.00 Secret bien gardé	
10.30 Nous deux	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	
11.15 Cinéma:	
"L'ange de la nuit", comédie dramatique (France)	

condition féminine



L'art de décorer une citrouille en une jolie lanterne ou encore en un pot de fleurs très décoratif n'a guère changé. Transformez la traditionnelle citrouille de l'Halloween en une décoration de table originale.

L'Hallowe'en, une nuit de
fête pour tous les enfants

Chaque jour dans le monde 30,000 enfants meurent de faim et de maladies; chaque jour 30,000 enfants disparaissent de la face du globe, tout simplement parce qu'ils ne trouvent pas à manger. C'est au nom de ces enfants, que le vôtre, le mien, ce soir, se déguisera en "homme de l'espace" en "Robin des bois" ou en "fée Carabosse" pour recueillir dans sa boîte orange et noir au nom de l'UNICEF quelques dollars qui convertis en lait ou en blé pourront peut-être aider quelques enfants à l'autre bout du monde.

Si votre enfant n'a pas encore rapporté de l'école la tirelire de l'UNICEF, téléphonez dès ce matin à l'UNICEF, 937-4646 pour lui en procurer une ou encore rendez-vous au bureau, 1832 ouest, rue Sherbrooke, app. 2, Montréal 25.

Déguisez-vous vos enfants? Ayez soin de choisir un tissu phosphorescent ou encore de coller ici et là des étiquettes "lumineuses" qui leur assureront protection dans les rues: en effet, les automobilistes les distingueront mieux et ils éviteront des accidents graves.

Pour terminer en beauté cette soirée de l'Hallowe'en, une fête de la citrouille est organisée dans plusieurs centres récréatifs de la ville de Montréal, jeudi soir, ainsi que dans plusieurs centres de loisirs. C'est l'endroit par excellence pour se retrouver, apprécier ensemble les trésors recueillis chez les uns et les autres et remettre les boîtes de l'UNICEF qui contiennent les recettes de la soirée. Certaines écoles exigent que vos enfants rapportent leurs tirelires le lendemain matin afin de compiler les recettes de la soirée.

Bonne et longue soirée à tous les enfants.



Tous les ans, au pays de la citrouille, à Circleville, Ohio, il y a à l'occasion de l'Halloween le festival annuel pour le plus grand plaisir des enfants.

(Photo PA)

Les consommateurs s'unissent en vue d'une
action commune de boycottage du lait

• rencontre avec MM Gabias et Vincent

par Solange CHALVIN

Devant la hausse imminente du prix du lait qui, à moins d'un miracle, sera en vigueur vendredi matin partout au Québec, les différentes associations de consommateurs ont fait front commun pour porter leurs revendications au bureau du Conseil des ministres à Québec.

Cet après-midi, à 2h30 MM. Yves Gabias et Clément Vincent, respectivement secrétaire d'Etat et ministre de l'Agriculture, recevront les représentants des consommateurs qui exigeront que la Régie des marchés agricoles revienne sur sa décision de hausser le prix du lait. En plus, les consommateurs réclameront la création d'un ministère des consommateurs en acceptant comme mesure provisoire qu'un représentant des leurs

fasse partie du comité consultatif préparant les politiques à suivre au ministère des Institutions financières, département de la protection du consommateur.

En plus, les consommateurs feront valoir aux ministres que la hausse décrétée uniformément sur tout le lait liquide vendu au magasin ou livré à domicile est absolument injuste parce qu'elle oblige celui qui ne bénéficie pas du service de livraison en à assumer les frais. Dans d'autres provinces comme en Ontario par exemple, le prix du lait vendu au magasin en contenant de trois pintes est inférieur à celui livré à domicile et réclamant service et manipulation, frais de transport, etc.

"Le consommateur est prêt à renoncer aux multiples contenants, à la livraison à domicile tous les jours; il préfère

aller au magasin, se contenter de quelques formats et éviter toute hausse de prix pour un aliment essentiel à sa famille," ont dit Mesdames Thérèse Casgrain et Rachel Pilon qui assistaient à la conférence de presse organisée par les consommateurs pour alerter l'opinion publique. On a profité de l'occasion pour lancer une vaste campagne de boycottage du lait entier.

Comment appuyer
les consommateurs

Si vous vous opposez à la hausse du prix du lait, voici les différents moyens de le faire savoir: remplacer le lait nature par du lait en poudre; (on dit que les réserves de lait en poudre baissent rapidement dans les magasins depuis l'annonce de l'augmentation du prix du lait) utilisez de préférence du lait écrémé au lait complet; n'achetez que des contenants de trois pintes à 0.69 dans les magasins et supprimer le service de livraison du lait à domicile qui revient à .18 de plus les trois pintes sans compter l'éventuelle augmentation enfin, signer l'une des nombreuses pétitions qui circulent actuellement s'opposant à la hausse du prix du lait. Il résultera de cette action si elle est endossée par la population, des surplus laitiers

importants qui feront réfléchir la Régie des produits agricoles, a dit Mme Georgette Grenier de la Fédération des consommatrices du Québec. Aussi, le groupement demande-t-il au gouvernement que les surplus (qu'il s'agisse de lait ou de pommes) soient distribués gratuitement dans les écoles à travers le Québec au lieu de passer dans le "dumping". Peut-être que les enfants de familles défavorisées pourront enfin recevoir leur part d'un produit alimentaire aussi important que le lait.

A ce sujet, la directrice du Montreal Diet Dispensary, Mme Agnes Higgins, a fait état de diminution constante de la consommation du lait dans les couches défavorisées à mesure que les prix augmentent. "Face au présent surplus de lait, la Régie des marchés agricoles du Québec devrait trouver le moyen de diminuer le prix actuel du lait et ainsi faire augmenter les ventes au consommateur et du même coup la revenu des producteurs laitiers", a dit Mme Higgins secondée par le représentant de l'Association coopérative d'économie familiale.

Pas d'appui officiel
du côté syndical

Aucun appui officiel ni de la CSN, ni de la FTQ n'a encore été enregistré par les consommateurs; toutefois des pressions s'exerceraient pour que les travailleurs endossent le

Les infirmières du Québec
en congrès au Mont-Royal

L'Association des Infirmières du Québec tiendra sa quarante-huitième assemblée annuelle les 31 octobre et 1er novembre à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Le bureau d'inscription sera ouvert à partir de 8.00 a.m. le 31 octobre et 8.00 a.m. le 1er novembre. Les assemblées commenceront à 9.00 a.m. chaque matin et à 2.30 p.m. chaque après-midi.

Suivant l'ouverture officielle et le message de la présidente le jeudi 31 octobre, les convocatrices des comités présenteront leurs rapports. Vendredi, le 1er novembre, les présidentes de districts discuteront des activités des infirmières à travers toute la province. Durant ces assemblées, les infirmières du Québec traiteront de sujets se rapportant à l'éducation infirmière, aux services infirmiers et autres champs d'action connexes.

L'AIPQ compte actuellement plus de 31,000 infirmières dans le Québec dont environ 25,000

sont membres pratiquants et 6,000 membres non-pratiquants. Le nombre d'infirmières pratiquantes a doublé durant la période de sept ans, soit de 1960 à 1967.

Succès remporté
par de jeunes
couturières

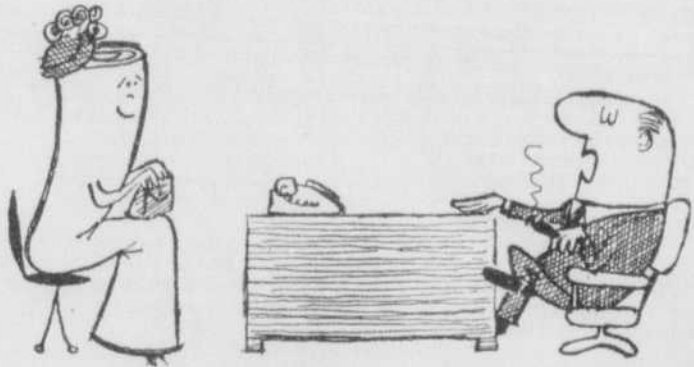
Trois adolescentes ont remporté les honneurs du Concours jeunes couturières 68, compétition annuelle organisée par la firme de machines à coudre Singer.

Nicole Renaud, 18 ans, de St-Eustache, Québec, a reçu le premier prix dans la catégorie des 16 à 18 ans alors que Kristen Fikkan, 12 ans de Winnipeg, Manitoba, se classait première dans la catégorie des benjamines et Patricia Clark, 15 ans, de Willowdale, Ontario, dans la catégorie cadette de 13 à 15 ans.

boycottage du lait et revendiquant également aux côtés des consommateurs. Quelques observateurs ont assisté à la conférence de presse des consommateurs. Toutefois, à l'ouverture du congrès annuel de l'Union catholique des cultivateurs, le président M. Lionel Sorel a précisé que le prix total que le consommateur paiera pour une pinte de lait ne rapportera au producteur que \$0.17 soit environ 55 pour cent de ce qui est versé par le consommateur; le reste

étant distribué aux industriels laitiers, c'est-à-dire aux Jai-ternes. Ce qui est plus alarmant précisait le professeur David L. MacFarlane, président de la division québécoise de l'Association des consommateurs du Canada, c'est que le marché laitier de Montréal est contrôlé actuellement par deux grandes compagnies américaines. Par conséquent la hausse actuelle rapportera plus à des intérêts étrangers qu'à des industriels laitiers québécois.

Si vous choisissiez
vos tapis comme
vos secrétaires...



... vous opteriez pour Lido.
Car aucun autre tapis n'est aussi qualifié
que cette moquette de Nylon
pour réussir dans les affaires.

Elle est attirante (luxueuse et douce).
Fidèle (vous la garderez des années).
Adaptable (assez subtile pour
le bureau du président; assez tenace pour
les couloirs). Efficace (elle supporte
sans broncher la circulation intense et les
traces de boue). Elle est à la fois
discrète et vive.

Avez-vous essayé de nous confier le nettoyage de vos
tapis? Nos experts traiteront vos moquettes clouées
comme vos tapis mobiles avec une perfection digne de
notre nom. Appelez-les à 731-7979.

Malgré tous ces avantages,
Lido n'est pas déraisonnable: vous
l'obtiendrez pour \$13.95 seulement
la verge carrée.

Appelez-nous à 842-9991 et demandez
à notre service commercial
de vous présenter Lido.

Mais attention!
Comme les jolies secrétaires,
Lido est attirant.
Peut-être en tomberez-vous amoureux.

Perfection Rug

1183, rue Sainte Catherine ouest, 842-9991, du lun. au sam. 9h-17h30; jeu. vend. jusqu'à 21h.

7800 ch. de la Côte-de-Liesse, 731-7979, du lun. au ven. 9h-17h30

BRITISH NEWFOUNDLAND CORP. AUGMENTERA SON CAPITAL À 25,000,000 D' ACTIONS

potins financiers

Libres de l'influence néfaste de la Bourse de N.Y., vu sa fermeté hier afin de permettre aux agents de changes américains de mettre leurs livres à jour, les Bourses de Montréal et de Toronto parurent peu soutenues et à peine achalandées.

Sur la Bourse de Paris, on notait hier un certain redressement de bien des cours et, sur la Bourse de Londres, l'indice de 30 industriels, compilé par le Financial Times, accusait une hausse de 4,5 points.

Selon une dépêche de Saigon, "les négociations ont atteint leur point culminant et, maintenant, elles se dérouleront dans le secret absolu;" ce qui rendra évidemment les spéculateurs perplexes, car, ne sachant rien au sujet de la paix au Vietnam, leurs transactions deviendront plus risquées.

● The Oshawa Wholesale Ltd. achèterait Bolands Ltd. de Dartmouth, N.E., possédant 45 magasins de denrées alimentaires. Dame ru-meur veut aussi que Oshawa achèterait Shop & Save (1967), d'où la hausse des actions de cette dernière et Compagnie B.A. Oil a gagné \$1,45 l'action durant les 9 mois terminés le 30 septembre 1968 vs \$1,39 durant la même période en 1967.

● Selon AFP, la Commission hydroélectrique de la province de Québec a émis à New York un emprunt obligataire de 50 millions de dollars portant un intérêt de 7-14 pour cent. Cette émission, échéant en 1991, a été placée par un syndicat composé des firmes First Boston Corp., Halsey Stuart and Co., A.E. Ames and Co. et Salomon Brothers and Hutzler, et a trouvé une excellente réception auprès du public. Les obligations ont été émises à 99,446 dollars, correspondant à un rendement de 7,30 pour cent. Le produit de cet emprunt est destiné au financement de l'équipement électrique de la province.

● Le 11 janvier dernier, la commission avait placé aux États-Unis un emprunt de 60 millions de dollars échéant en 1989, portant un intérêt de 6-7,8 pour cent et émis à 98,64 pour cent de la parité, donnant ainsi un rendement de 7 pour cent.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Plant Industries achèterait les actions de National Containers Ltd

La Bourse de Montréal a été avisée que les membres du conseil d'administration de Plant Industries ont approuvé une soumission et une offre d'échange d'actions aux fins d'acquiescer les actions en circulation de National Containers Limited, sous réserve de la présentation d'un certificat d'enregistrement et de l'offre d'une circulaire avec la SEC des E.U. ainsi qu'avec les différentes commissions des valeurs mobilières au Canada. En vertu de cette offre, Plant Industries procédera à l'échange d'une (1) action ordinaire de son capital-actions pour chaque deux (2) actions de capital-actions de la National Containers, soumises par les actionnaires de cette dernière.

Corby Distillery Limited a vendu davantage, mais son gain fut moindre

Le rapport annuel de H. Corby Distillery Limited, rendu public hier, laisse voir un bénéfice net consolidé pour l'exercice financier terminé le 31 août 1968 de \$3,310,669 soit \$2,98 l'action par rapport à des ventes d'un montant de \$25,349,276. Pour l'exercice précédent, le bénéfice net consolidé était de \$3,617,873 soit \$3,25 l'action par rapport à des ventes d'un montant de \$24,250,452. Un dividende de \$0,50 par action et un dividende supplémentaire de \$0,65 par action furent déclarés sur les actions avec droit de vote et les actions classe "B" sans droit de vote de cette Compagnie à une réunion du Conseil d'Administration tenue hier. Ces deux dividendes sont payables le 2 décembre 1968 aux actionnaires inscrits le 11 novembre 1968.

The Steel Co of Canada Ltd dépensera \$1,500,000 à son usine de Page-Hersey

La société The Steel Company of Canada, Limited a entrepris la construction d'une tuberie légère de \$1,5 million à son usine Page-Hersey de Welland, Ontario.

Cette nouvelle tuberie, que l'on compte achever vers la mi-1969, représente la plus grosse mise de fonds unitaire à cette usine depuis que la Steelco a acquis Page-Hersey Tubes en 1964. Elle produira des tubes de diamètres compris entre 1/2" et 2" à des vitesses pouvant atteindre 400 pieds/minute.

La mise en service de cette nouvelle installation, qui sera logée dans un bâtiment tout-acier de 30,000 pieds carrés que l'on construit actuellement à l'usine Page-Hersey, doublera la capacité de production de l'usine en fait de tubes de 1/2" à 2". Ce tube est employé en grandes quantités dans la construction automobile, la fabrication de mobilier métallique, les canalisations électriques et à de nombreux autres usages.

Caractéristiques intéressantes de ce bâtiment, sa charpente ne sera pas courbée de poutres 1 classiques, mais bien de profilés de charpente creux fabriqués au laminé de 16" de l'usine Page-Hersey et il sera revêtu extérieurement de tôle d'acier prépeinte produite à l'usine Baycoat, à Hamilton, dont la Steelco est propriétaire à 50%.

Durant les premiers 9 mois de 1968, IAC a fait de bonnes affaires.

Industrial Acceptance Corporation et ses filiales — elles comprennent Industrial Acceptance Corporation Limited, Service de financement des ventes — Plans de crédit pour l'achat — Financement d'outillage — Financement de flottes d'automobiles et de camions — Services de location — Récompense, Capital Funds (IAC) Limited, Capital Funds (AC Ontario) Limited, IAC Business Development Funds (Canada) Limited, IAC Business Development Funds Limited, IAC Business Development Funds (Ontario) Limited. Prêts commerciaux — Prêts hypothécaires, à court ou moyen terme, Financement provisoire d'hypothèques — Vente et relocation, Coastal Acceptance Corporation, Services de financement des ventes et prêts aux consommateurs et commerciaux aux États-Unis, Mérite, Compagnie d'Assurance, Assurance automobile — Assurance combinée pour le foyer, Assurance de responsabilité civile, Niagara Finance Company Limited, Prêts aux consommateurs et prêts commerciaux, La Compagnie de Prêts et d'Hypothèques Niagara Ltée, Niagara Realty Limited, Prêts sur première et deuxième hypothèques — Escompte d'hypothèques (résidences privées seulement), Premier Property Limited, Administration de biens immobiliers appartenant à des compagnies, La Souveraine, Compagnie d'Assurance-Vie du Canada, Assurance-vie — Plans de succession — Assurance de l'homme-clief de l'entreprise — Assurance d'associés viennent de rendre public le rapport intermédiaire, couvrant leurs activités durant les 9 mois terminés le 30 septembre 1968. Le président de IAC M. L. E. Nichol, déclara aux actionnaires que "l'accroissement constant du volume des affaires et des effets à recevoir s'est traduit par une augmentation des bénéfices lors du troisième trimestre, par rapport au deuxième trimestre de l'année en cours et au troisième de l'année précédente.

En se basant sur les tendances économiques actuelles, on peut s'attendre à ce que le quatrième trimestre produise une amélioration soutenue des bénéfices, parachevant ainsi les activités constamment profitables de l'année.

En effet les bénéfices furent de \$10,036,000 à comparer à \$9,585,000 durant les premiers 9 mois de 1967 et il fut payé en dividendes 97-1-2 cts par action ordinaire durant les premiers 9 mois de cette année contre 90 cts durant la même période l'an dernier.

Marcel CLEMENT

NOMINATION CHEZ FAIRFIELD & ELLIS, LIMITED



C.P. ROWEN

M. R.C. Collier, président et directeur général de Fairfield & Ellis, Limited, courtiers d'assurances, annonce la nomination de M. C.P. Rowen au poste de vice-président exécutif. M. Rowen qui était auparavant vice-président, fait partie de la maison Fairfield & Ellis, Limited depuis 25 ans. Sa vaste expérience lui sera très utile dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Bourse de Toronto

Ralliment tardif et modéré sur le marché minier

TORONTO (PC) — L'indice des industrielles a clôturé en baisse pour une quatrième journée d'affilée mercredi à la Bourse de Toronto cependant que les pertes étaient fractionnaires. L'indice a cédé 0,5 à 178,15 et le volume d'actions transigées s'élevait à 4,618,000 comparativement à 5,073,000 mardi. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 272-246.

Dyflex Diversified a grimpé de 1/2 à 64 1/2; Commonwealth Savings, 3 1/8 à 15 1/2 et Argus Corp. 2 à 19.

Oshawa A a acquis 1-1-2 à 43 1/8 et Rockwell 1-8 à 21 1/8. Shop and Save a gagné 1/2 à 22; Canada and Dominion Sugar 1-8 à 36 et OSF Industries 1-3-4 à 19-3-4.

Maclean-Hunter a perdu 5-8 à 12 7/8 et Union Carbide 1-1-2; tandis que parmi les pétrolières et minières de l'Ouest, Dome Petroleum a gagné 1-2 à 79 1/2; Dome Mines 1-2 à 67 1/2 et Bantl 1-4 à 12 3/8.

Lynasty Explorations a clôturé à 11 3/4 en hausse de 1-2, tandis que Green Point demeurerait stationnaire à 28 cents.

Nouvelle expansion de SICO Inc.

Sico Inc., le plus important manufacturier de peinture à l'huile exclusivement canadien, poursuit son travail d'expansion rapide.

La compagnie "A" d'augmenter de 50% la superficie de ses installations à Québec et des locaux couvrant 12,000 pieds carrés de planchers ont été aménagés pour répondre aux besoins d'un personnel toujours grandissant. De nouveaux locaux, une capacité d'entreposage accrue et des terrains de stationnement spacieux pour les clients et les employés, permettent maintenant à la compagnie d'offrir encore plus de services à sa vaste clientèle.

Sico Inc., une compagnie du Québec qui progresse rapidement, a aussi une usine à Ville Jacques-Cartier (Montréal) et de vastes entrepôts à Moncton au Nouveau-Brunswick et à Hull. Elle fabrique toute la gamme des peintures émaux et vernis pour l'industrie et le commerce.

La compagnie Sico, fidèle à ses principes de prévoir à l'avance les besoins de sa clientèle, demeure toujours à l'avant-garde de la technologie moderne et continue d'adopter pour les besoins immédiats et futurs.

Cours du dollar

Le dollar américain a progressé de 1-32 et cotait à \$1,07 1/4 en valeurs canadiennes. Le livre sterling était inchangé et cotait à \$2,56 7/16.

Le dollar canadien était inchangé et cotait à 93 15-64 en valeurs américaines. Il y a une semaine, le dollar canadien cotait à 93 7-32.

Le livre sterling a grimpé de 9-64 et cotait à \$2,39 5-32.

À noter...

MacLean Hunter Ltd a eu un revenu net de \$1,245,000 durant les 9 mois terminés le 30 septembre 1968 vs \$2,206,000 durant la même période l'an dernier.

La production de lingots d'acier de la semaine close le 26 octobre 1968 a été de 22,045 tonnes, soit une hausse de 3,5% par rapport à celle de la semaine précédente (21,318 tonnes). La production de la semaine correspondante de l'année 1967 avait été de 189,313 tonnes. L'indice de la production dont le facteur de base (100) est fondé sur la production hebdomadaire moyenne de 1957-1959 (96,108 tonnes), a été de 231 durant la semaine observée, contre 222 la semaine précédente et 197 un an plus tôt.

Indices à Montréal

	1317	784	RSO	RPA
Hier	181.23	148.12	166.10	173.26
La veille	181.23	148.12	167.23	173.26
Sem. d.	182.77	150.27	165.53	174.73
Mois d.	182.27	150.11	167.90	174.60
1968 H.	186.25	151.21	171.73	177.16
1967 H.	148.69	119.16	113.50	129.70
1967 H.	173.93	150.19	136.26	164.41
1967 H.	148.99	128.83	109.48	141.40

Emission de droits

L'Assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 1968 M. Henry Borden, président du conseil d'administration de Brinco déclare ce qui suit aux actionnaires: "Dans ma lettre accompagnant l'avis de convocation de cette assemblée, j'exposais que le nombre des actions de trésorerie actuelles de Brinco s'élevait à environ 3,200,000 et que ce nombre serait insuffisant pour permettre à la Compagnie de faire aux actionnaires une offre de droits au prix prévu de \$4 par action, en vue de lever environ \$23,200,000. Une offre de cet ordre exigerait l'émission d'à peu près 5,800,000 actions.

Il est donc nécessaire d'augmenter le capital-actions autorisé de la Compagnie. Une fois adoptée la résolution no 1 qui prévoit l'augmentation de ce capital à 25,000,000 d'actions ordinaires, et après l'offre de droits proposée, il restera environ 2,400,000 actions de trésorerie dont 230,000 réservées pour l'exercice des droits de souscrire des employés. Les actions de trésorerie seront à la disposition du conseil d'administration.

Le financement du projet de Churchill Falls est évidemment le premier des soucis de la Compagnie. C'est donc avec plaisir que je peux vous annoncer aujourd'hui que le financement par participation est réalisé, que les conditions du financement de la dette secondaire ont été établies, que les arrangements à conclure avec les banques pour en obtenir des ouvertures de crédit sont en bonne voie, que l'offre de \$500,000,000 (E-U) de bons portant première hypothèque, série A, a été menée à bonne fin, et que l'offre de bons portant première hypothèque, série B, en dollars canadiens, a été placée.

Afin de lever sa participation dans le projet de Churchill Falls, la Compagnie avait contracté des emprunts bancaires provisoires d'environ \$26,000,000. Les fonds souscrits conjointement par The Rio Tinto-Zinc Corporation Limited et Bethlehem Steel Corporation, ainsi que l'engagement de RTZ de garantir une offre de droits par Brinco, annoncée récemment, permettent de rembourser l'emprunt bancaire et d'acquiescer un autre bloc d'actions de la CFLCo, tout en nous procurant les fonds destinés aux besoins généraux de la Compagnie. Ces dispositions sont nettement constructives puisque, Rio Tinto-Zinc est l'un des actionnaires fondateurs de la Compagnie. Depuis plusieurs années, il en est, avec sa filiale Rio Algom Mines Limited, le plus important actionnaire. Récemment, RTZ a formé une compagnie canadienne de gestion, du nom de Thornwood Investments Limited, dans laquelle il détient la majorité des actions (80%) et Bethlehem Steel Corporation, la minorité (20%). Comme on vous en a fait part, Thornwood a déjà souscrit 4,700,000 actions de trésorerie de Brinco à \$4 par action. Il a également acquis un important bloc d'actions de Brinco des premiers actionnaires de Brinco, la plupart résidents du Royaume-Uni, ainsi que les actions de Brinco en possession de Rio Algom. Thornwood détient ainsi, au total, la moitié environ du capital-actions en cours de Brinco.

A même le produit de l'émission de 4,700,000 actions de trésorerie qui s'élève à \$18,800,000, Brinco a acheté pour \$12,100,000 la participation de 10% de Rio Algom dans la CFLCo et a remboursé une partie de son emprunt bancaire qui s'élève maintenant à \$19,200,000. Le produit de l'émission de droits prévue servira à rembourser le solde de l'emprunt bancaire de la Compagnie et à procurer un montant d'environ \$4,000,000 pour les besoins généraux de la Compagnie. L'engagement de garantie de RTZ a été pris à condition que le prix de l'offre, pour chaque action de votre Compagnie, ne dépasse pas \$4. De tout ceci, il ressort donc que les besoins financiers prévisibles de la Compagnie vont être couverts et, qu'en même temps, les autres actionnaires, dont la plupart sont canadiens, auront l'occasion de contribuer au financement de nos opérations au même prix par action que celui versé pour les 4,700,000 actions.

Cours de l'or

LONDRES (PC) — L'once d'or fin cotait \$39,30 US aujourd'hui sur le marché européen de l'or, comparativement à \$39,60 mardi.

PARIS (Reuter) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait \$60,50 aujourd'hui sur le marché libre de l'or français, comparativement à \$60,50 mardi.

L'angle, pièce d'or américaine de \$20, valait \$152,80 au regard de \$153,00 la veille.

LES BRASSERIES MOLSON DU CANADA LIMITÉE



J.P. ROGERS

C.R. COOK

R.J.D. MARTIN

P.M. TURNER

La nomination de MM. J.P. Rogers, C.R. Cook, R.J.D. Martin et P.M. Turner aux postes de vice-présidents a été annoncée par M. J.T. Black, président de Les Brasseries Molson du Canada Limitée.

M. Rogers devient vice-président à la mise en marché. Il est bachelier en arts de l'Université McGill et avec l'organisation Molson depuis 1950. Il a occupé plusieurs postes importants avant d'être promu, en 1967, à la direction de la mise en marché de Les Brasseries Molson Limitée.

M. Cook, comptable agréé, est nommé vice-président à la finance et à l'administration. Il s'est joint aux Brasseries Molson Limitée en 1965 à titre de contrôleur.

M. Martin devient vice-président à la production. Il est diplômé de l'Université McGill et entra au service de l'organisation Molson en 1939. Maître brasseur à la Brasserie Molson (Ontario) Limitée en 1954, il passa, en 1959, au poste de directeur technique de la production pour être ensuite élu, en 1962, vice-président à la production aux Brasseries Molson Limitée.

M. Turner devient vice-président à la planification. Il est diplômé en génie mécanique de l'Université de Toronto et détient un diplôme M.B.A. de l'Université de Harvard. Il se joignit aux Brasseries Molson Limitée au début de 1968 en tant que directeur du budget et de la planification.

Les quatre nouveaux vice-présidents auront leurs bureaux au siège social de la compagnie, à Montréal.

Bourse de Montréal

La liste locale a faibli quelque peu hier

Les pertes dans les secteurs des services publics et des banques ont contribué à faire descendre la tendance générale des prix mercredi à la Bourse de Montréal.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 101 à 49 et l'indice global a reculé de 20 à 173,26.

Union Carbide a régressé de 1 à 21, CPR de 7-8 à 68 5-8, Royal Trust de 3-4 à 22 1-4, Radio Engineering de 3-8 à 42 3-4, la Banque Provinciale de 1-4 à 9 1-4 et CAE Industries de 1-4 à 9 1-2. MacKinnon a gagné 1-2 à 9.

Brinco a baissé de 3-8 à 5 3-8. La compagnie a augmenté mercredi son capital-actions autorisé à 25,000,000 d'actions ordinaires.

Seaway Hotels a reculé de 1-7 à 33 3-8 dans le secteur industriel du marché canadien et Levy est resté inchangé à 34 3-4. Seaway a annoncé lundi son intention de contrôler Ley Industries par l'achat de 600,000 actions ordinaires.

Hudson Bay Mining a avancé de 1-2 à 7-4.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 54 à 40 sur le marché canadien. Dumont a gagné 8 cents à 26 cents et James Bay 21 cents à \$1,64.

L'indice des services publics a reculé de 35 à 148,12 et celui des banques de 123 à 166,10. L'indice des papiers a avancé de 13 à 91,89 et celui des industriels de 02 à 181,23.

SOYEZ CLAIRVOYANTS

Fumez avec Les pipes Orlik



Ce sont de très grosses pipes qui se vendent en Angleterre. Les godets sont tournés et séchés à l'usine même et sont faits avec des racines de bruyères très vieilles et très résistantes. À partir de \$4,95

HENRI POUPART LTÉE (depuis 1905) 1331 ouest, rue Ste-Catherine 842-5794

Titres au Comptoir

Admins & Trust	-	21
B.C. Moly Wts	17 1/4	18
Cara	7 1/4	8
Central Dynamics	12 1/4	12 1/4
Charter Credit	28	32
Crown Life	37	39
Credico	4 1/4	4 1/4
Computel	15 1/4	16 1/4
Eastern Can. Savings	8 1/4	10
Elect. Associates	3 1/4	3 1/4
General Impact	22	25
Grenache	11	12
Industrial Life	7 1/4	8
Int. Systems	4 1/4	5 1/4
July Jumper	62	63
La Prevoyance	6	7
Lough pld	3	4
London Life	14 1/4	15 1/4
Margot Inv.	5	5 1/4
do wts	4 1/4	5 1/4
Paco	4 1/4	5 1/4
Peoples Stores	19 1/4	20 1/4
Que. Savings Bank	7 1/4	8 1/4
Rapid Data	4 1/4	5 1/4
Stability	4 1/4	5 1/4
Spar Aero	19 1/4	20 1/4
Stedman	7 1/4	8 1/4
Umicor	2 1/4	3 1/4
Zodiac	2 1/4	3 1/4

Indices à Toronto

	Ind	Gold	RM	WO
Hier	178.15	206.27	113.90	227.07
La veille	178.20	205.74	113.39	227.89
Sem. der	179.69	204.62	114.08	227.96
Mois der	178.78	206.84	112.50	231.39
An. der	166.41	182.45	105.39	196.53
1968 haut	181.24	260.79	115.09	237.80
1968 bas	144.46	179.29	95.09	165.71
1967 haut	172.41	205.30	111.40	225.90
1967 bas	147.65	182.30	85.88	130.15

CANADIAN BREWERIES LIMITED

Avis de dividende

Avis est par les présentes donné que le Conseil d'Administration a déclaré les dividendes suivants payables le 1er janvier 1969, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 29 novembre 1968:

1. Un dividende trimestriel de 55 cents par action sur l'arriéré \$2,20 cumulatif, convertissable en actions privilégiées série A avec une valeur au pair de \$50, chacune dans le capital de la compagnie.
2. Un dividende trimestriel de 66 1/2 cents par action sur l'arriéré \$2,65 cumulatif, actions privilégiées série B avec une valeur au pair de \$50, chacune dans le capital de la compagnie.
3. Un dividende trimestriel de 10 cents par action sur l'arriéré des actions ordinaires sans valeur au pair dans le capital de la compagnie.

par ordre du Conseil

W.E. DREWRY Secrétaire

28 octobre 1968

BÉLANGER INC.

MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

800, PLACE VICTORIA - MONTRÉAL - TÉL. 861-1461

Nous vous invitons cordialement à notre prochaine séance d'information sur les

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

à nos bureaux, lundi le 4 novembre 1968, à huit heures du soir.

Vous pouvez vous y inscrire en téléphonant à André Desautels, 878-4266.

J. T. GENDRON INC.

(Fondée en 1947)

Membres de l'Association canadienne des Courtiers en Valeurs mobilières

Membres de la Bourse de Montréal

Membres de la Bourse Canadienne

ORCHAN MINES LIMITED

DIVIDENDE NO 1

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende par intérim de quinze cents (15) par action a été déclaré par les Directeurs de Orchan Mines Limited sur les actions ordinaires en circulation de la Compagnie, payable le 16e jour de décembre 1968 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 27e jour de novembre 1968.

Par ordre du Conseil

R. C. ASHENHURST Secrétaire

Toronto, Ontario, 25 octobre 1968

CANADA AND DOMINION SUGAR COMPANY LIMITED

Dividende No. 162

Avis est par la présente donné qu'un dividende trimestriel de 42 1/2 cents l'action sur le capital-actions versé de la compagnie sera versé le 2 décembre 1968 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 8 novembre 1968.

D'ordre du conseil d'administration

J. E. WOOD Secrétaire

Chatham, Ontario, 29 octobre 1968

Comment placer votre argent?

Pour vous aider à résoudre ce problème, nous donnons une série de six cours d'initiation aux placements qui auront lieu

à l'Hôtel Bonaventure (Salon Lachine) les 6, 13, 20 et 27 novembre et les 4 et 11 décembre 1968 à 20 heures précises.

Nous y traiterons, dans un français simple et clair, les sujets suivants:

l'information sportive

Football

Les meneurs

	T	C	P	S	Pts
Coffey, Hamilton	4	21	16	9	102
Sutherland, Ottawa	1	41	14	10	109
Tucker, Ottawa	12	5	11	10	72
Mann, Toronto	0	32	7	16	69
Symons, Toronto	11	0	0	0	66
Washington, Ottawa	10	0	0	0	66
Pleming, Hamilton	10	0	0	0	60
Adkins, Hamilton	8	0	0	0	48
Scott, Ottawa	7	0	0	0	42
Proff, Toronto	7	0	0	0	42
Ray, Hamilton	0	8	11	1	42
Bethwa, Montreal	5	0	0	0	30
Jackson, Ottawa	5	0	0	0	30



L'ancien champion mondial des poids moyens doit sentir terriblement le poids des ans peser sur sa carrière car il a subi une étonnante défaite par décision partagée, mardi soir dans un combat de dix rondes. Stanley (Kitten) Hayward, un boxeur relativement peu connu, a malmené l'ancien champion à plusieurs reprises au cours du combat. (Téléphoto PA)

Richard et ses exploits filmés au banquet du 13

Le nom célèbre de Maurice "Rocket" Richard s'est dernièrement ajouté à la liste des noms de ceux qui participent au dîner des célébrités sportives à l'hôtel Reine Elizabeth, le 13 décembre prochain.

Richard, dont la multitude de buts a contribué plusieurs fois à la victoire de son équipe, demeure sans aucun doute le plus grand joueur de hockey de tous les temps. Avec une fiche de 544 buts en saison régulière et de 82 autres en séries éliminatoires, il a certainement inscrit une page d'histoire dans le livre des performances... Plusieurs de ses exploits seront présentés sur film au cours du dîner. Toujours actif, Maurice Richard demeure une vedette de la ligue des "Old Times".

Dans le monde du football,

les responsables des dîners ont aussi annoncé la présence du futur détenteur du trophée Schenley qui sera choisi à Toronto durant la semaine précédant le match de la coupe Grey. Ainsi le meilleur joueur de la Ligue canadienne de football sera présent au dîner des célébrités pour une deuxième année consécutive. L'année dernière, Peter Liske et Terry Evansen avaient pris place à la table des invités.

Cette année encore, les responsables lancent une invitation à tous les membres de la famille pour ce dîner qui sera tenu à l'hôtel Reine Elizabeth, le 13 décembre prochain au profit du Montreal Children's Hospital. Les billets sont actuellement en vente au prix de \$25.00 chacun. Pour de plus amples renseignements, composer 273-1967.



Les deux nageurs canadiens Elaine Tanner et Ralph Hutton ont été accueillis chaleureusement à leur descente d'avion à Vancouver, mardi. Ci-haut, ils font voir les médailles qu'ils ont gagnées à Mexico. Hutton a gagné une médaille d'argent tandis que Mlle Tanner a gagné deux médailles d'argent et une de bronze. (Téléphoto PC)

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

BEVMAR ENTERPRISES INC

Avis est par les présentes donné que Bevmar Enterprises Inc., incorporée par Lettres patentes de la Province de Québec datées du 13 mars 1959 fera une demande pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Montréal, 26 février 1968

BEVERLY KANE
Secrétaire

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat exécuté le 24 octobre 1968, en vertu des clauses duquel toutes les dettes présentes et futures appartenant à RO-EL FURNITURE MANUFACTURING COMPANY ont été vendues, assignées et transférées à INTERNATIONAL FACTORS CORPORATION a été enregistré le 28 octobre 1968, au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2098891.

MONTREAL, le 28 octobre 1968

BRODIE & POLISUK,
Avocats

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code civil, est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures de Mercury Electronics Inc. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec, est dans le district judiciaire de Montréal, à la Banque Mercantile du Canada à titre de garantie, faits et exécutés le 14 juillet 1967 ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal P.Q. le 8 août 1967, sous le numéro 2005300, daté à Montréal le 29 octobre 1968.

THE MERCANTILE BANK OF CANADA

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

NO: 752177

Dame Noëlle Parpaix, résidente et domiciliée au no: 1320 rue Bernard, apt. 7 à Outremont district de Montréal

Demanderesse

-vs-

Simon Bristow, résident et domicilié au no: 1098, rue Greene à Outremont, district de Montréal

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

M. Simon Bristow est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, le 29 octobre 1968

WILFRID BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

NO: 759423

NOEL MENARD, contremaitre, domicilié à St-Lazare, comté de Vaudreuil, district de Montréal,

demandeur,

-vs-

NATIONAL TRAILER COMPANY OF CANADA LIMITED, corps légalement constitué, ayant son siège social au numéro 335, Wellington Road, London, province d'Ontario.

-et-

JOHN L. HOOPER, domicilié au numéro 48, rue Book, Wallaceburg, province d'Ontario,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné aux défendeurs, NATIONAL TRAILER COMPANY OF CANADA LIMITED et JOHN L. HOOPER, à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour de comparaître dans un délai de 30 jours.

MONTREAL, le 29 octobre 1968

WILFRID BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

GUERIN, TAILLEFER & BRUNET
50, Place Crémazie,
Suite 208,
Montréal, Qué.
Avocats du demandeur.

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

NO 759-216

EDDA SCATTONI, ménagère, épouse séparée de biens selon les lois de l'Italie, de Marco Nardinocchi, résident et domiciliée au 1045 de la rue Old Orchard, en les cité et district de Montréal.

Demanderesse

-vs-

MARCO NARDINOCCHI, gentilhomme, des cité et district de Montréal.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur MARCO NARDINOCCHI, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 25 octobre 1968

MARIUS D'AMOUR
Protonotaire C.S.M.

Mes PATERAS, MACEROLA & GALLIEO,
Avocats,
2700 rue Hutchison,
Suite 301,
Montréal 15, P.Q.

PROCEUREURS DE LA DEMANDERESSE.

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

NO 758-887

DAME JACQUELINE DUPLESSIS, fille majeure usant de ses droits, de la cité de Longueuil, district de Montréal, et y résident au numéro 1129 Desaulniers. DAME SIMONE DUPLESSIS, fille majeure usant de ses droits, de la cité de Longueuil, district de Montréal et y résident au numéro 1129 Desaulniers.

Demanderesse

-vs-

KURT FASNACHT, de la cité de St-Hubert, district de Montréal, et y résident au no: 2450, rue St-Hubert.

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur KURT FASNACHT, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 25 octobre 1968

MARIUS D'AMOUR
Protonotaire C.S.M.

Mre BRAHM L. CAMPBELL,
Avocat,
Place Victoria,
Suite 1002,
Montréal, P.Q.

PROCEUREUR DES DEMANDERESSES

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL

NO. 1809

JOSEPH LUDGER LUCIEN COTE Barman, de la Cité de St-Laurent dans le district de Montréal,

Requérant

-vs-

DAME PATRICIA BATCHELOR, épouse du Requérant, autrefois de la Cité de St-Laurent, dans le district de Montréal, présentement des parts inconnues.

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée DAME PATRICIA BATCHELOR, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, le 29 octobre 1968

JACQUES PERRON
Registraire des Divorces

ME. R. GERARD SAMPSON
4, est, Notre-Dame
Suite 404
Montréal 1, P.Q.
Avocat du Requérant

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

NO 134672

LOUIS GRAVEL, professeur, domicilié et résident à 2950 Boul. Des Prairies, Ville Brossard, dans les cité et district de Montréal,

Demandeur

-vs-

LIONEL DIONNE, autrefois domicilié et résident à 7708 rue St-Hubert, dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à LIONEL DIONNE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 29 octobre 1968

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

RIEL, BISSONNETTE & ASS.
Avocats
800 Carré Victoria, Suite 2104
Montréal 1, Qué.

Avocats du demandeur

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 1689

Marcel Forget, gérant, domicilié dans la cité de Montréal-Nord, district de Montréal,

Requérant

-vs-

DAME JACQUELINE RACICOT, de lieux inconnus.

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée Jacqueline Racicot est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 24 octobre 1968

JACQUES PERRON
Registraire de la Cour Supérieure

Mes GONTHIER BERNIER & BOUCHER
Avocats
382 Boul. St-Joseph est
Montréal,
Procureurs du requérant

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

Greffe des Divorces Division de Montréal

NO: 1687

IOANNIS APOKAMIS, aide hospitalier, de la cité et district de Montréal,

Requérant

-vs-

PANAGIOTA VELENTAS, épouse de biens communs de IOANNIS APOKAMIS.

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée PANAGIOTA VELENTAS est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal le 28 octobre, 1968

JACQUES PERRON
Registraire de la Cour Supérieure de Mtl.

Mes ADESKY, KINGSTONE, ZERBISAS et POULIN
1255 rue Université
Suite 400
Montréal,
AVOCATS DU REQUERANT

Avis est par les présentes donné que

le contrat de vente en date du 23 octobre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Liberty Fur Manufacturer (1968) Limited a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25ième jour d'octobre 1968, sous le numéro 2098586. Ce 28ième jour d'octobre, 1968. La Banque Toronto-Dominion.

Avis est par les présentes donné que

le contrat de vente en date du 15 octobre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Ronald O. Maheu faisant affaires seul sous le nom et raison sociale de Maheu Extermination Enreg., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ième jour d'octobre 1968, sous le numéro 2097848. Ce 24ième jour d'octobre, 1968. La Banque Toronto-Dominion.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPH-68-10263

pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 3 décembre 1968

Centrale Manicouagan 5
(Comté de Saguenay)

FOURNITURE ET
INSTALLATION D'UN
ASCENSEUR DE SERVICE
DE TYPE A TRACTION
(CAPACITÉ: 8000 LB)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 829
HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de QUINZE MILLE DOLLARS (\$15,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 28 octobre 1968

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-68-10266

pour 10h30 a.m.
heure de Montréal

le mardi 19 novembre 1968

Centrale Outardes 4
(Comté de Saguenay)

FOURNITURE DE TROIS (3) PANNEAUX DE
DISTRIBUTION POUR LES
SERVICES AUXILIAIRES
A 600 VOLTS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 28 octobre 1968

Avis est par les présentes donné que

le contrat de vente en date du 23 octobre 1968 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SANDY GRAY DRESS CO. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 25ième jour d'octobre 1968, sous le numéro 2098419. Ce 25ième jour d'octobre, 1968. La Banque Toronto-Dominion.

CANADA

Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

Greffe des Divorces Division de Montréal

NO: 1866

NICOLE CAYER, épouse mariée sous le régime de la communauté légale de biens de ROGER TREMBLAY, présentement domiciliée au 5874, Chateaubriand, Montréal, district de Montréal.

Requérante.

-vs-

ROGER TREMBLAY, soudeur, de domicile inconnu.

Intimé.

l'information

Explosion de sept buts des New-Yorkais

NEW YORK (PA) — Jean Ratelle et Bob Nevin ont amorcé un brillant retour qui a permis aux Rangers de New York de compter sept buts dans l'intervalle de 20 minutes hier soir en triomphant des Penguins de Pittsburgh 7-3.

Nevin et Ratelle ont compté deux buts chacun lors de ce retour qui a effacé une déficite de 3-0 et a conduit les Rangers à leur 5e victoire d'affilée aux dépens des clubs de l'expansion.

Don Marshall, Vic Hadfield et Ron Stewart ont complété les trois des vainqueurs devant 13,111 spectateurs tandis que Charlie Burns, Jean Pronovost et Noel Price marquaient les buts des vaincus.

Les 8e et 9e buts de la saison par Nevin ont brisé une égalité de 3-3 au début du dernier engagement, puis Stewart et Ratelle ont complété la déroute des Penguins.

Ratelle, Marshall et Hadfield avaient égalé les chances 3-3 au cours des 10 dernières minutes de jeu dans la 2e reprise.

Burns et Pronovost ont compté alors que les Penguins

jouaient avec le désavantage numérique, tandis que Price a profité d'un jeu de puissance.

Reg Fleming, des Rangers, n'a fait que deux apparitions sur la glace, mais a réussi à récolter deux mineures, une mauvaise conduite et une punition de match.

SOMMAIRE

Première période
1. Pittsburgh: Burns (1) Fintenne... 2-45
2. Pittsburgh: Price (1) Skinkel, Ingartield... 18-51
Punitions: Arbour 1:19, Seiling 9:33, Brown 15:39, Fleming 16:56.

Deuxième période

3. Pittsburgh: Pronovost (1) Nevin... 2-47
4. New York: Marshall (2) Nevin... 0-21
5. New York: Hadfield (3) Ratelle, Gilbert... 11-25
6. New York: Ratelle (4) Hadfield, Gilbert... 16-04
Punition: McCallum 1:03.

Troisième période

7. New York: Nevin (8) Hadfield, Brown... 1-43
8. New York: Hadfield (3) Marshall, Goyette... 6-49
9. New York: Stewart (1) Taczak, Balon... 8-48
10. New York: Ratelle (5) Gilbert, Nelson... 10-42
Punitions: Arbour 9:19, 11:23, 15:13, 17:39, Fleming (mauvaise conduite partie - mauvaise conduite) 10:20.
Lancers par: Pittsburgh 9 5 14 - 28
New York 8 19 13 - 40
Gardiens: Binkley, Pittsburgh; Gaudin, New York.
Assistance: 13,111.

Le Père Sablon:

"Les médailles se préparent... de longue haleine!"

"Si le Canada veut briller aux Jeux olympiques, il faudra que l'Etat y mette le paquet, autrement c'est rêver en couleurs," a déclaré mercredi le père Marcel de la Sablonnière, qui a donné ses impressions sur les Jeux olympiques

devant un club social de Montréal.

Après avoir affirmé que "nos athlètes ont fait leur possible" et que les performances qu'ils ont atteintes confirment que "les médailles se préparent de longue haleine",

Hockey

HIÉR
Canadiens 5 Toronto 0
Boston 4 Minnesota 2
St-Louis 4 Philadelphie 1
New York 7 Pittsburgh 3
Chicago vs Los Angeles

CE SOIR
New York à Philadelphie
Boston à Detroit

VENREDI
Chicago à Oakland

CLASSEMENT

	Section Est						
	DJ	g	p	n	bp	bc	pts
CANADIENS	8	6	1	1	28	14	13
BOSTON	9	6	3	0	24	16	12
CHICAGO	7	5	2	0	36	23	10
NEW YORK	8	5	3	0	33	22	10
TORONTO	7	4	2	1	18	18	9
DETROIT	5	2	3	0	16	15	4

	Section Ouest						
	DJ	g	p	n	bp	bc	pts
ST-LOUIS	8	4	4	0	27	21	8
OAKLAND	9	2	5	2	19	32	6
MINNESOTA	8	2	5	1	21	28	5
LOS ANGELES	7	2	4	1	15	29	5
PITTSBURGH	6	1	3	2	13	21	4
PHILADELPHIE	7	1	4	2	14	21	4

LES COMPTES

B	A	Pts	McDonald, St. L.	6	2	8
Mikita, Chicago	5	11	Sabourin, St. L.	5	3	8
Nevin, N.Y.	9	6	Esposito, Boston	4	4	8
Pappin, Chi.	8	4	Howe, Detroit	4	4	8
Béliveau, Can.	5	7	Hampson, Oak.	3	5	8
Ratelle, N.Y.	5	7	Hicke, Oakland	1	7	8
Hadfield, N.Y.	2	10	Cournoyer, Can.	5	2	7
Wharram, Chi.	4	7	Mohs, Chicago	4	3	7
Stapleton, Chi.	1	10	Grant, Minn.	3	4	7
B. Hull, Chi.	6	4	Delvecchio, Dét.	1	6	7
Goyette, N.Y.	4	6	Shack, Boston	4	2	6
Gilbert, N.Y.	4	6	Stanfield, Bos.	4	2	6
D. Hull, Chi.	4	5	Berenson, St. L.	2	4	6
Hampson, Oak.	4	5	O'Shea, Min.	1	5	6
Esposito, Bos.	4	5	Marshall, N.Y.	1	5	6
Marotte, Chi.	1	8	Larose, Min.	4	1	5
Hicke, Oak.	1	8				

sportive

Le Canadien se moque des Leafs

TORONTO — Le Canadien a donné une leçon de virtuosité aux Maple Leafs de Toronto hier soir, leçon qui s'est terminée par un compte de 5-0 en leur faveur. Rogation Vachon récoltant son premier blanchissage de la saison.

Jacques Lemaire a marqué deux buts tandis qu'Yvan Cournoyer, Gilles Tremblay et John Ferguson ont compté les autres. A la suite de ce blanchissage la moyenne de buts comptés contre Rogation Vachon est tombée à 1:66 pour six parties.

En huit parties le Canadien a donc remporté six victoires jusqu'ici, annulé une fois et perdu une seule fois, soit 4-2 contre les Bruins de Boston dimanche dernier.

Tout ce que faisait le Canadien hier soir tombait à point et il menait 1-0 après le premier vingt minutes de jeu et 3-0 après les premières 40 minutes de la partie.

La défense des Maple Leafs, qui n'avait pas été à

la hauteur de sa tâche à la première période s'effondra littéralement au cours de la deuxième période.

Les recrues Jim Dorey et Mike Pelyk à la défense ont fait toutes les erreurs que Punch Imlach avait prédit qu'ils feraient certain soir au cours de la présente saison, et Marcel Pronovost, un vétéran à son déclin, n'a pu contenir la fougue des Lemaire, Cournoyer, Rousseau, Duff et cie.

Cournoyer s'est infiltré dans le territoire des Leafs, derrière Dorey, pour capter une passe parfaite de Serge Savard et filer tout droit sur Bower qui l'a déjoué sans difficulté. Un peu plus tard ce fut au tour de Lemaire d'employer la même technique, mais une fois rendu devant Bower lança pour le confondre au lieu de le faire sortir de ses buts. Une

flagrante erreur de Pelyk fut de faire une passe en avant de ses propres filets, passe captée aussitôt par Cournoyer qui relayait à Gilles Tremblay pour un troisième but.

Le pilote Punch Imlach a fait jouer Murray Oliver à l'aile droite en compagnie de Mike Malton et Bob Pulford, mais rien n'y fit. Les 16,495 spectateurs qui ont assisté à cette toute ont applaudi désolément les efforts des Leafs à l'annonce de la dernière minute de jeu de la période finale.

SOMMAIRE

Première période
1. Montréal: Cournoyer (6) Savard... 9-46
Punitions: Horro 3:34, Duff 4:06, Rousseau 12:56, Beliveau 17:16.

Deuxième période

2. Montréal: Lemaire (5) Savard, J.C. Tremblay... 1-27
3. Montréal: G. Tremblay (3) Cournoyer... 12-35
Punition: Pelyk 6:24.

Troisième période
4. Montréal: Ferguson (3) Harper... 13-54
5. Montréal: Lemaire (6) Duff... 16-44
Punitions: Dorey 24, Beliveau (mauvaise conduite) 1:49.
Lancers par: Montréal 11 8 13 - 32
Toronto 9 7 9 - 25
Gardiens: Vachon, Montréal; Bower, Toronto.
Assistance: 16,495.

Démission de Blair

MINNEAPOLIS (PA) — Les North Stars de Minnesota ont nommé, hier soir, John Muckler pilote de l'équipe.

Muckler était directeur-gérant et pilote du Memphis, filiale des Stars dans la ligue Centrale.

Muckler remplace Wren Blair, qui demeure directeur-gérant de l'équipe.

Le Kenya veut les Jeux de 1976!

NAIROBI — L'équipe olympique du Kenya, de retour de Mexico, a reçu une formi-

dable ovation, hier des membres du parlement kenyan, qui avait tenu à souligner les excellents résultats obtenus par les athlètes aux Jeux olympiques, au cours d'une réception donnée en leur honneur.

On notait un absent de marque à cette manifestation, en la personne de Kipchoge Keino qui avait été transporté à l'hôpital quelques instants avant l'entrée des athlètes dans le parlement. Dans l'état actuel des choses, on sait que le champion olympique du 1,500 m. est tombé malade; mais on ne connaît pas le caractère exact de cette maladie.

Au cours de la réception, le ministre pour la Coopération et des Affaires sociales, également chargé des Sports, M. Ronald Egala devait annoncer que le Kenya va demander au comité olympique international d'enregistrer sa candidature pour l'organisation des Jeux olympiques de 1976 à Nairobi.

Le ministre a précisé que cette proposition serait déposée tout d'abord au comité olympique kenyan ainsi qu'à l'association des Jeux du Commonwealth pour en établir les modalités.

Regina champion

Regina. — George Reed a enregistré quatre touches hier soir pour conduire les Roughriders de la Saskatchewan à une victoire de 34-20 sur les Eskimos d'Edmonton et ainsi s'assurer des honneurs de la première place du classement de fin de saison de la Conférence de l'Ouest.

St-Louis 4 Philadelphie 1

SOMMAIRE

Première période
1. St-Louis: Harvey (1) Roberts, Berenson... 2-36
2. St-Louis: Schock (2) Picard, Schreyer... 5-06
Punitions: Paumant 2:43, Picard 5:47, Hale 9:01, Berenson 19:01.

Deuxième période

3. Philadelphie: Dornhoefer (2) Henkala, Johnson... 7-25
Punitions: McSwain 3:18, Berenson 18:31.

Troisième période

4. St-Louis: B. Plager (1) Stankiewicz... 2-11
5. St-Louis: Berenson (3) Harvey... 17-50
Punitions: Cherry 7:49, Bob Plager 11:01.

Gibson montre sa classe

SENDAI (Japon) — Bob Gibson, qui vient de remporter le trophée Cy Young à montré aux Japonais présents à Sendai que sa réputation n'était pas usurpée en menant les Cardinals de St-Louis à leur troisième victoire en sol nippon.

Gibson, a limité les Giants de Yomiuri à un coup sûr et a effectué six retraits au bâton en cinq manches en plus de frapper deux doubles en deux apparitions au bâton.

Ses coéquipiers lui avaient grandement facilité les choses en enregistrant cinq points dès la première manche ce qui a permis aux champions de la ligue Nationale de remporter une brillante victoire de 8-1.

Penn Hanover prendra part au Grand Circuit

Penn Hanover, l'un des bons poulains de deux ans canadiens cette année, tellement bon que son propriétaire a préféré le faire courir outre-frontière plutôt qu'à Montréal ou en Ontario. Penn Hanover prendra part à la course des 2 ans, ambleurs, de la Semaine du Grand Circuit, samedi soir.

L'enjeu sera de \$14,300. Ce poulain appartient à l'écurie BeeJay. En 16 courses, cette année, Penn Hanover a récolté \$63,986. Sa fiche est de 6-6-3. Il a réussi un mille en 1:58.1, contre la montre, a-t-il dit.

la piste d'un mille de Lexington.

Parmi les autres concurrents de cette intéressante épreuve, on relève les noms de Santos Fury, de propriété américaine, le seul poulain qui ait réussi à vaincre le fameux Laverne Hanover, champion des 2 ans aux États-Unis. Santos Fury a réussi l'exploit à Indianapolis, le 2 septembre. Il avait alors été chronométré en 1:59.4. Laverne Hanover avait dû se contenter du troisième rang dans cette course.

Santos Fury sera piloté par Hervé Filion. On sait que Filion cherche à abaisser le record de Bob Farrington qui avait gagné 312 courses la même année. Filion avait gagné 308 courses après les programmes de mardi. Il existe donc une petite chance pour que Filion vienne égaliser ou améliorer le record de Farrington à la piste Blue Bonnets samedi. C'est Keith Waples que l'on retrouvera dans le sulky de Penn Hanover. Ce dernier sera opposé à Byron Dares, gagnant de la finale du Circuit Juveline Canadien en fin de semaine dernière. On peut donc dire que la course de samedi permettra de couronner le champion canadien des 2 ans.

le père qui est directeur du Centre de loisirs Immaculée-Conception, à Montréal, et l'un des directeurs de l'Association olympique canadienne, a déclaré que ce "qui fait la force des pays vainqueurs c'est que leurs équipes nationales suivent un entraînement intense".

C'est aussi parce que les athlètes qui participent aux Jeux olympiques représentent l'élite d'une masse de jeunes qui s'adonnent aux sports. Par exemple, l'équipe de gymnastique de la Tchécoslovaquie était la crème de quelque 150,000 jeunes qui s'entraînent intensément en gymnastique tandis que, dans bien des cas, les membres de nos équipes sont les seuls athlètes de classe senior, a-t-il dit.

Etat

Après avoir affirmé que nous manquons au Canada d'instructeurs qualifiés, principalement parce que ceux-ci abandonnent l'éducation physique après quelques années pour accepter des postes plus rémunérateurs dans d'autres domaines, le conférencier a insisté sur le rôle de l'Etat et de l'école dans les sports.

"C'est à l'Etat que revient le rôle de promouvoir l'éducation physique et la vie sportive dans les institutions d'enseignement... Le sport est un élément indispensable à la formation. Il prépare une belle qualité d'homme. Il ne s'agit certes pas de former uniquement des champions dont on puisse être fier lors de compétitions internationales, mais une jeunesse saine et forte. Ce que l'on reproche, actuellement, à nos institutions d'enseignement, c'est de négliger la formation sportive."

Notant qu'un grand nombre de disciplines olympiques ne sont pratiquées que dans l'Ouest du pays, il a déclaré: "La natation est la seule discipline où le Canada fait bonne figure, mis à part l'équitation: un sport qui reste, néanmoins, celui d'une classe privilégiée et partant minoritaire."

Etant donné l'immense travail d'organisation nécessaire par la tenue des Jeux, "il serait présomptueux de croire que Montréal serait prête à relever le défi en 1972 au cas où Munich serait obligée de se désister," a-t-il dit.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Encouragez nos annonceurs

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE
ENTREPRISE QUÉBÉCOISE
Division de décoration intérieure
30%
Sur ameublement de tous styles, tapis, draperies, œuvres d'art, antiquités, et restauration.
Sur rendez-vous
Mme Gilles Legault
388-8340 J.N.Q.

APPARTEMENTS A LOUER
LACHINE. 2 appartements de 4 1/2, 1er et 2e étages dans édifice neuf, détaché, comprenant tout équipement 9 appartements, se chauffent individuellement dans cuisine, \$135 et \$140. Tél. HU 8-7098 ou 637-2744. Nous vous conduisons sur les lieux. 4-11-68

AUTO A VENDRE
Peugeot 404, tout ouvrant, état impeccable. Tél. 271-7254. 4-11-68
Chrysler 67, Newport, 2 portes, excellent état, tout équipé, entièrement automatique, siéges baquets, crosse avec vitesse automatique. \$2,650. Tél. 688-4066. 4-11-68
Particulier, Mercury Montclair, 1965, tout équipé, en bonne condition. \$1650. Tél. 733-2061. 4-11-68

RENAULT 10, 1967, manuel, radio AM-FM 15,000 milles, pneus d'hiver excellent état. Tél. 524-5626. 1-11-68

AUTO A VENDRE
RENAULT-16
Blanche - 17,000 milles
\$1,600.
Motif de vente: départ pour voyage d'études.
Réal Pelletier 738-2418 ou 868-3211 poste 535. 1-11-68

A LOUER OU A VENDRE
Propriété commerciale avec bureau 8,000 pi. ca. zone industrielle, 5760 Carrière. Aussi local 900 pi. car. pour industrie légère 2e étage. Tél. 279-5436. 4-11-68

CHALET A VENDRE
Nouveau prolongement de l'autoroute, près Ste-Adèle. Chalet suisse de 3 chambres à coucher, hivernisé, foyer naturel en pierres, plage privée, près pente de ski. Prix \$11,600 - \$79,54 par mois. Tél. 731-3501. 23-11-68

Nouveau prolongement de l'autoroute, près Ste-Adèle. Chalet suisse de 3 chambres à coucher, hivernisé, foyer naturel en pierres, plage privée, près pente de ski, occupation 3 semaines. Prix \$11,600. \$79,54 par mois. Tél. 731-3501. 23-11-68

COURS PRIVÉS
Professeur de mathématiques, donne cours particuliers à son domicile. Chomedey, Laval, neuve 8e et 11e. Pour information téléphoner 688-4225 (heure de repos). 1-11-68

CHAMBRE A LOUER
CARTIERVILLE pour jeune fille ou jeune femme, capable de communications, centre-ville. Nombreux avantages. Tél. 332-1106 après 6 p.m. 2-11-68

DIVERS
TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine, tél. 845-0401 Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. 100% V-Nick. Pullover pure laine \$5.00. Habits complets en Tergal \$30.00. Habits complets Fortrel \$25.00 - Trenchcoat \$10. Vestons sport \$6.00 - \$11.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.Q.

FEMMES DEMANDÉES
PLACE D'ARMES
Sténo-dactylo bilingue
Pour institution financière - Excellentes conditions de travail - Emploi stable - \$350. par mois.
S'adresser à:
Mme J. Dentand...
suite 1300,
500 Place d'Armes,
Montréal 4-11-68

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS
Avons besoin...
25 PROFESSEURS
(hommes et femmes)
Montréal et Montréal Métropolitain, temps partiel, Cooperative d'Habitants. Posséder voiture et capital \$600. Possibilités \$10,000. Soirée d'information jeudi 31 octobre 8 P.M.
50 Place Crémazie,
suite 204, Montréal. 1-11-68

LOGEMENT DEMANDE
Lourais, une maison avec 4 ou 5 chambres, pour période du 22 au 29 décembre, environs de Ste-Adèle ou Ste-Agathe. Ecrite à M. P. C. Ruff 1735 Latimer Crescent, Sudbury Ont. 4-11-68

LOGEMENT A LOUER
5829 AVENUE CLANRINALD, duplex 5 pièces, rez-de-chaussée, adultes, grand parterre attractif \$150. HU 9-6096. J.N.Q.
AHUNTSIC, 10125 Clark, coin Sauriol, proximité métro, grand 6 pièces, libre immédiatement, plus salle jeux, garage, entrée sur la rue, \$225. mois, chauffé. Tél. 849-6134. 1-11-68

OCCASIONS D'AFFAIRES
UNIQUE
Une affaire spéciale, payante. Capital requis: \$2,500 et plus.
Ecrite à:
5943 - 2e avenue
Rosemont, P.Q. 4-11-68

PERSONNEL
Ne restez pas seul(e). Célibataires, veufs (es) séparés (es). Pour informations, 525-7861 ou 387-7828. 2-11-68

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
—SPECIALITE—
Habits et costumes sur mesure
351 est. rue GUIZOT
Tél. 388-2532 J.N.Q.

TERRAINS A VENDRE
OUVERTURE D'UNE BELLE SECTION DE RIVE SUR...

LAC NOTRE-DAME
Grands terrains au bord du lac. Ski nautique, pêche à la truite. Notation: sports d'hiver. Endroit paisible, bon voisinage. Direction: 34 milles via Autoroute par St-Sauveur, Maric Heights, Montford et Lac Notre-Dame. 4-11-68



TU DIS QUE LE NOM EST CHANGÉ?

MAINTENANT C'EST HAIG TOUT COURT

JE NE PEUX AVOIR UN HAIG & HAIG?

À MOINS QUE VOUS NE SOYEZ DEUX

EST-CE QUE JE PEUX ÊTRE L'AUTRE?

Tout buveur de Scotch qui désire avoir sa marque préférée n'a plus qu'à dire: un Haig s'il vous plaît.

NE SOYEZ PAS VAGUE... DEMANDEZ

HAIG

LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH Distill. mélangé et embouteillé en Écosse

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD BELZILE, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD BELZILE, C.A.
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 84

Le premier en trois ans

Voyage à Rome du cardinal Wyszyński

VARSOVIE (AFP) — Le Cardinal Stefan Wyszyński quittera Varsovie pour Rome le 4 novembre par le train: ce voyage est le premier que le primate de Pologne effectuera à l'étranger depuis trois ans, soit que les autorités lui aient refusé son passeport, soit que le primate, dans la perspective d'un refus, ait renoncé à solliciter la délivrance de ce document.

C'est au début de janvier 1966, au lendemain du message des évêques polonais à l'épiscopat allemand et à la veille des fêtes du millénaire que le gouvernement signifia à Mgr Choromanski, secrétaire de l'épiscopat, que le cardinal Wyszyński ne serait pas autorisé à quitter le territoire polonais: le primate voulait se rendre au Vatican pour y assister à une cérémonie commémorant le millième anniversaire du baptême de la Pologne.

Le message de l'épiscopat polonais à l'épiscopat allemand venait d'ouvrir une crise grave entre l'Eglise et l'Etat. Les autorités exposaient dans leur lettre que le cardinal avait profité de ses derniers voyages à l'étranger pour développer une "activité politique contraire aux intérêts de l'Etat" et que "rien ne garantissait

que pendant son prochain séjour à Rome, le cardinal ne poursuivrait pas cette activité". Le pouvoir s'estimait parfaitement fondé à appliquer au primate qui tombe sous le coup de la loi comme tous les citoyens, les dispositions qui définissent les conditions mises à la délivrance des passeports.

Depuis lors, le cardinal n'a pas quitté la Pologne. Il semble que la curie, pressant une décision négative — ou voulant l'éviter — n'ait pas introduit de demande nouvelle.

La décision des autorités confirme la détente qui marque les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Le Cardinal, depuis le début de l'année, — et, en particulier depuis les événements du mois de mars —, a limité le nombre de ses sermons adoptant, comme le pouvoir, une attitude de réserve et de prudence. Pour beaucoup d'observateurs, l'évolution de la situation politique et la montée de forces nouvelles au sein du parti n'est pas étrangère au style qui paraît désormais marquer les relations entre les autorités civiles et la curie.

Le cardinal Wyszyński, comme à l'occasion de ses voyages précédents, bénéficie d'un passeport diplomatique.

La crise de la foi

Paul VI met en garde contre des remèdes "souvent fallacieux"

CITE DU VATICAN (AFP) — Certains "remèdes" utilisés pour tenter de résoudre les crises que traverse actuellement la foi sont "souvent fallacieux", a dit Paul VI dans son discours prononcé au cours de l'audience générale hebdomadaire.

"Il en est qui, pour redonner crédit au contenu de la foi, le réduisent à certaines propositions fondamentales qui sont, estiment-ils, l'authenticité signification des principes du christianisme et de l'écriture sainte: il est inutile de dire combien un tel procédé est désastreux et arbitraire même s'il revêt les apparences de la science", a affirmé Paul VI.

"Il en est d'autres, a poursuivi le pape, qui suivent des critères d'un empirisme rudimentaire, s'arrogent le droit de faire une sélection entre les multiples vérités enseignées par notre credo pour repousser celles qui ne plaisent pas et en retenir d'autres qu'ils estiment plus favorables".

"Il y a enfin ceux qui cherchent", a dit Paul VI, à adapter les doctrines de la foi à la mentalité moderne faisant souvent de cette mentalité, qu'elle soit profane ou spiritualiste, la mesure même

de la pensée religieuse. Tout en louant les efforts de ceux qui cherchent ainsi à "exprimer les vérités de la foi d'une manière accessible au langage et à la mentalité de notre temps", le Pape a ajouté que parfois par désir de plaire, ils en arrivaient à "passer sous silence, atténuer ou altérer certains dogmes difficiles". Bien que méritoire, c'est là ajoute le pape une tentative périlleuse. Citant l'Evangile Paul VI a rappelé les paroles du Christ: que votre oui soit oui et votre non, non.

Avant de donner sa bénédiction apostolique, le pape a réitéré la prière suivante: "O Seigneur fais en sorte que ma foi soit humble, qu'elle ne prétende pas se fonder sur l'expérience de mes pensées et de mes sentiments, mais qu'elle accepte le témoignage de l'Esprit Saint et n'ait de meilleure garantie que la tradition et l'autorité du magistère."

L'agence Italia rapporte que certains observateurs ont vu dans ce discours de Paul VI une allusion à l'Eglise catholique hollandaise. D'autres observateurs en revanche soulignent que le Pape n'a fourni à ce sujet aucune indication explicite.

En théologie, retour en classe lundi?

par Jean-Pierre Proulx

Les étudiants de la faculté de théologie ont opposé hier matin une fin de non-recevoir à la lettre du conseil de la faculté annonçant la reprise des cours ce matin. La demande de retour en classe a en effet été jugée comme "irrespectueuse des personnes impliquées dans la situation actuelle".

"Irrespectueuse", ont dit les

étudiants entre autres parce qu'on a au conseil de la faculté décidé un retour en classe alors que toute une foule de problèmes jugés légitimes même par certains professeurs n'avaient pas encore fait l'objet de discussions entre professeurs et étudiants.

D'autre part, les étudiants ont fait savoir à la direction

de la faculté "qu'ils croyaient nécessaire de déterminer les mécanismes de contestation permanente avant le retour en classe", qu'il suffirait peut-être de deux jours pour ce faire et qu'ils entreraient en classe "des que ces mécanismes auront été votés i.e. probablement lundi".

Nous avons tenté hier soir de

L'évêque de Kansas City condamne un journal catholique publié par des laïcs

Il est encore trop tôt pour connaître la tournure que prendra le débat qui vient de s'ouvrir ce mois-ci entre l'évêque de Kansas City aux Etats-Unis, Mgr Charles Helmsing, et "The National Catholic Reporter", journal d'informations religieuses publié par un groupe de laïcs à Kansas City.

En effet, le 10 octobre dernier, Mgr Helmsing portait une condamnation officielle contre "The National Catholic Reporter" parce qu'il "ignorait ou niait les valeurs les plus sacrées de la foi catholique".

"On voit difficilement, ajoutait l'évêque, comment des

journalistes aussi avertis qui nient ou ridiculisent volontairement les dogmes de la foi catholique peuvent en pratique ne pas être trouvés coupables d'hérésie selon la définition du Canon 1325 et comment ils peuvent échapper à la peine d'excommunication encourue de ce fait".

Mgr Helmsing a donc demandé aux éditeurs, parce que le journal ne reflétait pas l'enseignement de l'Eglise mais au contraire s'y opposait, de retirer "en toute honnêteté le mot "Catholic" du nom du journal".

Dans l'édition du 23 octobre, la direction du N.C.R. donne la réplique à l'évêque en annonçant que le journal ne changera pas de nom. Dans leur déclaration, les douze membres de la direction se disent "convaincus que le différend de fond avec l'évêque a peu à voir avec l'usage du mot "Catholic" dans le nom du journal".

Le conflit, ajoutent-ils, porte davantage sur la conception qu'on a du journalisme en général et du journalisme religieux en particulier. L'évêque conçoit le journalisme comme l'extension de la mission officielle qu'a l'Eglise d'enseigner.

La direction, consciente du statut indépendant et du caractère non officiel du journal, voit le journalisme religieux comme la formule qui permet la recherche, l'expérimentation et l'expression d'opinions libres.

L'évêque accusait dans sa déclaration certains collaborateurs ou journalistes réguliers du N.C.R. d'avoir émis des opinions hérétiques sur l'Eglise, la virginité de Marie et sur le pape.

La direction du journal a répondu que ces derniers étaient seuls responsables de leurs opinions et que le journal ne servait dans ce cas que de "forum" d'autant que ces opinions se contredisent les unes les autres. La direction affirme d'autre part prendre plus sérieusement les attaques contre les éditoriaux en ajoutant qu'elle espère qu'avec les années, on reconnaîtra que ceux-ci ont pu faire avancer le dialogue.

On note encore du côté de la direction du journal que l'évêque ne semble pas reconnaître la contribution du N.C.R. en ces jours difficiles de l'Eglise. "Notre journal, écrit-on, essaie de stimuler et de pousser la discussion qui n'aurait pas lieu si on ne se servait pas des journaux pour la lancer dans le public".

Enfin, la direction assure l'évêque qu'elle continuera à réviser sa politique éditoriale et assure les lecteurs qu'elle travaillera à ce que le N.C.R. continue d'apporter une contribution responsable à la vie de l'Eglise dans le monde de ce temps.

Pierre Siraud de passage à Québec

QUEBEC (PC) — L'ambassadeur de France au Canada, M. Pierre Siraud, s'est entretenu mercredi après-midi avec plusieurs ministres et députés québécois ainsi qu'avec le président du Conseil législatif et le secrétaire général du conseil exécutif.

Il a rendu visite au chef de l'opposition, M. Jean Lesage, puis il s'est entretenu successivement avec M. Jean-Louis Baribault, président du Conseil législatif, avec M. Paul Gérin-Lajoie, ancien ministre de l'éducation dans le cabinet Lesage, avec M. Pierre Laporte, député de Chambly, avec M. Julien Chouinard, secrétaire général du Conseil exécutif.

Fondation Rose-Pelland-Sauvé
Messe annuelle
La messe annuelle sera chantée le 3 novembre, à 9 heures du matin, en l'église Notre-Dame-de-Montréal pour les défunts dont la mémoire est rappelée par des dons à la fondation.
La Direction

POUR
CLUB MÉDITERRANÉE
(VACANCES-DE-RÊVE) 271-6900

Les bureaux sont ouverts de 9 a.m. à 9 p.m.
du lundi au vendredi - Samedi 9 a.m. à 3 h. p.m.

VIA **AIR FRANCE**
LE FAMEUX

CLUB MÉDITERRANÉE
TOUT UN PROGRAMME DE SOLEIL ET DE JOIE DE VIVRE

AGADIR

2 Semaines
tout compris.

\$503.

GUADELOUPE

1 Semaine
tout compris.

\$385.

VILLARS (ski)

2 Semaines
tout compris

\$580.

CARAÏBES

1 Semaine
tout compris.

\$382.

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT DENIS
271-6900

MONDIAL AVIOMAR
445 D. RUE JEAN TALON
274-7595

INTER CONTINENTAL
Tours et Voyages
2118 est rue Jean Talon
729-5264

ITALIAN EXPRESS
6900 St-Denis
271-3967

Pourquoi les Obligations d'Épargne du Canada sont une bonne affaire pour tout le monde



...y compris vous!

Ces obligations vous aident à réaliser vos ambitions, vos projets, quand vous le désirez. De plus, elles vous permettent de participer activement et d'une façon personnelle au développement de votre pays. Il n'y a pas de moyen plus simple, plus sûr, plus rentable de faire fructifier vos économies que d'acheter des Obligations d'Épargne du Canada.

• **A votre portée!** Toute personne (adulte ou enfant), toute compagnie ou association peut en acheter de \$50 à \$50,000, au comptant ou par versements, au travail, de toute banque, caisse populaire, société de fiducie, ou de tout courtier agréé.

• **Argent instantané!** Vous pouvez les encaisser en tout temps, à toute banque au Canada, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt.

• **Croissance formidable!** Le rendement moyen à l'échéance est de 6.75% l'an! Il y a quatorze coupons d'intérêt annuel. Le premier paie 5.75% d'intérêt, le second 6.50%, les trois suivants 6.75%, et les neuf derniers 7.00%. Vous pouvez toucher votre intérêt chaque année. Mais si vous conservez tous vos coupons, vous recevrez de l'intérêt sur l'intérêt. C'est ainsi qu'à l'échéance une obligation de \$100 vous rapportera \$250.

Peu de placements sont aussi rentables. Aucun n'est aussi sûr! C'est vraiment une bonne affaire pour tout le monde!

Achetez les vôtres dès maintenant!

Vacances totales
au
CLUB MÉDITERRANÉE
GUADELOUPE



\$385.
tout
VRAIMENT
tout compris!

Après le succès
d'AGADIR

LE CLUB MÉDITERRANÉE
PRÉSENTE
FORT ROYAL
EN GUADELOUPE

L'atmosphère d'un luxueux hôtel, l'ambiance détendue et amicale; l'exotisme des Caraïbes, la chaleur des mers du sud, autant d'avantages qui font d'un séjour au club de Fort Royal, une promesse de vacances inoubliables.

et au
CLUB MÉDITERRANÉE
FORT ROYAL
LE PRIX INCLUT VRAIMENT TOUT!

Voici ce qu'il comprend: Séjour d'une semaine à l'hôtel Fort Royal, chambre tout confort, 3 délicieux repas par jour, vins à volonté, tous les sports, danse, spectacles, pourboires, transferts, taxe d'aéroport, transport aérien Montréal-Guaadeloupe, tarif d'excursion classe économique.

Impossible de trouver mieux!
Départ de Montréal tous-les samedis à partir du 21 décembre. Semaine supplémentaire: \$165.00.

AUTRES
"VACANCES TOTALES"
CLUB MÉDITERRANÉE:
AGADIR
Deux semaines tout compris: **\$503.00**
VILLARS
(Ski)
Deux semaines tout compris: **\$580.00**

Croisières dans les
CARAÏBES
Une semaine tout compris: à partir de **\$382.00**

Demandez les brochures "VACANCES TOTALES" à votre agent de voyage ou écrivez-nous:
AIR FRANCE
1, Place Ville-Marie,
Montréal, P.Q. — Tél.: 861-9001